

Rapport de la

DOUZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE

Cali, Colombie, 21 août-2 septembre 1972



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine

Première	— Quito, Equateur, 1949
Deuxième	— Montevideo, Uruguay, 1950
Troisième	— Buenos Aires, Argentine, 1-10 septembre 1954
Quatrième	— Santiago, Chili, 19-30 novembre 1956
Cinquième	— San José, Costa Rica, 12-21 novembre 1958
Sixième	— Mexico, Mexique, 9-20 août 1960
Septième	— Rio de Janeiro, Brésil, 17-27 novembre 1962
Huitième	— Viña del Mar, Chili, 13-29 mars 1965
Neuvième	— Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966
Dixième	— Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968
Onzième	— Caracas, Venezuela, 12-20 octobre 1970

Etats Membres de la FAO pour la région de l'Amérique latine (au 1^{er} novembre 1972)

Argentine	Equateur	Nicaragua
Barbade	Etats-Unis	Panama
Bolivie	France	Paraguay
Brésil	Guatemala	Pays-Bas
Chili	Guyane	Pérou
Colombie	Haïti	République Dominicaine
Costa Rica	Honduras	Trinité-et-Tobago
Cuba	Jamaïque	Uruguay
El Salvador	Mexique	Venezuela

R A P P O R T

de la

DOUZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

pour

L'AMERIQUE LATINE

Cali, Colombie,
21 août - 2 septembre 1972

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1973

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>INTRODUCTION</u>	
Cérémonie inaugurale	1
Ouverture de la Conférence	2
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	2
Approbation de l'ordre du jour	3
Exposé liminaire du Directeur général de la FAO	3
Exposé de M. Enrique V. Iglesias, Secrétaire exécutif de la CEPAL	7
Déclaration de M. Francisco Aquino, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	10
Exposé de M. José Emilio G. Araujo, Directeur général de l'Institut interaméricain des sciences agricoles	10
Exposé de M. Michel Cépède, Président indépendant du Conseil de la FAO	11
Exposé de M. Gonzalo Bula Hoyos, Président du Comité du Programme de la FAO	12
Exposé de M. Daniel Mesa Bernal, Représentant de l'Association latino-américaine de libre échange	12
Exposé de M. Gilberto Avila Bottia, Représentant du Parlement latino-américain	13
Exposé de M. Tomás de J. López, représentant de la Junta del Acuerdo de Cartagena	13
Exposé de M. Augusto Correa, Représentant de l'Organisation des Etats américains	13
Exposé de M. Luis F. Verano P., Représentant de la Federación Campesina Latinoamericana	14
Exposé de Mgr. Alfonso López, observateur <u>ad hoc</u> du Saint-Siège	14
Exposé de M. Michael Sapir, Représentant de la Banque mondiale	14
Exposé de M. Roberto Esguerra-Barry, Directeur régional du FISE pour les Amériques	15
Exposé de M. David Hartzog, Représentant du Programme des Nations Unies pour le développement	16
Exposé de M. Pedro Moral López, Représentant régional par intérim de la FAO pour l'Amérique latine	16
Exposé de M. Juan Felipe Yriart, Sous-Directeur général de la FAO, Département du développement	19
Lettre adressée au Directeur général de la FAO pour M. Carlos Sanz de Santa maría, Président du Comité de l'Alliance pour le progrès	20
Communication de M. Abraham Horwitz, Directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé	20
Cérémonie d'entrée en fonctions du nouveau Représentant régional	21
<u>RESUME DES DELIBERATIONS</u>	
Débat général	22
Augmentation du pouvoir d'achat de la population	29
Ajustements agricoles internationaux	31
Le développement scientifique et technique	41
Meilleure utilisation-destination de la production agricole	46
Evolution de la réforme agraire	49
Politiques alimentaires et nutritionnelles	54
Critères régionaux concernant l'action des pays et des organisations internationales en matière de déficit protéique et de révolution verte	65
Propositions relatives au Plan à moyen terme et aux activités connexes	66

	<u>Page</u>
<u>CONCLUSIONS DE LA SESSION</u>	
Adoption du Rapport	71
Date et lieu de la treizième Conférence régionale	71
Clôture de la Conférence	72
<u>ANNEXES</u>	
A. Ordre du jour	
B. Liste des documents	
C. Liste des participants	
D. Rapport du Comité technique sur les ajustements agricoles internationaux	
E. Rapport du Comité technique, sur les politiques alimentaires et nutritionnelles	
F. Rapport de la réunion <u>ad hoc</u> sur l'étude prospective du développement agricole pour l'Amérique du Sud (EPDASA) et le Plan prospectif pour le développement et l'intégration de l'agriculture en Amérique centrale (PACA)	
G. Index par matière des résolutions	

INTRODUCTION

1. La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est tenue à Cali du 27 août au 2 septembre 1972, à l'aimable invitation du Gouvernement de la Colombie. Elle avait été précédée, du 21 au 25 août 1972, par les réunions de deux Comités techniques, l'un sur les ajustements agricoles internationaux et l'autre sur les politiques alimentaires et nutritionnelles, ainsi que par une réunion *ad hoc* chargée d'examiner l'Etude prospective du développement agricole pour l'Amérique du Sud (EPDASA) et le Plan prospectif de développement et d'intégration de l'agriculture en Amérique centrale (PACA).

Cérémonie inaugurale

2. La Conférence a été inaugurée le 27 août 1972 au Siège du Conseil municipal de Cali, en la présence de son Excellence M. Misael Pastrana Borrero, Président de la République. Au nom des délégations présentes, M. Ernesto J. Lanusse, Ministre de l'agriculture de la République argentine, a pris en premier la parole pour présenter les salutations des délégations au Gouvernement et au peuple colombiens. Il a mis en relief l'importance que revêt la Conférence régionale pour la recherche de solutions pratiques et réalistes aux divers et nombreux problèmes auxquels se heurte le développement de l'agriculture latino-américaine.

3. Exposant les problèmes agricoles de la Région, M. Lanusse a fait remarquer qu'ils ne sauraient être considérés comme dissociés de la situation intérieure des pays, pas plus que de l'intégration entre ces derniers, mais en association avec le développement économique général. Il a signalé la nécessité de formuler, au sein de la Conférence, les principes d'une stratégie de développement agricole, dont l'optique intégrée et le caractère hautement social conservent à chaque pays sa liberté d'action. Nous entendons, a-t-il poursuivi, que soit accordée la première priorité à la réalisation d'un taux élevé de croissance économique, mais en le concevant comme le moyen de satisfaire amplement aux besoins humains, c'est-à-dire d'améliorer le bien-être général de la population, grâce à une juste distribution des revenus.

4. La FAO, a-t-il ajouté, peut et doit jouer un rôle important, en stimulant l'apport, dans la situation intérieure de nos pays, de profondes modifications qui favorisent l'application d'une stratégie appropriée de développement rural.

5. En conclusion, M. Lanusse a déclaré que tout plan doit s'axer sur l'homme latino-américain qui espère tant de ses dirigeants.

6. M. A.H. Boerma, Directeur général de la FAO, a ensuite pris la parole en commençant par remercier le Gouvernement colombien pour son hospitalité et l'excellence des services mis à la disposition de la Conférence régionale, puis le Président de la République pour avoir bien voulu honorer de sa présence la cérémonie inaugurale.

7. M. Boerma a ensuite exalté l'esprit dynamique du peuple colombien qu'illustre, entre autres, son Plan de développement, témoin des efforts déployés par le pays pour accroître la productivité, tout en améliorant les conditions sociales de la population. Il a jugé particulièrement intéressantes les stratégies formulées pour intensifier les exportations et améliorer la productivité de l'agriculture et la distribution des moyens de production, notamment de la terre. Il a également manifesté son intérêt pour la Loi qui a été conçue afin d'augmenter les moyens de crédit et de renforcer les institutions de crédit pour en accroître l'efficacité.

8. Il s'est félicité de ce que la Conférence se tienne à Cali, capitale de la vallée du Cauca, qui, outre sa fertilité bien connue, est également réputée pour sa Corporación Autónoma (CVC), l'une des entreprises pionnières les plus florissantes qui, animée d'un réel esprit public, s'occupe de planifier et de promouvoir le développement intégré ainsi que la conservation des ressources de cette zone pour favoriser le bien-être de la population locale.

9. M. Boerma a conclu en faisant l'éloge de cette heureuse alliance du progrès technique, de l'esprit d'entreprise et du profond amour pour la terre qu'il espère voir prospérer à l'avenir dans toute l'Amérique latine.

10. La séance inaugurale a été close par Son Excellence M. Misael Pastrana Borrero, Président de la République, qui a tout d'abord souhaité une chaleureuse bienvenue aux délégués. Il a ensuite évoqué le rapport présenté par la FAO sur la situation et les perspectives de l'agriculture en Amérique latine, en faisant ressortir que, parmi les priorités d'une politique intérieure visant à promouvoir la production agricole et l'évolution rurale, il faut considérer la redistribution du revenu comme un moyen irremplaçable de remédier aux obstacles qui limitent ou qui freinent le développement de l'agriculture. Il a signalé que sur les dix produits représentant 73 pour cent du volume de la production agricole latino-américaine, seuls 26 pour cent sont exportés et que, par conséquent, on peut amplifier la consommation intérieure, moyen le plus efficace pour stimuler l'agriculture dans cette région.

11. En venant à la politique agricole de son gouvernement, M. Borrero a expliqué que celle-ci vise à un développement intégré, en ce sens qu'elle associe le secteur rural et le secteur urbain dans une stratégie cohérente de développement, qu'elle s'efforce de rattacher le processus interne aux processus d'intégration multinationale auxquels participe le pays et qu'elle conçoit comme une nécessité pressante une réforme agraire qui mette fin aux injustices attachées à la terre, tout en permettant la rationalisation de la commercialisation, l'accès des classes rurales au crédit, aux services de santé, à l'éducation, aux institutions fondamentales et aux loisirs. Politique intégrée, parce qu'elle s'est fixé comme objectif l'efficacité et la justice, l'utilisation des sols et leur conservation, l'accroissement de l'emploi et, d'une manière générale, l'épanouissement de l'homme à la campagne comme dans les villes.

12. Se référant au projet de loi de réforme agraire soumis au Parlement, M. Borrero a déclaré que ce projet témoigne de ce désir de traiter globalement les problèmes ruraux, en veillant à assurer, dans le même temps, une haute productivité, une distribution équitable des terres et une participation plus harmonieuse de la main-d'oeuvre. Ce projet, a-t-il précisé, met en jeu des critères sociaux comme des niveaux équitables de rémunération, des facilités plus grandes de logement et d'éducation offertes au travailleur et sa famille, joints à d'autres critères techniques et économiques comme la conservation des ressources naturelles et l'acquittement régulier des obligations fiscales.

13. M. Borrero a conclu en proposant la création d'un organisme latino-américain pour la protection de l'environnement et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, afin de protéger le patrimoine écologique de la Région, notamment contre l'exploitation extérieure.

Ouverture de la Conférence

14. M. A.H. Boerma, Directeur général de la FAO, a ouvert la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine.

Election du Président, des Vice -Présidents et du Rapporteur

15. Avec une seule abstention, celle de la délégation de Cuba, la Conférence a élu Président M. Hernán Vallejo, Ministre de l'agriculture de Colombie, et Vices-Présidents, à l'unanimité, MM. Ernesto Lanusse, Ministre de l'agriculture de l'Argentine, Felipe Orellana, Ministre de la production en Equateur, Keblé Munn, Ministre de l'agriculture de la Jamaïque et Guillermo Figallo, Chef de la délégation du Pérou. A été nommé Rapporteur de la Conférence M. Ruiz de Gamboa, délégué du Brésil.

16. Le Ministre de la production de l'Equateur a envoyé un télégramme dans lequel il exprime ses remerciements pour sa nomination et son regret de ne pouvoir assister à la Conférence en raison des obligations officielles qui le retiennent dans son pays. La délégation de Cuba a précisé que son abstention lors de l'élection du Président ne touche en rien à la personne du Ministre colombien de l'agriculture, mais qu'elle est motivée par des raisons de politique générale de la Chancellerie de Cuba à l'égard des représentants de pays avec lesquels Cuba n'entretient pas de relations diplomatiques.

17. Après avoir exprimé ses remerciements pour son élection, le Président de la Conférence a brièvement signalé l'importance des débats de cette réunion, au moment où la FAO se heurte à de graves problèmes financiers liés à la crise monétaire internationale. Il a invité les délégations à faire connaître franchement leurs points de vues, à fournir à la FAO des indications claires, précises et objectives pour la préparation de son prochain budget biennal et la restructuration des Bureaux régionaux de la FAO, et à exposer leurs commentaires sur les études prospectives du développement agricole par pays ainsi que sur le plan à moyen terme. Il a conclu en louant la FAO pour l'oeuvre accomplie en Colombie.

Approbation de l'ordre du jour

18. La Conférence a approuvé l'ordre du jour et le calendrier provisoires. En ce qui concerne l'ordre du jour, dont le texte figure en annexe à ce rapport, elle a consenti à ce que soit incluse une introduction à la question des structures régionales de la FAO, avant l'ouverture du débat général (point 7 de l'ordre du jour). Elle a également entériné la création d'un groupe de travail composé de représentants des délégations de l'Argentine, de la Colombie, du Chili, des Etats-Unis, de la France, de Panama, du Pérou, de Trinité et Tobago et du Venezuela, pour analyser en profondeur, avant d'en saisir la Conférence, le plan à moyen terme de la FAO. Il a été demandé au Secrétariat, qu'avant l'examen du point 11 (déficit protéique et révolution verte), il résume les débats, à ce sujet, des Comités techniques réunis préalablement à la Conférence, et de la Conférence elle-même. La Conférence a enfin approuvé la constitution d'un groupe de rédaction composé de représentants des délégations de Cuba, de l'Equateur, du Mexique et de Panama pour conseiller le rapporteur dans l'élaboration du rapport final.

Exposé liminaire du Directeur général de la FAO

19. Le Directeur général de la FAO a commencé par évoquer les principales questions d'intérêt pour l'Amérique latine dont a débattu la Conférence de la FAO lors de sa seizième session en novembre 1971. Il a signalé entre autres l'examen dont a été l'objet le déséquilibre chronique dont pâtit l'agriculture mondiale ainsi que la nécessité d'y remédier, moyennant un vaste processus d'ajustement agricole international; l'insuffisance des progrès de l'agriculture dans les pays en développement, compte tenu de l'objectif de 4 pour cent d'accroissement par an fixé dans la stratégie internationale de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (DD2) et les moyens divers qui permettraient d'accélérer cette progression; les débats sur le programme de travail et budget de la FAO et sur le plan à moyen terme et, ainsi qu'il est apparu peu après la clôture de la Conférence générale, l'insuffisance du budget approuvé et la nécessité de concentrer les priorités sur les activités à court et moyen terme de la FAO.

20. En 1971, a poursuivi l'orateur, la production agricole des pays en développement a progressé plus lentement que par les années passées tandis que, malheureusement, celle de l'Amérique latine accusait en termes absolus un recul. Les conditions atmosphériques défavorables dont ont souffert certains pays de la Région expliquent en partie cette situation. Ce qui est grave cependant c'est que les taux de croissance de la production agricole ne dénotent aucune tendance positive qui laisse espérer la réalisation du but jugé essentiel pour atteindre les objectifs généraux de la DD2.

21. Les études prospectives du développement agricole qu'entreprend la FAO dans diverses régions de l'Amérique latine font ressortir que le principal obstacle à la croissance de l'agriculture tient au manque de dynamisme de la demande, notamment celle du marché intérieur des pays, en raison de la faiblesse des revenus et, notamment, de leur distribution inégale. La préoccupation de la FAO à cet égard témoigne de la tendance croissante qu'ont les pays à lier leur développement général à un processus d'intégration dynamique de leurs activités agricoles et industrielles. Cette intégration peut contribuer à aplanir les différences dans les revenus des deux secteurs et à favoriser l'augmentation globale de la demande intérieure, ce qui serait peut-être le vrai moyen de régler nombre de problèmes encore insolubles que pose le développement. Les gouvernements, s'ils reconnaissent ce fait, trouveraient plus aisément les solutions aux difficultés pressantes que fait peser sur eux la répartition inégale des revenus.

22. M. Boerma en est ensuite venu à d'autres facteurs importants d'ordre général qui influent sur le développement de l'agriculture et auxquels la FAO porte une attention particulière depuis sa dernière Conférence en novembre 1971. La technique, a-t-il précisé, constitue incontestablement l'un de ces facteurs et tout doit être mis en oeuvre pour favoriser la recherche agricole dans les pays en développement. A ce propos, il a mentionné la création du Groupe consultatif de recherche agricole auquel collabore la FAO aux côtés de divers pays et institutions. Par l'intermédiaire de ce groupe, on a entrepris la révision systématique des besoins en matière de recherche dans les pays en développement, ce qui donne lieu à la création ou au renforcement de certains centres ou programmes dans plusieurs parties du monde. Les membres du Groupe concourent à une autre entreprise, à savoir le système CARIS (système automatisé d'information et de recherche agricoles), conçu par la FAO pour tenir les chercheurs au courant des réalisations les plus récentes dans les programmes de recherche agricole où qu'elles se concrétisent. L'orateur a ensuite parlé des progrès réalisés dans l'installation d'un centre en Amérique latine, en coopération avec l'IICA. Il a également évoqué les efforts déployés pour mettre sur pied le système AGRIS (système international d'information sur les sciences et techniques agricoles) qui, espère-t-on, permettra d'améliorer la diffusion des connaissances scientifiques et techniques sur l'agriculture et ses domaines connexes.

23. Le comportement de la demande extérieure, a poursuivi le Directeur général, revêt aussi une importance décisive pour le développement de la production agricole. Passant brièvement en revue les résultats obtenus par la IIIème CNUCED, il a fait remarquer que, sans être un échec, celle-ci n'a pas répondu aux espoirs qu'avaient placés en elle les pays en développement et la FAO elle-même. Parmi les résultats positifs, il a relevé l'accord passé pour que les pays en développement participent à des négociations comme celles de la réforme monétaire et du GATT, limitées jusqu'à présent aux pays à fort revenu et parmi les échecs le désistement des pays développés à l'égard de certains des engagements pris dans le cadre de la stratégie internationale du développement. M. Boerma a souligné la décision de la FAO d'aider les pays en développement à obtenir un traitement plus juste dans leur commerce agricole extérieur.

24. Le Directeur général a poursuivi en déclarant que, si les pays développés peuvent et doivent faire beaucoup plus pour ouvrir leurs marchés aux exportations des pays en développement, ces derniers doivent aussi profiter des possibilités de marché où qu'elles se présentent. A titre d'exemple, il a cité le cas de la viande de bovin, actuellement l'objet, pour diverses raisons, d'une forte demande sur les marchés internationaux, dont ont su tirer parti peu de pays de la Région.

25. La FAO, a-t-il déclaré, doit également se montrer compréhensive à l'égard de la situation des pays développés et, à cette fin, rechercher des politiques qui permettent de réduire les différences et déséquilibres dont pâtit actuellement l'agriculture mondiale. A ce propos, il a évoqué l'étude sur l'ajustement agricole des pays développés que vient d'achever la FAO et qui, traitant des aspects liés à l'expansion du commerce agricole mondial, aborde nécessairement de nombreux points d'intérêt pour les pays en développement. C'est ainsi, a-t-il dit, que, si l'ensemble des pays développés réduisaient de 2 pour cent seulement leur taux élevé d'autosuffisance en matière de produits agricoles, les pays en développement pourraient augmenter leurs exportations à raison de 4 milliards de dollars par an. Les problèmes qui appellent des ajustements agricoles ne sont cependant pas simples. Beaucoup d'entre eux remontent loin dans le passé et leur règlement demandera du temps.

26. Parmi les aspects sociaux de la croissance agricole et du développement rural, le Directeur général a surtout insisté sur la réforme agraire, l'emploi rural et la distribution des revenus. Il a mis en relief la participation active des délégations latino-américaines à la dernière Conférence de la FAO dans les débats sur le rapport du Comité spécial de la réforme agraire, préparé sous la direction de M. Carlos Lleraz Restrepo, ex-Président de la Colombie. Il a déclaré être d'avis, avec de nombreux statisticiens, politiciens et techniciens d'Amérique latine, que la croissance de l'agriculture et le développement rural peuvent ne pas toujours être synonymes, car la nécessité de parvenir à une meilleure justice sociale peut l'emporter sur des objectifs purement productifs. Après tout, a-t-il ajouté, les investissements dans les êtres humains sont à la longue les plus payants. Ce qu'il faut, par conséquent, c'est redoubler d'efforts pour augmenter la production dans les plus brefs délais, de manière à éliminer en même temps les entraves au progrès social.

27. A diverses reprises, la FAO a exprimé l'avis que la solution de la majorité des problèmes susmentionnés, à l'exception de ceux liés au commerce extérieur, réside dans les politiques qu'appliquent les pays en développement eux-mêmes. Le Directeur général a également signalé les possibilités qu'a l'Organisation de s'associer à eux pour leur prêter assistance. Cette association, bénéfique pour tous, doit être renforcée. Mieux la FAO connaîtra les problèmes des pays, mieux elle pourra se montrer efficace dans ses activités d'aide à la planification et à la formulation de politiques nationales en matière de développement agricole. Ces activités, a précisé l'orateur, seront à l'avenir davantage axées sur une optique nationale, moyennant des études prospectives par pays.

28. A propos du modèle de l'Etude prospective pour l'Amérique du Sud, préparée en liaison étroite avec les gouvernements, ces études iront dorénavant beaucoup plus loin, et comprendront des notes de travail par sous-secteurs, l'identification des principaux problèmes qui, dans chaque pays, constituent des obstacles, un examen critique des programmes et projets en cours, et la formulation d'autres stratégies possibles.

29. Il a évoqué ensuite la situation de l'Organisation et la décision prise par cette dernière de concentrer intensivement et immédiatement les priorités, pour tenir compte d'une part de l'opinion émise par la Conférence, partagée d'ailleurs dans une certaine mesure par la FAO elle-même, selon laquelle l'Organisation visait à des objectifs trop ambitieux, étant donné ses ressources limitées, et d'autre part de la sérieuse crise financière à laquelle elle se trouve aux prises.

30. La crise financière est encore mal définie, mais si l'on ne parvient pas à faire de réelles économies, l'Organisation devra affronter un déficit de 7 millions sur le budget de 86 millions de dollars approuvé pour l'exercice biennal. Deux facteurs, indépendants de la volonté de la FAO, ont engendré cette situation: la dévaluation du dollar et l'accélération des poussées inflationnistes, au-delà des prévisions. On court en outre le risque d'un déficit supplémentaire de 5 millions de dollars si passe la proposition présentée devant le Parlement des Etats-Unis visant à limiter à 25 pour cent la contribution de ce pays aux Nations Unies et aux institutions spécialisées. Par ailleurs, la FAO doit prévoir un déficit croissant dans ses dépenses afférentes à ses opérations avec le PNUD et son Fonds de dépôt.

31. Le Directeur général a, de ce fait, été contraint de prendre, à titre de précaution, des mesures d'urgence assez draconiennes, notamment la décision de réduire de 10 pour cent les crédits affectés aux Divisions du Siège et aux Bureaux régionaux.

32. Néanmoins - a-t-il déclaré - la FAO est assez bien préparée pour faire face à la situation, même si l'on ignore encore l'ampleur de la crise. On pressentait déjà que les difficultés financières s'accumulaient et que, tôt ou tard, elles allaient poser un problème. C'est pourquoi on a commencé de bonne heure à pratiquer certaines économies sur des postes comme les voyages, l'achat de matériel, etc. Mais surtout, on avait déjà commencé à réviser les priorités.

33. Au début de l'année, on a mis sur pied un groupe de travail interne des objectifs et politiques de l'Organisation, lequel a effectué un gros travail qui a permis de redistribuer les priorités en fonction d'une réduction de 10 pour cent, en termes réels, sur les ressources disponibles pour le prochain exercice. On a cherché surtout à donner à l'Organisation une souplesse suffisante pour lui permettre de répondre aux exigences majeures de l'avenir, c'est-à-dire que, lorsqu'il sera nécessaire de réaliser des économies, celles-ci frapperont les programmes moins importants.

34. Sur le plan concret, quoiqu'en termes très généraux, l'amputation des 10 pour cent impliquera la réduction de certains programmes, la FAO n'étant pas en mesure de retenir le personnel recruté à court terme ou pour une durée déterminée, une fois que les contrats arrivent à expiration.

35. Pour ce qui est de l'avenir des Bureaux régionaux, le Directeur général a indiqué que la question doit être envisagée plutôt en fonction des priorités de leurs activités, qu'en fonction de considérations purement financières. Depuis qu'il assume ses fonctions, il a suivi une politique claire, visant à renforcer le rôle des Conférences régionales dans la

sélection des priorités de la FAO et la formulation de ses programmes. Pour ce faire, les Conférences régionales ont besoin du soutien des Bureaux régionaux. Ceux-ci doivent les aider à définir les problèmes et à déterminer les domaines critiques. Il est nécessaire - a-t-il dit - de renforcer les Bureaux régionaux pour leur permettre de s'acquitter de ces tâches tout en accordant moins d'importance aux activités d'assistance technique directe.

36. Celles-ci - a-t-il ajouté - pourraient être assurées autrement, à la demande de l'Organisation, et à condition d'être prévues dans le cadre de l'exercice de programmation par pays. Cela impliquerait une révision des structures des Bureaux régionaux, qui comprendraient moins de techniciens et davantage de spécialistes hautement qualifiés de la planification et de la formulation des politiques. Ces options reflètent ses opinions personnelles mais, a-t-il précisé, une étude préparée actuellement par M. Pierre Terver, ex-Directeur général adjoint, sur le rôle et les fonctions des Bureaux régionaux, sera étudiée dès sa mise au point avant de prendre des décisions définitives. Il a souligné qu'il importait que les délégations latino-américaines expriment franchement leur point de vue en la matière, afin que la décision tienne compte de leurs intérêts.

37. Il a précisé que la révision des priorités ne signifie pas qu'il y ait eu des erreurs dans les activités passées; elle fait partie d'un processus permanent et nécessaire d'ajustements d'ordre organisationnel visant à adapter les travaux de l'Organisation aux perpétuels changements de situation qui caractérisent l'époque actuelle. En d'autres termes, on se trouve devant de nouveaux problèmes tant par leur nature ou leur ampleur que par leur urgence ou leur complexité.

38. De par son importance, l'affectation des priorités se rapproche beaucoup des domaines prioritaires que s'est fixés la FAO. A ceux-ci s'en ajoute un autre qui revêt actuellement une valeur particulière: à savoir les problèmes de l'environnement. Ceux-ci ont toujours bénéficié de l'attention de la FAO, mais la recherche de solutions à cette grave menace mondiale a reçu une nouvelle impulsion depuis la Conférence de Stockholm.

39. La Conférence de Stockholm a remporté un grand succès. Elle a mis en lumière les rapports qui existent entre environnement et développement ainsi que la nécessité, amplement reconnue, d'activer la croissance des pays en développement pour que ceux-ci puissent résoudre les problèmes du milieu et améliorer la qualité de la vie de leurs peuples. Il a évoqué son appel à ladite conférence sur la nécessité de faire les efforts indispensables pour augmenter la production alimentaire dans ces pays, ce qui suppose le recours, total et judicieux, à la technologie moderne en fonction des conditions et des besoins de chaque pays, sans négliger la menace qui pèse actuellement sur la conservation des ressources du sol et de la mer. Il ne fait pas de doute, a-t-il ajouté, que la recherche d'une solution à ce dilemme aura des répercussions considérables sur quelques-uns des programmes de l'Organisation. Les Bureaux régionaux de la FAO se prépareront à assumer leur part de responsabilités dans cette tâche. Leur collaboration avec les Commissions économiques régionales des Nations Unies, déjà très étroite dans le domaine économique et social, se verra désormais étendue à l'environnement. Il s'est félicité de la présence de M. Enrique Iglesias, nouveau Secrétaire exécutif de la CEPAL. Non seulement je prévois, a-t-il ajouté, que le travail de notre Division mixte de l'agriculture prendra une importance croissante, mais encore j'apprécie beaucoup le grand intérêt que M. Enrique Iglesias manifeste à l'égard des problèmes de l'environnement.

40. Pour en revenir à d'autres orientations prioritaires dans la structure du travail de la FAO, il a signalé l'importance de l'optique par pays, fondée sur les études prospectives. Il a rappelé sa décision de confier la coordination de l'analyse des politiques sur tous les aspects du développement agricole, au Département des politiques économiques et sociales, par l'intermédiaire de la nouvelle Division de l'analyse des politiques formée à la suite de la fusion du Bureau consultatif de politique générale et de la Division de l'analyse économique. De plus, compte tenu de la haute priorité que les organes directeurs de la FAO ont attribué à la mobilisation des ressources humaines, on s'emploie à renforcer la Division des institutions rurales qui s'appellera désormais Division des ressources humaines et des institutions.

41. Le Directeur général a également mentionné l'établissement d'un Comité de révision des programmes de terrain, chargé de diriger l'étude des mesures propres à améliorer la formulation et l'exécution des projets, et d'évaluer les programmes de terrain, leurs problèmes et leurs directives politiques.

42. Enfin, toujours au sujet des priorités, il s'est référé au plan à moyen terme. Les difficultés financières que traverse l'Organisation l'ont obligée à reformuler les priorités fixées dans ledit plan, et qui découlaient principalement de recommandations présentées par les Conférences régionales. Une nouvelle occasion se présente maintenant aux pays de la Région de faire connaître leurs points de vue, compte tenu de ce qu'ils auront une influence déterminante sur la restructuration du Bureau régional.

43. M. Boerma a rappelé ensuite le changement intervenu dans la direction du Bureau régional. Il a rendu hommage à M. Juan Felipe Yriart qui, après quatre années de brillants services en qualité de Représentant régional, est passé à des fonctions plus générales au Siège, et à M. Armando Samper qui lui succèdera à la tête du Bureau régional pour l'Amérique latine. La personnalité et l'expérience de M. Samper permettront sans aucun doute de mener à bien le renforcement du Bureau régional, dont l'objectif est de servir le mieux possible les pays de la Région.

44. Le Directeur général a conclu en signalant que la Conférence se déroule en un moment critique pour le monde en développement, en particulier pour l'Amérique latine, critique également pour les institutions spécialisées des Nations Unies comme la FAO. Maintenant plus que jamais, a-t-il précisé, il nous faut joindre nos efforts pour atteindre les objectifs communs, dans l'espoir que ceux-ci se réaliseront enfin, pour la simple raison qu'ils sont justes.

Exposé de M. Enrique V. Iglesias, Secrétaire exécutif de la CEPAL

45. Le Secrétaire exécutif de la CEPAL a commencé par transmettre les salutations de M. Kurt Waldheim, Secrétaire général des Nations Unies. Il s'est félicité d'assister à la douzième Conférence régionale et de pouvoir faire connaître les points de vue de la CEPAL sur les thèmes importants qui y seront abordés.

46. Il a évoqué l'expérience que la FAO et la CEPAL ont faite en commun tout au long d'un quart de siècle de coopération mutuelle et d'assistance aux pays latino-américains, à la recherche des moyens qui permettront d'échapper au sous-développement. Il a montré comment, pendant cette période, le monde a subi des transformations profondes, en même temps qu'il connaissait une expansion économique sans précédent. Cependant, a-t-il ajouté, cette croissance hors pair a posé et continue de poser des problèmes très aigus tant aux pays développés qu'à la communauté internationale dans son ensemble. Dans les pays développés, l'utilisation incontrôlée des nouvelles techniques provoque des déséquilibres terriblement dangereux dans les ensembles urbano-industriels, et dans les relations entre l'homme et la nature, d'où surgissent de nouveaux problèmes dont pâtissent l'environnement et la qualité de la vie non seulement dans les pays en question, mais sur la planète tout entière. Les déséquilibres de la société industrielle se répercutent en outre sur tout le système des valeurs admises et met gravement en question les modes de vie d'une société vouée à une consommation sans frein et très souvent irresponsable. Les jeunes générations s'insurgent contre le présent et l'avenir de ces sociétés, dans des termes tels que les classes dirigeantes peuvent difficilement ne pas en tenir compte.

47. Parallèlement - a-t-il ajouté - des contradictions graves sont apparues entre une expansion mondiale sans précédent, profitant à une portion extrêmement exiguë de la population du globe, et l'aggravation des problèmes dont souffrent particulièrement les populations du Tiers monde; problèmes de la pauvreté massive, de la misère, voire de la survie.

48. Il a évoqué ensuite les changements qu'a connus l'Amérique latine ces derniers vingt-cinq ans. Il a montré comment les pays latino-américains, adoptant des solutions diverses dans le domaine politique et économique, on essayé eux aussi d'accélérer le rythme de leur croissance et d'apporter à leurs populations les bienfaits du progrès. Il a signalé l'énorme responsabilité des pays et des organisations internationales à l'égard des expériences

toujours plus nombreuses qu'ils font dans le domaine économique et social. Le niveau de vie plus élevé et le développement croissant des pays latino-américains les rendent beaucoup plus exigeants en ce qui concerne l'aide qu'ils attendent de nous pour leurs politiques d'expansion.

49. Puis il a fait un examen approfondi de la place qu'occupe l'agriculture dans la réalité actuelle de l'Amérique latine. Il a fait ressortir les différences de situation qui existent dans la Région, tant du point de vue de la répartition des ressources, des traditions culturelles, des niveaux de développement, que des systèmes économiques et politiques des divers pays. C'est pourquoi il faut admettre que chaque pays a sa personnalité et ses solutions individuelles, et cherche à définir ou devra définir par ses propres moyens, politiques, économiques et sociaux, une stratégie de développement.

50. Cependant, l'analyse de tous les modèles économiques d'où découle la riche expérience de ces dernières années, fait apparaître une évidence: le développement de l'agriculture reste un élément-clef de ces modèles et continue de solliciter l'attention des politiciens, des économistes, des sociologues et de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, s'intéressent au développement économique et social de l'Amérique latine.

51. Les réalités dépassent de loin les attitudes et les mythes qui, dans les années de l'après-guerre, firent de l'agriculture le parent pauvre de l'économie dans la plupart des pays.

52. Cependant, l'expérience a clairement et parfois cruellement démontré que les progrès quantitatifs, et plus encore qualitatifs, de l'agriculture sont indispensables au développement économique général, aux stades où se trouvent nos pays.

53. C'est pourquoi les pays latino-américains ont mis en application, avec plus ou moins de succès, divers types de mesures visant à accélérer leur développement agricole. Dans certains cas, ils sont intervenus de manière directe et fondamentale, en s'efforçant de modifier intégralement les systèmes de tenure et d'exploitation de la terre; dans d'autres, ils ont préféré recourir à des programmes de colonisation, de réinstallation, à la mobilisation de stimulants financiers, au relèvement relatif des prix agricoles par rapport aux prix non agricoles, etc.

54. On peut cependant observer que la croissance agricole de la Région n'a pas atteint, au cours de la dernière décennie, des taux satisfaisants, bien que l'Amérique latine possède d'abondantes ressources naturelles et humaines.

55. Poursuivant son exposé, le Secrétaire exécutif de la CEPAL a exprimé son inquiétude devant les limitations imposées à la demande, tant intérieure qu'extérieure, de produits agricoles, limitations qui restreignent à leur tour les possibilités d'une croissance plus rapide du secteur et de l'économie tout entière.

56. En ce qui concerne la demande extérieure, il s'est rallié aux déclarations du Directeur général de la FAO sur la nécessité de procéder à des ajustements importants sur le plan international, pour parvenir à une répartition plus juste des avantages du progrès entre les nations industrialisées et les pays du Tiers monde.

57. En ce qui concerne les obstacles à la demande intérieure, il a apporté des arguments destinés à démontrer le rôle dynamique que joue, pour le développement économique et social des pays latino-américains, l'accroissement de la demande de la grande masse de la population, celle qui dispose de revenus très modestes.

58. Il a axé ses préoccupations à ce sujet sur trois points fondamentaux: les problèmes de la répartition du revenu, ceux qui ont trait à l'emploi, et la pauvreté massive dont souffre une partie de la population latino-américaine. Pour ce qui est du premier, il a souligné que la CEPAL, comme la FAO, s'occupent d'examiner les caractéristiques de la distribution du revenu dans les pays de la Région et les facteurs qui déterminent le haut degré de concentration que l'on observe dans nombre de pays, et de rechercher des solutions adaptées à chaque réalité nationale. Il a fait remarquer qu'il était nécessaire d'opérer une redistribution majeure des revenus, d'une part dans le secteur agricole proprement dit, d'autre part

entre celui-ci et les secteurs urbains, redistribution possible au moyen de profondes réformes de structure, qui devraient embrasser l'ensemble de l'économie; il a insisté sur le fait que le processus de réforme agraire devra s'accompagner de modifications des systèmes de commercialisation et de transformation des aliments et autres produits d'origine agricole, domaines que l'on connaît mal.

59. Il a ajouté qu'il subsiste quelques autres points d'interrogation, liés à la réforme agraire entreprise dans divers pays, car cette opération ne résout pas toujours intégralement les problèmes d'une distribution équitable, ni ceux qui touchent les ouvriers agricoles saisonniers. Il a rappelé que l'on ne sait pas toujours avec suffisamment de certitude quel est le genre d'entreprise agricole qui remplacera les exploitations traditionnelles, pas plus que les relations qui s'établiront entre les unités réformées et le reste des exploitations agricoles.

60. Quant aux problèmes du chômage et du sous-emploi ruraux, il a souligné qu'ils ne peuvent se résoudre isolément, mais qu'ils s'inscrivent dans une stratégie globale de développement. Quant à lui, contrairement à ce que l'on pense dans certains milieux, il doute fort que l'agriculture puisse créer plus d'emplois qu'elle ne l'a fait ces dix dernières années. Il a répété qu'il fallait chercher les solutions dans le cadre des activités économiques et sociales, compte tenu des problèmes que pose l'utilisation des nouvelles techniques de production aussi bien pour l'agriculture que pour les autres secteurs. A cet égard, il a souligné à nouveau l'effet positif qu'aurait l'accroissement de la demande sur la dynamisation du secteur et l'offre de nouvelles perspectives d'emploi.

61. A propos de la pauvreté massive, il a signalé que son élimination constituera un objectif fondamental, dans des délais et à des conditions que chaque pays devra fixer. Il serait souhaitable que les pays donnent une idée claire de ce qu'ils considèrent comme des normes minimales de bien-être social, et que ces normes s'assortissent de politiques appropriées en vue de leur réalisation. Ces politiques devront nécessairement définir le milieu rural comme prioritaire. En premier lieu, parce que c'est dans les zones rurales que se pose la majorité des problèmes relatifs au chômage, à la malnutrition, au logement, à la santé et autres grands éléments qui déterminent le seuil minimum de la dignité sociale et économique et en second lieu parce que, dans le secteur agricole, des politiques adaptées, orientées vers la production d'aliments, la création d'emplois, l'utilisation des techniques appropriées, la promotion d'activités agro-industrielles, apparaissent comme des éléments clefs d'une stratégie destinée non seulement à augmenter le taux de croissance, mais à résoudre des problèmes qualitatifs très importants pour remédier rationnellement aux cas de pauvreté les plus aigus.

62. Il a ensuite évoqué la préoccupation ressentie actuellement dans le monde au sujet des problèmes de l'environnement, à la solution desquels la FAO et la CEPAL devront coopérer étroitement. Il s'agit en fait d'assurer la survie de l'espèce humaine sur la planète, tâche d'importance cruciale. Il a rappelé à cet égard la grande contribution que les nations latino-américaines ont apportée à la récente Conférence de Stockholm.

63. Il a poursuivi en disant que tout ce qui précède met au défi l'imagination des latino-américains et des fonctionnaires internationaux pour améliorer les conditions du milieu rural. Le développement régional planifié, a-t-il suggéré, pourrait apporter la réponse à ce défi. Pour cela, il faudrait avancer beaucoup plus dans la connaissance des techniques de planification adaptées aux réalités de chaque pays.

64. Il a conclu en réaffirmant son intention de renforcer les liens de coopération déjà étroits qui existent entre la CEPAL et la FAO, notamment en ce qui concerne les activités de la Division mixte, qui devront approfondir la connaissance de la réalité agricole de l'Amérique latine et contribuer à la solution des problèmes qui touchent ce secteur. Il a salué tout particulièrement M. Armando Samper, nouveau Représentant régional de la FAO avec qui il espère entretenir de fructueuses relations.

Déclaration de M. Francisco Aquino, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial

65. M. Aquino a commencé par signaler l'augmentation constante du volume de l'aide fournie par le PAM à l'Amérique latine où, ces quatre dernières années, il a quadruplé en faveur du développement économique et social des pays de la Région, sans compter les nombreux projets actuellement soumis à examen technique ou dans leur phase préliminaire de discussion, et ceux visant à l'apport de secours d'urgence. Pendant cette même période, le PAM a triplé ses activités au niveau mondial, ce qui infère une croissance dynamique, mais aussi une augmentation sensible de la part dont bénéficie l'Amérique latine.

66. Si cet accroissement est encourageant, de nombreuses demandes n'en restent pas moins insatisfaites, qui appelleraient une intensification sensible des activités du PAM, s'il disposait de ressources supplémentaires. Par ailleurs, la proportion d'aliments riches en protéines mises à la disposition de ce dernier est trop faible pour qu'il puisse contribuer sérieusement au domaine nutritionnel, alors que, pendant ce temps, divers pays d'Europe consacrent annuellement près d'un million de tonnes de lait en poudre à l'alimentation du bétail. L'orateur a également signalé la participation minime des pays en développement comme donateurs. C'est ainsi que l'apport de l'Amérique latine a représenté moins de 1 pour cent des ressources affectées au PAM, bien que certains de ses pays soient de grands producteurs de denrées alimentaires. En contribuant davantage au PAM, les pays en développement l'aideraient dans ses efforts pour obtenir des pays industriels des quote-parts plus appropriées.

67. Les pays latino-américains, a-t-il ajouté, donnent la préférence aux activités du PAM dans le domaine social, notamment dans l'alimentation des groupes vulnérables de la population. Aussi, leur contribution au développement de l'agriculture est-elle relativement modeste et très inférieure à ce que souhaiterait le PAM, contrairement à ce qui se passe dans les autres régions, où les projets agricoles absorbent le gros de l'assistance fournie. Nous aimerions, a poursuivi l'orateur, coopérer à des projets qui visent non seulement à moderniser les exploitations agricoles, mais aussi à ouvrir de nouvelles possibilités permanentes d'emploi dans les zones rurales et les domaines liés à l'agriculture. Ceci permettrait d'endiguer les exodes vers les centres urbains et, partant, de remédier aux problèmes du chômage massif et de l'aliénation sociale qui, dans les grandes villes d'Amérique latine, commencent à atteindre des proportions quasi insurmontables.

68. M. Aquino a conclu en mettant en relief l'occasion qu'ont les gouvernements de se servir du PAM pour activer le développement du secteur agricole dans leurs pays respectifs.

Exposé de M. José Emilio G. Araujo, Directeur général de l'Institut interaméricain des sciences agricoles

69. M. José Emilio G. Araujo a commencé son exposé en évoquant la complémentarité des travaux de la FAO et de l'IICA. L'union des efforts des deux organisations prend une valeur particulière dans notre décennie qui exige des organismes internationaux d'assistance technique qu'ils utilisent de nouveaux mécanismes et stratégies d'action pour la recherche de solutions répondant aux aspirations de tous les pays. Il a cité, comme exemple de cette complémentarité, la préparation conjointe du modèle conceptuel qui cherche à définir les caractéristiques propres du processus de la réforme agraire dans le développement de l'Amérique latine. De plus en plus, une véritable unité de pensée et d'action se dessine entre l'organisation internationale et l'organisme interaméricain.

70. Il a rappelé les négociations en cours avec les pays qui n'ont pas signé la Convention originale de l'IICA, en vue de les intégrer à l'Institut. Leur adhésion permettra de modeler définitivement la stratégie d'action que l'IICA s'est fixée depuis 1970. On procède, à cette fin, à l'établissement d'un protocole d'amendements à la Convention de l'IICA.

71. M. José Emilio G. Araujo a ensuite esquissé les principaux points en matière de doctrine, sur lesquels les deux institutions s'entendent et qui devraient orienter leur action conjointe en Amérique latine. Jusqu'à présent, le monde se divisait en pays riches et pays pauvres, ce qui se traduit par une répartition internationale des tâches, en vertu de laquelle ces derniers doivent se contenter d'être des producteurs de matières premières non transformées ou semi-transformées, et de pourvoyeurs de main-d'oeuvre bon marché. En Amérique latine, le

secteur agricole est devenu le foyer d'un capitalisme frustré qui, en fin de compte, a largement abandonné la gestion de la terre et l'aménagement de la productivité du secteur à des incapables, qui n'ont guère contribué à faire évoluer la production et la distribution des produits agricoles.

72. Le manque d'exploitants et le contrôle monopoliste des biens de production ont abouti à la formation d'une société rurale rigide - que caractérise principalement la domination culturelle, qui se traduit par le monopole sélectif de l'éducation et l'exclusion de toute participation politique et économique d'un vaste secteur de la population rurale.

73. On peut affirmer, en toute objectivité, que l'on n'a guère pu remédier sensiblement au sous-développement rural ces dernières dix années. Le noeud du problème, qu'aggrave la vertigineuse expansion démographique, réside dans ce que seul un très petit nombre de pays s'occupent de promouvoir la réorganisation agraire. Dans la plupart des cas, la réforme agraire n'a jamais dépassé le stade de la formulation légale. Il subsiste donc, dans l'agriculture, un système de relations sociales économiques, politiques et culturelles fondé sur la domination qu'une minorité, hostile au changement, exerce sur une majorité tenue à l'écart des possibilités de développement.

74. On est de plus en plus conscient qu'on ne peut remédier à une telle situation avec des stratégies de développement centrées uniquement sur la manipulation économique et sur l'innovation technologique. L'expansion et le progrès matériel ne doivent être considérés que comme des moyens d'obtenir ce qui est le plus précieux pour l'homme: la dignité, la justice et la liberté.

75. La réforme des systèmes de tenure et d'utilisation de la terre constitue le moyen essentiel pour réorganiser la société rurale depuis la base. Pour compléter la réforme agraire, il faut envisager la mise en oeuvre de programmes de colonisation qui feront reculer les frontières du domaine agricole, la promotion d'une organisation rurale autonome, la réforme de l'enseignement rural extra-scolaire. Parallèlement, il faudra intensifier les efforts en vue de consolider et développer les nouvelles sociétés communautaires et coopératives de tenure et d'utilisation de la terre. Rien de tout ce qui précède ne sera efficace et valable si l'on ne fait pas en même temps un effort pour augmenter l'emploi rural, contenir une expansion démographique démesurée, élever les niveaux nutritionnels et sanitaires et répartir plus équitablement le revenu. Il faudra mettre spécialement l'accent sur la structuration d'un marché intérieur capable d'absorber l'offre de produits semi-manufacturés ou manufacturés, afin de créer des emplois pour une main-d'oeuvre non qualifiée.

76. De telles tâches exigent une ferme volonté politique et un dispositif gouvernemental capable de mettre en oeuvre des plans réalistes et précis. C'est pourquoi l'IICA attache une grande importance à l'enseignement et à la recherche en matière d'une part de principes et de méthodes de planification du développement rural et, d'autre part, d'administration des institutions agricoles. De son côté, il poursuit la décentralisation de ses services de terrain, dans le but de pouvoir compter sur ses propres services dans tous les pays latino-américains. Il perfectionne son système d'identification des besoins des pays, ainsi que son système de programmation et de budgétisation, et soutient le renforcement des institutions nationales.

77. M. José Emilio G. Araujo a conclu en affirmant sa conviction que les liens qui unissent la FAO et l'IICA se verront bientôt resserrés et consolidés, compte tenu de l'unité de doctrine vers laquelle s'achèment les deux organisations dans leur recherche de solutions concrètes pour l'agriculture latino-américaine.

Exposé de M. Michel Cépède, Président indépendant du Conseil de la FAO

78. Prenant la parole, le Président du Conseil a d'abord rappelé le caractère et la composition de l'Organe directeur qu'il préside, et fait allusion notamment au Comité du Programme et au Comité financier. Il a évoqué l'utilité des délibérations de la Conférence de Cali pour les travaux du Conseil. Il a rappelé ensuite que, partout dans le monde, les cultivateurs étaient les victimes de l'économie de marché et de la domination de ceux qui cherchent à

s'enrichir en satisfaisant uniquement la demande solvable. Grâce à ce système, a-t-il dit, ils instaurent la notion de rareté, qui confère une valeur aux produits, quitte à priver de nourriture le consommateur démuné. Il a ajouté que la malnutrition de par ses répercussions évidentes sur l'être humain fait que les carences physiques et mentales sans être héréditaires sur le plan génétique, finissent par l'être sur le plan social, ce qui confère au problème une dimension beaucoup plus tragique et qu'affecte la communauté dans son ensemble.

79. Se référant ensuite aux effets des exportations de produits alimentaires, il a insisté sur le préjudice qu'elles font généralement subir aux populations rurales du fait des injustices criantes des termes de l'échange. Cet état de choses nuit aussi bien au capital national que représente la fertilité des sols, qu'au capital humain des populations pauvres sous-alimentées. Même si les intermédiaires font de bonnes affaires, même si les gouvernements y gagnent des devises, le dommage pour les pays est toujours trop grand et, ce qui est plus grave, les premiers touchés sont les cultivateurs pauvres et les générations futures dans la mesure où l'on épuise à la légère les richesses naturelles. A l'inverse de l'agriculture moderne d'exportation, l'agriculture traditionnelle est capable, ainsi qu'elle l'a démontré au cours de l'histoire, non seulement de conserver les richesses naturelles, mais encore d'améliorer l'environnement tout en assurant l'abondance.

80. La "Révolution verte" se situerait en principe dans la ligne d'une agriculture paysanne, car elle permet d'accroître la production dans un environnement amélioré, un volume d'emploi agricole supérieur et mieux réparti dans l'année, enfin une utilisation de biens extérieurs de production susceptibles de créer des emplois non agricoles. La révolution verte, a conclu le Président du Conseil, doit être mise au service du cultivateur, ce qui suppose une réforme agraire.

81. Pour terminer, M. Michel Cépède a fait une allusion particulière aux prétendus "avantages" comparatifs des pays en développement, avantages qui, a-t-il précisé, résultent dans la plupart des cas, du sous-développement et de la surexploitation du travail humain - deux faits qui permettent de produire à bas prix du point de vue de l'entreprise mais non des travailleurs ni de la société. Il faudra, a-t-il conclu, remplacer l'économie de compétence par une économie de coopération, dans laquelle on recherchera les avantages réciproques de la solidarité humaine.

Exposé de M. Gonzalo Bula Hoyos, Président du Comité du Programme de la FAO

82. Le Président du Comité du Programme a formulé quelques considérations sur les propositions touchant au Plan à Moyen Terme et aux activités connexes. Il a demandé à la Conférence de s'efforcer d'adopter des priorités régionales qui pourraient se répercuter sur les priorités globales, au moment de préparer le Programme de travail et budget 1974-1975.

83. Il a ajouté que toute décision constructive en ce sens serait précieuse pour le Directeur général et les organes directeurs de la FAO.

Exposé de M. Daniel Mesa Bernal, Représentant de l'Association latino-américaine de libre échange

84. L'observateur de l'Association latino-américaine de libre échange a évoqué la nouvelle situation institutionnelle qu'adoptera l'Association en souscrivant au Protocole de Caracas (1969) et, en particulier, au Plan d'action qu'elle s'est fixé pour la décennie 1970-1980 en matière d'études et de recherches.

85. En ce qui concerne le secteur agricole, il a signalé les obstacles et inconvénients auxquels on se heurte pour libéraliser les échanges et il a passé en revue les efforts déployés et les progrès réalisés dans ce domaine.

86. A propos du programme d'études à court et moyen terme concernant le secteur agricole, il a précisé les lignes et cadres principaux des recherches qui s'effectueront vers 1973 et 1980.

87. Il a poursuivi en mettant l'accent sur l'importance que le Comité exécutif permanent et le Secrétariat attachent à la coopération que leur prête la FAO, par l'intermédiaire de la Division mixte FAO/CEPAL de l'agriculture, collaboration que l'Association espère se voir poursuivre à l'avenir, et il a souligné l'identité des objectifs et des stratégies adoptées par les deux organisations pour traiter cette question.

Exposé de M. Gilberto Avila Bottia, Représentant du Parlement latino-américain

88. M. Gilberto Avila Bottia a commencé par présenter à la Conférence les salutations du Sénat de la République colombienne et de l'organisme qu'il représente. Il a ensuite évoqué le premier séminaire continental sur la réforme et la colonisation agraires, tenu à Bogotá en juin de cette année, avec la participation de délégations parlementaires de divers pays de la Région et du Parlement européen. La FAO et la CEPAL ont également dispensé leurs conseils à ce séminaire qui a aussi compté avec la présence d'observateurs d'autres organisations internationales. Il a signalé que, en tant que porte-parole autorisés de l'opinion publique, les parlementaires de l'Amérique latine voient dans la réforme agraire un moyen et une solution efficaces pour libérer les agriculteurs de leurs conditions de vie difficiles et précaires, ainsi qu'une étape indispensable pour développer les économies.

89. Il a informé la Conférence que les recommandations constructives issues de ce séminaire font ressortir la coïncidence de ses points de vue avec les principes que la FAO, ainsi que d'autres organismes spécialisés de la Région, préconisent actuellement en matière de réforme agraire. Il a mis à la disposition des délégations le document exposant ces conclusions.

Exposé de M. Tomás de J. López, représentant de la Junta del Acuerdo de Cartagena

90. L'observateur de la JUNAC a évoqué l'importance que prennent les mécanismes d'intégration pour réaliser efficacement un ajustement international de l'agriculture.

91. Il a signalé qu'au sein du Groupe andin des initiatives conjointes ont été prises en ce qui concerne les mécanismes d'ajustement international de l'agriculture. Il a mentionné, entre autres, celles qui concernent le Régime commun relatif aux investissements étrangers, la promotion des exportations, l'harmonisation des dispositifs et des politiques de commerce extérieur, le processus de rationalisation de l'importation de la technologie et la coordination face à des pays tiers.

92. Il a exprimé l'avis que les résultats de ces efforts et l'expérience acquise par le Groupe andin depuis qu'il fonctionne peuvent être très utiles à ceux qui préparent le rapport sur les ajustements agricoles internationaux. Il a en conséquence offert toute la collaboration voulue pour que ces expériences soient analysées par la FAO, afin que l'on dispose de plus d'éléments de jugement pour préparer le rapport qui doit être présenté à la dix-septième session de la Conférence en 1973.

93. L'orateur a évoqué les objectifs et les mécanismes de l'intégration agricole dans le Groupe andin, et a souligné la ferme collaboration que la FAO, aux côtés d'autres organismes internationaux, a apportée à la réalisation des études grâce auxquelles on a pu progresser dans la formulation de critères et de politiques pour le développement sous-régional.

94. Enfin, il a insisté sur l'importance de considérer l'intégration comme une variable fondamentale quand on procède aux analyses indispensables à la formulation des politiques et programmes agricoles susceptibles d'être mis en oeuvre par la FAO ou par d'autres organismes internationaux, ainsi que par les organismes nationaux de chacun des pays intéressés. A cet égard, il a mentionné que la FAO devait à tout prix considérer comme prioritaire, dans les futures études relatives à l'EPDASA, l'analyse globale des Etats Membres de l'Accord de Carthagène.

Exposé de M. Augusto Correa, Représentant de l'Organisation des Etats américains

95. M. Augusto Correa a transmis à la Conférence les remerciements de M. Galo Plaza, Secrétaire général de son Organisation, pour l'invitation faite par M. A.H. Boerma d'assister à cette Conférence, en même temps que ses excuses pour l'impossibilité dans laquelle il s'est trouvé d'y participer personnellement.

96. M. Augusto Correa a mis en relief les résultats fructueux de la collaboration entre l'OEA, par l'intermédiaire de l'IICA, et la FAO en ce qui concerne des domaines importants comme la recherche et la vulgarisation agricoles, ainsi que la réforme agraire. Il a rappelé en outre la part du Comité interaméricain de développement agricole (CIDA) dans la préparation des études sur la tenure de la terre.

97. En venant à l'avenir des activités menées conjointement par les deux organisations, il a mis en lumière l'importance des études prospectives pour l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale, qui serviront de cadre de référence aux études sur la situation à court terme de l'agriculture qu'effectue actuellement l'OEA dans les pays.

Exposé de M. Luis F. Verano P., Représentant de la Federación Campesina Latinoamericana

98. M. Luis F. Verano P. a d'abord signalé que, en raison des programmes impropres de réforme agraire appliqués à la Région, les diverses formes de tenure de la terre dans les pays latino-américains n'ont guère été modifiées convenablement en fonction des exigences du développement économique et social et l'on constate, en particulier, que l'état de misère du paysan n'a pas évolué, quand il ne s'est pas aggravé.

99. Cette situation, a-t-il ajouté, ne risque guère de se redresser tant que les agriculteurs et les classes ouvrières en général ne participeront pas directement à la formulation et à la préparation politiques, économiques, sociales et techniques du processus de développement dans une optique intégrée qui en englobe et en harmonise tous les aspects.

100. Il a conclu en déclarant que, pour répondre aux aspirations légitimes exprimées par la population, il est indispensable de secouer le joug de dépendance extérieure et de domination intérieure qui affecte si profondément l'économie et l'épanouissement de l'homme latino-américain.

Exposé de Mgr. Alfonso López, observateur ad hoc du Saint-Siège

101. L'observateur a commencé par signaler que le Saint-Siège suit avec admiration et bienveillance les travaux de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et que l'Eglise souhaite donner son appui à ceux qui s'efforcent, dans un souci de responsabilité, de prendre l'avenir en mains et de l'orienter.

102. Evoquant l'exposé du Directeur général de la FAO ainsi que les rapports et documents de travail du secrétariat qui signalent le fléchissement réel de la production agricole en Amérique latine, il a déclaré que cette situation aggrave une misère injuste et qu'elle élargira encore, si elle se perpétue, le fossé avec les pays riches.

103. L'observateur a alors cité un passage du message du Pape Paul VI à la IIIème CNUCED, selon lequel ce sont, bien souvent, les structures mêmes du pouvoir et de la décision qui doivent être modifiées pour enrôler, de toutes parts, une participation plus grande aux responsabilités au niveau politique, économique, social et culturel. L'observateur en est ensuite venu aux réformes souhaitables susceptibles de contribuer puissamment à une juste conception de la propriété privée qui, loin de constituer un droit inconditionnel et absolu, est au contraire intimement liée au bien commun.

104. Après avoir signalé la lente prise de conscience des pays développés à l'égard des problèmes que suscitent au monde en développement le non-respect des engagements pris, il a affirmé que l'on pouvait beaucoup attendre de l'action bénéfique de la FAO dans cette région et formulé l'espoir que les difficultés financières de l'Organisation ne nuisent pas à l'exécution de ses programmes. Il a également exhorté les pays de l'Amérique latine à s'en tenir fermement à leur vocation historique pour faire du continent une demeure digne de l'homme.

Exposé de M. Michael Sapir, Représentant de la Banque mondiale

105. M. Michael Sapir a commencé par signaler que l'expansion rapide des prêts de la Banque en faveur de l'agriculture est l'indice d'une évolution dynamique. Il a évoqué divers aspects

importants de politique agricole dans le monde entier qui conditionnent, à des degrés variables, l'action de la Banque: faiblesse de l'organisation et de la gestion de l'agriculture; accès limité des économies en développement aux marchés des pays exportateurs de capital; mauvais emploi des ressources dans le secteur, dû à des déséquilibres des prix relatifs; utilisation de méthodes intensives de capital en agriculture, aux dépens de la création de nouveaux emplois; problèmes graves auxquels se heurtent, en général, les petits agriculteurs et coût habituellement élevé des processus de réforme agraire, dont la Banque reconnaît la nécessité.

106. Il a souligné l'importance croissante que la Banque attache à l'agriculture dans les placements de capitaux; ceux-ci, qui représentaient un total de 9 pour cent entre 1948 et 1963, atteignent actuellement quelque 17 pour cent et l'on espère, en termes absolus, pouvoir les doubler dans les cinq années à venir, indépendamment d'autres investissements qui contribuent indirectement à soutenir l'agriculture, comme ceux qui ont trait aux routes rurales, à l'éducation, aux agro-industries, etc. L'accent mis autrefois sur les investissements dans l'infrastructure lourde - l'irrigation par exemple - tend à se déplacer vers des investissements dans les terres, les services techniques et le développement rural, de préférence en faveur des petits cultivateurs.

107. Il a signalé également la priorité toute particulière que la Banque attribue à l'octroi de crédits en faveur de l'élevage et du développement des pâturages, ainsi que de projets de colonisation de dimensions limitées; et a cité l'exemple de plusieurs projets.

108. M. Michael Sapir a mentionné que l'Amérique latine a reçu, ces dernières années, près de 20 pour cent des placements totaux de la Banque dans l'agriculture et qu'il prévoyait que cette proportion atteindrait 25 pour cent dans les prochaines années. Les efforts encore modestes que la Banque consacre au soutien financier et technique de projets de mise en valeur des forêts et des pêches devraient s'intensifier.

109. A propos de la création du Groupe consultatif de la recherche agricole, M. Michael Sapir a mis en lumière l'oeuvre accomplie conjointement par la Banque, la FAO et le PNUD, précisant que les six centres internationaux qui fonctionnent actuellement effectuent un travail extrêmement utile, tant dans le domaine de la recherche que dans celui des applications pratiques. Il a rappelé l'appui que la Banque apporte à plusieurs autres travaux de recherche liés à des problèmes de "nouvelle frontière", à savoir: les effets de divers systèmes de développement agricole et des investissements sur l'emploi et la productivité, la distribution du revenu, etc.

110. Pour ce qui est de l'avenir de la Banque, M. Michael Sapir prévoit qu'elle continuera d'être le principal pourvoyeur de capital extérieur, ses prêts dépassant peut-être 50 pour cent du total mondial, mais que cela ne représentera encore qu'une petite partie des besoins de l'agriculture des pays en développement. Elle espère renforcer son aide aux petits agriculteurs et continuer de fournir un appui économique à des programmes de réforme agraire bien conçus, les transferts de terres exceptés. Elle accordera une importance croissante aux questions du développement rural relatives à l'emploi et à la distribution des revenus ainsi qu'à leurs rapports avec la croissance économique globale. M. Michael Sapir a conclu en disant que la Banque attribue également de plus en plus d'importance à la nutrition, l'un des problèmes fondamentaux du développement.

Exposé de M. Roberto Esguerra-Barry, Directeur régional du FISE pour les Amériques

111. Le représentant du FISE s'est félicité des excellentes relations de travail entre le Bureau régional du FISE pour les Amériques et le Bureau régional de la FAO, dans les programmes exécutés conjointement par les deux organismes en Amérique latine. Il a souligné que cette action coopérative s'exerce même dès les premières étapes des projets, en étroite collaboration aussi entre les représentants de la FAO dans les pays et les Bureaux du FISE dans cette région. Pour illustrer cette oeuvre fructueuse, il a mentionné le Groupe régional interinstitutionnel des politiques alimentaires et nutritionnelles auquel participent la FAO et le FISE. L'action de ce Groupe se concrétisera par des conférences sous-régionales sur ces politiques, qui se dérouleront successivement pour les pays parties à l'Accord de Cartagène, les pays du Cono Sur, ceux d'Amérique centrale et des Caraïbes et pour le Brésil.

Exposé de M. David Hartzog, Représentant du Programme des Nations Unies pour le développement

112. M. David Hartzog a commencé par évoquer la collaboration et l'effort de coopération entre la FAO et le PNUD, collaboration qui remonte à vingt ans, si l'on tient compte des activités de l'une des organisations qui ont précédé le PNUD, l'Association d'assistance technique. C'est également le vingtième anniversaire d'une coopération fructueuse dans l'exécution de projets du Fonds spécial. Durant ces deux dernières décennies, a-t-il poursuivi, s'est accumulée une expérience qui permet d'adapter l'assistance technique à la dynamique du développement des pays de la Région. A cet égard, la FAO a puissamment contribué à ce que le PNUD oriente plus équitablement ses activités vers le secteur agricole - y compris les forêts et les pêches - par rapport aux autres secteurs de l'économie. Grâce à la FAO, il existe un équilibre intersectoriel qui a permis à l'Organisation de s'occuper des programmes d'assistance technique que le PNUD a financés en Amérique latine en 1971.

113. La participation active de nombreux hommes de science, économistes et techniciens spécialistes de la planification et de l'exécution de projets de développement dans les pays, offre une vision beaucoup plus complète des problèmes, comme en témoignent les résultats des efforts déployés au cours de la première décennie pour le développement. Une meilleure définition des problèmes liés à l'expansion démographique, à sa répartition dans l'espace, à la pyramide des âges ainsi qu'à l'emploi et autres facteurs dont il faut tenir compte dans la macroplanification, indique qu'une modernisation rapide de l'agriculture est indispensable pour produire les aliments nécessaires à une population croissante. Cette importante question, jointe aux problèmes de l'emploi, de l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, du choix de techniques appropriées et des réformes sociales concomitantes, est considérée par les planificateurs comme des éléments d'un tout.

114. Du fait de ces progrès, aussi bien le PNUD que la FAO doivent répondre à des demandes nouvelles de la part des pays, visant chaque jour davantage à résoudre des problèmes spécifiques dans le cadre de la planification globale du développement. Ces exigences accrues auxquelles devra faire face l'assistance de demain et qui représentent un défi pour la deuxième Décennie pour le développement, exigent tant du PNUD que de la FAO qu'ils adaptent la sélection et la formulation des projets aux besoins et objectifs des plans gouvernementaux.

115. M. David Hartzog a conclu en disant qu'il partageait les inquiétudes et les points de vue exprimés dans l'ordre du jour proposé à la Conférence régionale, car celui-ci correspond aux critères de son Organisation sur les importantes questions à traiter. C'est pourquoi il a annoncé que le PNUD accueillera comme il se doit les recommandations que formulera la douzième Conférence régionale.

Exposé de M. Pedro Moral López, Représentant régional par intérim de la FAO pour l'Amérique latine

116. M. Pedro Moral López a commencé par rappeler que, à l'époque de la onzième Conférence régionale tenue en 1970, c'est-à-dire au début de la deuxième Décennie pour le développement, le monde rural se trouvait en proie à de graves tensions dues à la pauvreté persistante de vastes groupes de la population qui réclamaient l'amélioration immédiate de leurs conditions de vie. Malheureusement, a poursuivi l'orateur, cette situation n'a guère évolué au cours de ces deux dernières années et d'importants secteurs de la population d'Amérique latine restent livrés au désespoir.

117. Après avoir évoqué la persistance des facteurs qui s'opposent au développement de l'agriculture et à l'amélioration de l'alimentation, il a fait remarquer qu'à en juger par le volume de production, ce secteur n'est pas en mesure de contribuer efficacement à l'expansion économique des pays et à l'absorption de leur main-d'oeuvre croissante. Aussi, l'optique du Directeur général de la FAO demeure-t-elle valable, en ce sens qu'il est indispensable d'ouvrir des possibilités plus larges de travail productif à ces masses appauvries pour leur permettre de sortir de cette impasse de misère, responsable de la faim et de la malnutrition.

118. M. Pedro Moral López a ensuite signalé que les hypothèses de travail présentées par le Secrétariat à la Conférence régionale pour lui permettre d'analyser les foyers du sous-développement agricole insistent à nouveau sur l'importance que revêt la distribution du revenu et soulignent les problèmes de l'emploi.

119. De l'avis de la FAO, il faut diversifier davantage la production et intensifier la substitution des importations, tout en accroissant les exportations et en favorisant la consommation intérieure des produits que les conditions écologiques permettent d'obtenir en abondance. Il importe de se souvenir que si la faiblesse du pouvoir d'achat continue de freiner la production, l'offre intérieure, dans certains domaines, est incapable de faire face à la demande actuelle ou future, d'où nécessité d'augmenter les importations et, dans d'autres cas, de limiter la consommation intérieure de produits importants du point de vue alimentaire.

120. Se référant aux questions concernant la diversification agricole et les ajustements agricoles internationaux, il a fait remarquer que les Etats Membres se doivent de réfléchir à l'effort qu'il faut mettre en oeuvre pour adapter leurs stratégies en matière d'action immédiate aux dures réalités de la concurrence sur les marchés du monde actuel.

121. En venant aux impératifs à satisfaire pour augmenter et améliorer la production agricole, il a mis en relief le rôle que devrait jouer le développement scientifique et technique. Au cours des dernières réunions spécialisées qui se sont tenues à ce propos dans la Région, les pays ont manifesté la volonté d'atteindre des niveaux scientifiques et techniques qui leur permettent d'introduire de nouvelles technologies et innovations inspirées d'une connaissance approfondie des conditions régionales. En analysant les priorités de l'Amérique latine dans ce domaine, la Conférence tiendra compte des informations fournies par les représentants des pays de la Région sélectionnés pour faire connaître la position de cette dernière, au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale.

122. En ce qui concerne les méthodes préconisées par la FAO pour l'échange d'informations, l'orateur a fait allusion au système d'information international sur les sciences et la technologie agricoles (AGRIS) et au système automatisé d'information sur les recherches agricoles (CARIS), en demandant que les gouvernements fassent connaître leur point de vue sur l'établissement d'un centre principal d'entrée pour l'Amérique latine, dans le cadre de l'AGRIS.

123. M. Pedro Moral López a déclaré ensuite qu'il est indispensable d'harmoniser, dans des politiques cohérentes de développement agricole, les possibilités qu'offrent les immenses ressources naturelles de la Région et les nouvelles techniques disponibles afin, au premier chef, de résoudre les graves difficultés structurelles dans lesquelles se débat l'agriculture latino-américaine. Pour élaborer des stratégies judicieuses dans ce contexte, la Région peut s'appuyer sur le modèle conceptuel de réforme agraire ainsi que sur les autres éléments de jugement dégagés des réunions spécialisées et du document sur le droit agraire, qui propose de réviser les normes juridiques en fonction de critères adaptés aux multiples exigences actuelles.

124. Quant à la recherche de mesures permettant, par le truchement du développement agricole, d'offrir une meilleure alimentation à une population croissante, il a soutenu que cette recherche doit compter avec la force créatrice de la population latino-américaine et profiter à cette dernière. L'orateur a jugé graves les conclusions du Comité technique sur les politiques alimentaires et nutritionnelles, conclusions selon lesquelles les efforts déployés jusqu'à présent n'ont rien fait pour améliorer la situation alimentaire et l'état nutritionnel des populations, ce qui nécessite d'élaborer des politiques appropriées pour résoudre ce problème chronique dont souffre l'Amérique latine.

125. Il faudrait, a-t-il dit, que d'ici la fin de la présente décennie, on augmente très sensiblement les disponibilités alimentaires totales. A cette fin, il faudrait prêter une attention spéciale à l'application de mesures favorisant l'élimination des pertes considérables de produits alimentaires entreposés et permettant que leur qualité se détériore entre le moment de leur récolte jusqu'à celui de leur consommation, grâce à des dispositions qui renforcent l'efficacité des systèmes d'approvisionnement tant au bénéfice des producteurs

que des consommateurs. Après avoir brossé le tableau de la situation agricole en dégagant les principales difficultés actuelles, M. Pedro Moral López a signalé que l'ordre du jour préparé pour cette Conférence, sous la direction personnelle de M. Juan Felipe Yriart, vise à examiner systématiquement et dans une optique intégrée les problèmes de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que des forêts et des pêches dans la Région.

126. A propos des activités de la FAO en Amérique latine au cours de 1971 et 1972 M. Pedro Moral-López a mis en relief la perspective interdisciplinaire dans laquelle la FAO ajuste son action régionale, et souligné le rôle important que jouent les projets régionaux financés par le PNUD, la souplesse accrue que confère au Bureau régional le fait de disposer d'un fonds pour recruter des experts-conseils afin de renforcer l'équipe technique régionale permanente, chaque fois qu'il y a lieu, l'exécution de diverses missions interdisciplinaires, le résultat des réunions techniques organisées dans différents pays de la Région et l'importance que revêt l'Etude prospective du développement agricole en Amérique du Sud et le Plan prospectif pour le développement et l'intégration de l'agriculture en Amérique centrale.

127. L'orateur en est ensuite venu aux activités coopératives auxquelles se livre la FAO avec d'autres organismes internationaux, le meilleur exemple à cet égard étant le travail effectué avec la CEPAL, par l'intermédiaire essentiellement de la Division mixte FAO/CEPAL de l'Agriculture. Avec la collaboration du PNUD, l'Organisation a, au cours de cet exercice biennal, procédé aux ajustements nécessaires pour adapter ses services aux différentes étapes de la programmation par pays. M. Pedro Moral-López a également évoqué les rapports de travail fructueux avec le FISE ainsi que la constitution, en 1971, du Groupe FAO/OPS/CEPAL/Unesco/FISE sur les politiques alimentaires et nutritionnelles. Il a cité en outre les travaux des programmes de coopération FAO/BID et les activités de la Campagne mondiale contre la faim. En conclusion de son exposé sur les points saillants de l'oeuvre réalisée, il a reconnu le mérite de ceux qui l'ont menée à bien, rendant hommage à la mémoire de M. Pier Giovanni Brunori, Représentant de la FAO en Colombie, qui, dit-il, a fait don de sa vie même à cette haute mission.

128. Se référant à l'orientation future du programme de la FAO dans la Région, il a rappelé que la Conférence de Caracas en 1970 a généralement reconnu l'efficacité de la méthode appliquée à l'examen des activités de la FAO à moyen terme, et que les gouvernements ont été unanimes dans l'identification des domaines prioritaires sur lesquels devrait se concentrer l'Organisation. A son avis, cette unanimité n'a pas été due au seul hasard, mais a tenu surtout à ce qu'il existe en Amérique latine des organes divers qui facilitent le rapprochement des concepts et objectifs en matière d'alimentation et d'agriculture, permettant ainsi de cerner, au niveau technique, les problèmes régionaux et de faciliter la formulation des stratégies pour le développement agricole, forestier et halieutique.

129. Considérant l'importance des mécanismes de consultation pour l'adaptation des priorités et stratégies du Plan aux besoins de la Région, l'orateur a brièvement décrit les éléments du système qui intègrent lesdits mécanismes. Il a mentionné en premier lieu les réunions techniques que tient l'Organisation, généralement avec le PNUD ou les programmes bilatéraux d'assistance technique et les organes régionaux spécialisés, comme la Commission des forêts pour l'Amérique latine et la Commission consultative régionale pour l'Atlantique du Sud-Ouest. Parmi les éléments importants de ces mécanismes, il a aussi inclus la CEPAL, le PNUD, le FISE et d'autres institutions des Nations Unies et du système interaméricain, citant, dans ce dernier cas, l'IICA et le CIAP, ainsi que les conférences interaméricaines sur l'agriculture patronnées par l'OEA.

130. Dans cet échafaudage complexe d'organes de consultation, aux compétences générales ou spécialisées, pour l'élaboration des politiques agricoles, M. Pedro Moral-López a évoqué les mécanismes nationaux qui permettent à l'Organisation de participer aux activités rénovatrices des principaux pôles de développement scientifique, culturel et technique de l'Amérique latine.

131. L'orateur a été d'avis que, grâce à l'existence de ces mécanismes, la FAO peut sans cesse et avec la souplesse voulue axer ses politiques, stratégies et priorités sur l'action recommandée lors de la dernière Conférence régionale. Aussi a-t-il jugé important que la FAO continue de suivre cette méthode pour cerner de plus près la réalité latino-américaine en perpétuelle évolution. La Conférence régionale, a-t-il poursuivi, pourra alors, en tant

qu'instance politique suprême du secteur au niveau de la Région, disposer des éléments de jugement voulus pour que ses recommandations reflètent les priorités dont on devrait tenir compte dans la formulation des programmes de la FAO intéressant la Région.

132. En venant aux propositions qui permettront de formuler les recommandations concernant les priorités en Amérique latine, dans le cadre du plan à moyen terme de la FAO, M. Pedro Moral-López a suggéré que la Conférence régionale tienne compte des recommandations que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement qui s'est déroulée à Stockholm en juin dernier.

133. Parlant des modalités auxquelles on pourrait recourir pour perfectionner les systèmes de formulation des stratégies en vue du développement régional, il a rappelé que, lors de la dernière Conférence régionale, les pays ont jugé nécessaire d'améliorer les procédures pour synchroniser l'action de la FAO avec le processus adopté pour définir les politiques agricoles dans les pays étant donné que pour certains de ces derniers les priorités n'ont pas encore arrêtées. Il faut aussi que l'on coordonne les activités au niveau régional ou national du Programme ordinaire avec celles financées par des ressources extérieures, notamment le PNUD et il devrait en aller de même pour les projets régionaux d'assistance technique. On pourrait ainsi dégager des éléments de jugement qui permettraient au PNUD de programmer l'assistance technique au niveau régional, en tenant compte des priorités que fixe la Conférence régionale aux programmes de la FAO dans la Région.

134. Après s'être déclaré préoccupé de ce que, trop souvent, la formulation des stratégies visant à surmonter les difficultés ne s'assortit pas toujours d'une action vraiment capable de renverser les tendances défavorables qui affectent le secteur, il a exprimé l'espoir que cette conférence parvienne à repérer les faiblesses des pays ou des organismes internationaux, de manière que les stratégies qui ont été approuvées soient mises en pratique.

135. En conclusion, M. Pedro Moral-López a réitéré sa conviction que les Conférences régionales continueront de constituer les instances les plus compétentes et les mieux éclairées pour proposer des solutions propres à développer ce secteur, en affirmant aussi que la raison même d'être de la FAO réside dans sa collaboration avec les pays pour la recherche de ces solutions.

Exposé de M. Juan Felipe Yriart, Sous-Directeur général de la FAO, Département du développement

136. M. Juan Felipe Yriart a parlé sur le thème de la réorganisation prochaine des services régionaux de la FAO, projet qui sera présenté au Conseil de la FAO en même temps que le rapport de l'expert-conseil, M. Pierre Terver, les rapports des Conférences régionales et ceux du Comité du programme et du Comité financier. Le Directeur général espère pouvoir tirer, de ces rapports, ainsi que des débats et délibérations du Conseil, les orientations nécessaires pour définir concrètement, dans le Programme de travail et budget du prochain exercice, le rôle et les fonctions des Bureaux régionaux, des Représentants dans les pays et du Siège, ainsi que leurs rapports réciproques.

137. Le processus de réorganisation - a-t-il indiqué - n'est pas le fait exclusif de la FAO. Tout le système régional des Nations Unies est actuellement en cours de révision. Les Sièges du PNUD et de la Banque mondiale ont adopté une structure par régions. Il a énoncé ensuite quelques principes sur lesquels le Directeur général possède une opinion solide, fondée sur l'expérience de l'Organisation.

138. Une organisation comme la FAO ne saurait se passer d'une structure régionale, notamment pour collaborer avec les organisations des régions et plus particulièrement avec les Commissions économiques. L'expérience acquise dans la programmation par pays du PNUD a prouvé que les Bureaux régionaux et les Représentants de la FAO dans les pays ne font pas double emploi, mais que les Bureaux régionaux grâce à leur connaissance du Programme ordinaire aident les gouvernements à définir les priorités sectorielles préalablement à l'établissement de leur programme à l'intention du PNUD.

139. Des études prospectives, semblables à celles qui ont été effectuées pour l'Amérique du Sud, serviront de base au dialogue entre la FAO et les gouvernements, dialogue dans lequel les Bureaux régionaux ainsi que leurs éléments indispensables à l'élaboration desdites études joueront un rôle majeur.

140. L'expérience de la FAO en matière de programmation à moyen terme démontre qu'il est absolument nécessaire d'entreprendre ce genre d'exercice au niveau régional, moyennant la détermination d'objectifs qui seront intégrés par la suite sur le plan mondial. Ces objectifs sont définis par les Conférences régionales, auxquelles les Bureaux régionaux apportent une contribution essentielle.

141. Cependant, a-t-il ajouté, le Directeur général et ses collaborateurs estiment qu'il faut définir plus clairement le rôle et les fonctions des Bureaux régionaux et les limites de leur action. Il conviendrait de préciser la part qui leur revient dans la programmation par pays et de décider jusqu'où doit aller leur aide technique aux gouvernements, pour laquelle ils doivent recourir aux maigres ressources du Programme ordinaire, alors qu'il serait plus aisé de faire face à ces engagements en faisant appel aux possibilités de financement du PNUD et des programmes gouvernementaux exécutés par la FAO. Selon lui, il est clair que les Bureaux régionaux doivent participer à la formation de groupes de travail multidisciplinaires destinés à aider les gouvernements à définir et résoudre des problèmes complexes.

142. M. Juan Felipe Yriart a conclu en évoquant la nécessité d'étudier à fond les attributions et les fonctions des Bureaux régionaux, quant à l'identification, la formulation et si possible leur participation à l'exécution des projets régionaux, ponts importants entre le Programme ordinaire et le programme de terrain.

Lettre adressée au Directeur général de la FAO par M. Carlos Sanz de Santa María, Président du Comité de l'Alliance pour le progrès

143. Dans la lettre qu'il a adressée à M. A.H. Boerma, le Président du CIAP signale que l'agriculture et l'élevage restent, pour la plus grande partie des pays latino-américains, la source majeure d'emploi et de rentrée de devises. Malgré la rapide urbanisation que connaît la Région, l'agriculture continuera, à l'avenir, de jouer un rôle capital pour l'emploi et surtout les recettes en devises, car, s'il est vrai que les pays s'efforcent énergiquement et à juste titre d'augmenter les exportations de produits manufacturés, il paraît clair qu'à l'exception d'un petit nombre de pays, la grande majorité d'entre eux ne seront pas en mesure de tirer profit de l'intensification de leur commerce mondial de produits manufacturés.

144. M. Carlos Sanz de Santa María a fait remarquer que la structure de la commercialisation intérieure et extérieure dresse un gros obstacle au développement plus rapide du secteur agricole. En ce qui concerne la première, il a souligné l'importance que revêt la mise sur pied d'une part de dispositifs efficaces de commercialisation intérieure capables de garantir des prix minimums et d'assurer un entreposage approprié et, d'autre part, sur le marché international, d'organismes qui facilitent les achats commerciaux avec des délais raisonnables - cinq ans par exemple - à des prix pré-établis. Ces deux types de mesures permettraient de réaliser des accroissements sensibles et continus dans la production agricole de la Région latino-américaine.

Communication de M. Abraham Horwitz, Directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé

145. M. Abraham Horwitz a adressé au Bureau régional une communication réitérant sa décision de continuer à collaborer, conjointement avec d'autres organisations des Nations Unies, à l'aide fournie aux pays dans les domaines des politiques alimentaires et nutritionnelles. Il a également exprimé sa conviction que la douzième Conférence régionale de la FAO contribuera à consolider l'avenir des futurs programmes d'alimentation et de nutrition destinés à améliorer le bien-être des populations latino-américaines.

Cérémonie d'entrée en fonctions du nouveau Représentant régional

146. Le mercredi 30 août, la Conférence a suspendu ses débats pour permettre à M. Armando Samper de prêter à la Conférence et au Directeur général de la FAO le serment de rigueur, avant son entrée en fonctions comme Sous-Directeur général, Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine.

147. La cérémonie terminée, le Directeur général s'est félicité que M. Armando Samper ait accepté ce poste, dans lequel, étant donné sa réputation, son expérience et sa personnalité, il est le digne successeur de M. Juan Felipe Yriart.

148. M. Armando Samper a exprimé ses remerciements, en précisant qu'il mesurait toute l'étendue des responsabilités que comporte sa nouvelle charge, tant par l'importance qu'elle revêt que par la façon brillante dont s'en est acquitté M. Juan Felipe Yriart. La mission du fonctionnaire international m'est familière, a-t-il poursuivi, et je sais qu'elle procure avant tout l'immense satisfaction de pouvoir servir loyalement les gouvernements et de les aider, dans la voie qu'ils choisissent, à promouvoir la prospérité et le bien-être de leurs peuples. En conclusion, M. Armando Samper s'est déclaré heureux d'assumer la représentation régionale au Bureau de Santiago du Chili, capitale d'un pays généreux, noble, cordial et riche en réalisations.

RESUME DES DELIBERATIONS

Débat général

149. Plusieurs délégations ont pris la parole à propos des exposés liminaires. Les points qui suscitèrent le plus d'intérêt de la part des délégations furent: le travail accompli par la FAO depuis la onzième Conférence régionale de Caracas; le rôle et les fonctions des Bureaux régionaux et des Représentants dans les pays; la situation financière de l'Organisation; la situation et l'évolution de l'agriculture en Amérique latine ces derniers temps.

150. En ce qui concerne le travail accompli par la FAO dans la Région ces deux dernières années, on s'est accordé pour juger que le bilan que dressent le document LARC/72/2 et l'exposé du Représentant régional, présente un tableau satisfaisant des réalisations. On a souligné l'importance que les pays de la Région attachent aux études prospectives du développement agricole effectuées par la FAO pour l'Amérique du Sud (EPDASA) et pour l'Amérique centrale (PACA), cette dernière incluant l'hypothèse de l'intégration économique sous-régionale. Certaines délégations en ont souligné l'utilité ainsi que la nécessité de leur attribuer un caractère permanent au sein des activités de l'Organisation, de les mettre à jour périodiquement en consultation avec les gouvernements respectifs et de les étendre à toute la Région.

151. La Conférence a approuvé la résolution suivante:

RESOLUTION 1/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que les délégués des pays latino-américains ont été informés des efforts déployés par la FAO pour élaborer les études prospectives du développement du secteur agricole et que, comme l'indique le rapport de la réunion ad hoc sur l'Etude prospective du développement agricole pour l'Amérique du Sud (EPDASA) et le Plan prospectif du développement et l'intégration de l'agriculture en Amérique centrale (PACA), les pays participants voient dans ces études un premier effort pour établir un cadre de référence aux fins de formulation et d'analyse des politiques de développement agricole, dans le contexte des plans nationaux;
2. Que la FAO s'efforce activement de mettre au point une méthodologie adaptable aux pays de la Région, qui permettrait d'utiliser les informations dont ils disposent pour approfondir l'analyse des principales questions intéressant chacun des pays, conformément à leurs priorités respectives;
3. Que les relations de travail au niveau technique entre les groupes chargés par la FAO d'élaborer ces études et les organismes nationaux et internationaux spécialisés comme l'INCAP, le CELADE et autres, ont permis d'obtenir d'importants résultats dans des domaines particuliers, comme en témoigne l'Amérique centrale où le Groupe GAFICA, travaillant en collaboration étroite avec l'INCAP, a pu, grâce au plan PACA, définir des politiques alimentaires et nutritionnelles concrètes;
4. Que les études prospectives, une fois adoptées par les pays, peuvent fournir une orientation importante aux systèmes d'intégration sous-régionale et régionale, en facilitant grandement les entretiens bilatéraux et multinationaux pour la formulation des politiques touchant au commerce régional;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO

1. Que l'Organisation confère aux études prospectives un caractère permanent et que celles-ci soient périodiquement mises à jour, en étroite collaboration avec les organismes nationaux et multinationaux spécialisés, ainsi qu'avec les pays de la Région sur lesquels portent ces études;

2. Que soit formulé un programme spécial de consultation et de formulation à l'intention des pays pour préparer des études prospectives et les utiliser dans la planification nationale et pour dresser des programmes de développement agricole et préparer des projets spécifiques de production et de développement régional dans les pays;
3. Que soient ouvertes des négociations visant à obtenir la collaboration d'institutions techniques et financières comme le PNUD, la BID et la Banque Mondiale, à l'exécution du programme d'études prospectives pour le développement du secteur agricole dans la Région;

152. On s'est entendu également pour juger satisfaisant le travail accompli par le Programme alimentaire mondial tant pour l'attention accrue qu'il dédie à l'Amérique latine dans ses activités que pour sa réaction rapide aux demandes présentées par les pays de la Région. La Conférence s'est associée à l'appel lancé par le Directeur exécutif du PAM, suggérant que les pays latino-américains augmentent leurs contributions au Programme, de manière à inciter les pays développés à accroître les leurs. Il faudrait cependant que les aliments fournis correspondent aux habitudes nutritionnelles, aux coutumes et aux possibilités économiques de consommation des populations bénéficiaires.

153. La Conférence a approuvé la résolution suivante:

RESOLUTION 2/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine:

Considérant:

1. Que les activités du Programme alimentaire mondial profitent effectivement aux pays en développement;
2. Que nombre de pays d'Amérique latine entreprennent avec le Programme alimentaire mondial des projets importants dont l'exécution représente un gros avantage pour le développement économique et social des populations desdits pays;
3. Que les engagements actuels et futurs du Programme alimentaire mondial débordent largement les ressources disponibles, dont le niveau n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés;
4. Que l'augmentation des ressources du Programme alimentaire mondial permettrait aux pays latino-américains en développement de tirer un meilleur parti de ce dernier;

Décide:

1. De recommander au Directeur général de la FAO qu'il fasse appel aux gouvernements du monde entier, notamment à ceux des pays développés, pour qu'ils s'acquittent de leurs engagements et accroissent leurs contributions au Programme alimentaire mondial, qui bénéficie de l'appui entier de la douzième Conférence régionale pour l'Amérique latine;
2. D'inviter les pays d'Amérique latine à participer aussi efficacement que possible aux activités du Programme alimentaire mondial et à ses contributions;
3. De recommander au Directeur exécutif du PAM que l'aide alimentaire accordée vise essentiellement à promouvoir le développement des pays bénéficiaires, en évitant de perturber les marchés des produits traditionnellement exportés par les pays de la Région.

154. La Conférence a souligné l'importance du Congrès forestier mondial qui doit se tenir prochainement en Argentine ainsi que de la participation à ce dernier des délégations de tous les pays latino-américains.

155. On a évoqué aussi l'importance, pour la Région, du travail de la FAO dans le domaine des produits de base et du commerce extérieur, ainsi que de son rôle consultatif en matière de plans régionaux et sous-régionaux d'intégration.

156. Il a généralement été admis que la FAO avait satisfait aux recommandations formulées par la onzième Conférence régionale de Caracas. Deux délégations pourtant ont exprimé des réserves quant à l'action déployée pour faire face à la menace de la rouille du caféier. En réponse à cette déclaration, le Secrétariat a fait savoir que la FAO avait fait tout son possible pour mettre en oeuvre une campagne de prévention adéquate. Ainsi, la rapidité avec laquelle la demande brésilienne a été entendue a permis, avec l'aide financière du PNUD, de recruter des experts en pathologie et d'attribuer des bourses de perfectionnement, aux Etats-Unis et au Portugal, à des techniciens nationaux. En ce qui concerne les projets intéressant le Mexique, l'Amérique centrale, Panama et les pays andins de l'Amérique du Sud, les problèmes budgétaires auxquels s'est heurté le PNUD ont retardé la progression de ces projets. Le PNUD estime par ailleurs que toute action de ce genre doit avoir un caractère national, seule la coordination des plans nationaux pouvant se situer au niveau international. On a signalé que, dans ce cadre, le PNUD se propose d'autoriser cette année 18 mois d'experts d'assistance technique.

157. En ce qui concerne le rôle et les fonctions des Bureaux régionaux et des Représentants dans les pays, et leurs rapports avec le Siège, décrits dans le document LARC/72/3 et dans les exposés liminaires du Directeur général et du Sous-Directeur général, Département du développement, l'idée que l'on pourrait chercher à restreindre les attributions et les ressources des Bureaux régionaux a suscité une inquiétude certaine. C'est pourquoi les interventions ont toutes demandé le renforcement de la structure régionale de l'Organisation, et l'accroissement du Fonds destiné à rémunérer les experts-conseils. On a indiqué que seul un Bureau régional renforcé et souple est à même de fournir l'assistance technique dont les pays ont besoin. La centralisation fait perdre à la FAO des possibilités d'action dans les régions.

158. A l'égard des représentations dans les pays, on a exprimé le souhait que le Bureau régional trouve le moyen de les renforcer, en accordant la préférence aux pays relativement moins avancés sur le plan économique et disposés à entreprendre des réformes structurelles en faveur du développement intégré de leurs populations rurales.

159. On a fait observer que M. A.H. Boerma est le premier Directeur général qui ait mis en application une politique de renforcement des Bureaux régionaux et les pays ne voient pas pourquoi celle-ci ne devrait pas se poursuivre, voire s'accroître. Par ailleurs, on a fait remarquer que le Bureau régional d'Amérique latine se distingue des Bureaux correspondants des autres régions, par son efficacité et ses résultats, et que, par conséquent, rien ne justifie l'orientation généralisatrice qui paraît s'instaurer.

160. Une délégation a signalé, en revanche, qu'on ne peut fractionner toute l'activité de la FAO entre les cinq bureaux régionaux et qu'il faut délimiter les fonctions de ces derniers, tout en renforçant les représentations dans les pays.

161. Certains délégations se sont également inquiétées de ce que la proposition de restreindre les attributions des Bureaux régionaux émanait du Comité interne de la FAO dit le "Think tank" ou, sur 28 fonctionnaires environ de la FAO, 4 seulement proviennent des pays en développement et un seul d'entre eux est latino-américain. A cette inquiétude, le Directeur général a répondu en soulignant que ledit comité ne comportait pas de représentation géographique et constituait uniquement une équipe de travail, que tous les fonctionnaires de la FAO avaient la possibilité d'exprimer leurs opinions et qu'en fait la majorité le faisait. Toutes les activités de l'équipe de travail, ainsi que les décisions du Directeur général, seront soumises à l'examen du Conseil et à la Conférence.

162. Une autre délégation, partageant les opinions émises au sujet de l'oeuvre réalisée par le Bureau régional pour l'Amérique latine, a précisé qu'elle appuyait le renforcement de celui-ci à condition que l'opération ne se traduise pas par un gonflement démesuré des dépenses permanentes, vu les difficultés financières de la FAO.

163. La Conférence a approuvé les résolutions suivantes:

RESOLUTION 3/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine:

Considérant:

1. Que la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine recommande au conseil et au Directeur général de déléguer au Représentant régional les pouvoirs les plus étendus, pour que celui-ci puisse faire oeuvre efficace, sans obstacles bureaucratiques et sous sa pleine responsabilité, tout en relevant directement du Directeur général;
2. Qu'à cette même Conférence, il a été recommandé d'attribuer au Bureau régional de la FAO un rôle effectif de centralisation des renseignements techniques dans les domaines de sa compétence, afin de répondre aux exigences de l'évaluation des projets de développement et de financement;
3. Qu'en vertu de la recommandation 2/70 de la onzième Conférence régionale le Bureau régional pour l'Amérique latine a commencé à assumer des responsabilités accrues dans la définition et la préparation, conjointement avec les services nationaux de planification et les organismes de financement extérieur régionaux et mondiaux, des projets spécifiques de développement ainsi que dans la participation à des missions et réunions techniques;

Décide:

De recommander au Conseil et au Directeur général de la FAO:

1. D'amplifier la politique de décentralisation progressive et ordonnée de l'Organisation, de manière que le Siège délègue toujours plus de fonctions techniques et administratives au Bureau régional pour l'Amérique latine;
2. Qu'au moment de préparer et d'adopter le Programme de travail et budget pour l'exercice 1974-1975, ils accordent la priorité au renforcement du Bureau régional pour l'Amérique latine afin de:
 - a) Pouvoir le doter d'un effectif technique renforcé, lui permettant de poursuivre, entre autres, les tâches importantes énumérées dans les attendus de la présente résolution et
 - b) maintenir et accroître le Fonds mis à la disposition du Représentant régional pour des experts-conseils;
3. Qu'au cas où des circonstances d'ordre budgétaire viendraient à empêcher l'affectation au Bureau régional d'un personnel technique plus nombreux et l'installation de représentants dans les pays, au titre du Programme ordinaire, on envisage de transférer à la Région des fonctionnaires actuellement en poste à Rome afin de réaliser les objectifs susmentionnés.

Note: Les Etats-Unis se sont abstenus de voter, étant en faveur de renforcer les bureaux dans les pays, en plus des bureaux régionaux. A leur avis, la résolution revêt un caractère très restrictif en affectant globalement les ressources à la disposition de la FAO.

La délégation de la France s'abstient, car elle estime que son gouvernement sera mieux en mesure de préciser sa position définitive lorsque le Directeur général disposera des conclusions de l'étude de cette question confiée à M. Terver.

RESOLUTION 4/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que l'interdépendance incontestable des différentes activités socio-économiques qui influent sur le développement rural interdit et déconseille de traiter isolément les questions relatives à la production agricole, la commercialisation et la consommation des denrées alimentaires;
2. Que du fait de cette interdépendance il est plus fonctionnel de considérer le milieu rural comme l'une des unités fondamentales d'action permettant de parvenir au développement économique et social, moyennant un traitement coordonné des questions comme: la production agricole, la réforme agraire, la commercialisation et les agro-industries;
3. Que dans la majorité des pays latino-américains la carence de personnel spécialiste du traitement intégral du développement rural est patente;
4. Que le Comité technique des politiques alimentaires et nutritionnelles a établi qu'il convenait que la FAO exerce son action dans un concept de développement rural intégré;
5. Que le fait de ne pouvoir compter sur des ressources humaines spécialisées suffisantes constitue un sérieux obstacle, qui s'oppose à la réalisation de programmes de développement rural intégré, en particulier en ce qui concerne les agro-industries et la commercialisation des produits provenant du sol et de la mer;
6. Que, vu les difficultés financières de l'Organisation, il s'avère particulièrement important de déterminer les priorités d'action de la FAO, compte tenu des besoins fondamentaux des pays membres;
7. Qu'il est souhaitable et salubre de développer les échanges de techniciens qui travaillent dans les pays latino-américains, afin de compléter l'assistance technique internationale et de concrétiser ainsi la coordination des méthodes, systèmes et expériences, en harmonie avec les besoins et les politiques de chaque pays;

Décide:

1. De recommander aux Etats Membres:
 - a) De bien vouloir apporter l'appui nécessaire à la demande adressée au PNUD et à la FAO, pour qu'ils organisent et exécutent, dans le domaine du développement rural intégré, un projet régional d'assistance technique coordonnée, à moyen terme, qui devra être en priorité à la disposition des pays qui adopteront ce type de traitement intégré des problèmes du secteur rural.
 - b) De mettre en oeuvre un programme d'échanges de techniciens, qui permette un transfert réciproque d'expériences et de connaissances, dans des domaines spécifiques du développement rural intégré que les pays intéressés pourront déterminer. La FAO devra coopérer à la formulation des modalités de ces échanges;
2. De recommander au Directeur général de la FAO:
 - a) Qu'il signale à l'attention du PNUD l'importance d'accorder une attention prioritaire à l'organisation et à la mise en application, en coordination avec la FAO, d'un programme d'assistance technique portant sur les questions du développement rural intégré, et d'y affecter les moyens économiques et financiers nécessaires;

- b) De créer au plus tôt, auprès du Bureau régional pour l'Amérique latine, un groupe interdisciplinaire du développement rural, qui couvrirait les questions relatives à la planification, la réforme agraire, la production, l'agro-industrie, les coopératives, le crédit, la commercialisation, l'alimentation et la nutrition. Ce groupe sera chargé notamment de:
- i) Formuler une stratégie générale de la FAO, dans les disciplines susindiquées, pour le programme à moyen terme, en tenant compte des besoins et des plans de développement économique et social des pays de la Région;
 - ii) Programmer l'assistance technique et formuler des politiques de développement rural intégré;
 - iii) Organiser des séminaires et cours nationaux ou régionaux qui aborderont nécessairement les disciplines s'inscrivant dans l'optique du développement rural intégré.
- c) De procéder aux démarches nécessaires auprès du PNUD, des institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales, pour obtenir le concours d'experts et le financement du groupe de travail sur le développement rural intégré.

RESOLUTION 5/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que l'analyse de la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans les pays latino-américains fait ressortir la persistance d'un fort déséquilibre socio-économique dans les diverses couches de la population de la Région;
2. Que l'amélioration du bien-être général de la population rurale d'Amérique latine constitue un impératif régional dont la satisfaction ne peut ni ne doit être retardée;
3. Que le principal obstacle au développement agricole et au bien-être social des pays de la Région, notamment de ceux relativement moins avancés, tient à une croissance insuffisante de la demande intérieure, imputable à la faiblesse et à l'iniquité des niveaux des revenus et de leur distribution;
4. Que l'expansion du secteur agricole dépend fondamentalement de l'adoption de politiques visant à modifier les structures, telles que la conférence les a identifiées dans l'optique du développement rural intégré;
5. Qu'il est nécessaire de stimuler l'application de mesures concrètes de réformes propres à amenuiser les différences de croissance et de développement général entre les divers pays de la Région, en appuyant des programmes d'assistance technique solides, permanents et stables dans les pays relativement moins avancés; et
6. Que l'aide technique internationale, ainsi que les possibilités de formation de cadres qu'offre la FAO à l'Amérique latine représentent un effort remarquable qu'il convient de renforcer et de canaliser vers les pays dont la croissance est plus lente que dans le reste de la Région;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO:

1. De renforcer le Bureau régional, les projets régionaux ainsi que les Bureaux de la FAO dans tous les pays de la Région, et de préférence dans ceux relativement moins développés, en insistant sur la planification et le programmation du développement rural intégré dans lesdits pays;
2. De prévoir, au bénéfice de la Région, un projet de démonstration de développement rural intégré, en commençant à l'exécuter dans les pays ayant adopté des politiques visant à modifier les structures en faveur de la population rurale; et
3. De communiquer aux organismes de formation et d'assistance technique en place dans la Région le souhait exprimé par la présente Conférence pour qu'ils étudient sérieusement la nécessité d'orienter et d'amplifier leurs activités dans l'optique du développement rural intégré.

164. On a reconnu dans l'ensemble que le Directeur général avait agi avec sérieux et promptitude devant la crise financière qu'affronte l'Organisation, en concentrant l'action de l'Organisation dans les domaines les plus prioritaires et en pratiquant certaines économies sur les dépenses dont on pouvait se dispenser en attendant un budget plus étoffé.

165. Le Directeur général a tenu à signaler, en réponse à une demande sur le dispositif de répartition des quote-parts des pays dans le financement de la FAO, qu'il n'est pas habilité à modifier les contributions des pays; que la réduction éventuelle de la contribution des Etats-Unis aux organisations du système des Nations Unies n'a rien encore d'officiel, car tout ce que l'on sait c'est qu'un projet de loi dans ce sens a été approuvé dans des versions différentes par le Sénat et la Chambre des Représentants et qu'il attend l'adoption définitive par le Congrès. On ne peut en aucune manière influencer sur cette décision. Si elle devait se confirmer, le problème serait examiné au niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies.

166. Plusieurs délégations ont évoqué en termes très élogieux l'exposé du Secrétaire exécutif de la CEPAL, considérant que ses déclarations ont été lucides, clairvoyantes et réalistes. L'accord s'est fait sur l'optique contenue dans les documents présentés par le Secrétariat, selon laquelle le taux de croissance de la demande, tant intérieure qu'extérieure mais surtout intérieure, constitue l'élément le plus déterminant pour le rythme de croissance de la production agricole. On a signalé aussi que des stimulants en matière de prix peuvent également favoriser l'augmentation de la production. Il ne faut pas oublier pour autant que, dans certains domaines, et surtout dans certaines régions, la rigidité de l'offre brime l'expansion de la production.

167. La notion de pluralité des voies du développement a reçu un accueil favorable. De l'avis de l'une des délégations, elle amènerait, semble-t-il, la CEPAL à abandonner son attitude antérieure pour adopter une position plus réaliste.

168. En accord avec les principes formulés par le Directeur général de la FAO et le Secrétaire exécutif de la CEPAL, on a fait remarquer que le secteur agricole pèse si lourdement dans l'ensemble de l'économie des pays de la Région qu'il faut lui reconnaître une importance particulière dans la formulation d'une stratégie d'expansion. Il convient néanmoins de redimensionner le concept de développement agricole car une stratégie globale ne saurait se concevoir uniquement comme une concentration d'efforts en vue d'augmenter la production agricole mais doit, dans une perspective plus vaste et réaliste, envisager le développement rural sous un angle intégré en lui conférant un caractère éminemment social.

169. Citant des chiffres confirmant que les perspectives pour l'Amérique latine, au cours de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, n'ont rien d'encourageant, quelques délégations se sont déclarées convaincues qu'il est possible de redresser la situation d'ici la fin de ladite décennie, mais qu'à cet effet des transformations

s'imposent dans les structures socio-économiques de la plupart des pays de notre continent, car seuls ceux qui entreprendront de véritables processus révolutionnaires pourront échapper à cet avenir si sombre.

170. L'opinion générale s'est déclarée en faveur de l'oeuvre accomplie par le Directeur général de la FAO à la tête de l'Organisation. On a fait ressortir l'importance qu'il attache aux problèmes de la Région et estimé que les conceptions présentées dans son exposé liminaire sont franches, positives et directes.

171. La Conférence a également été unanime pour louer l'action que M. Juan Felipe Yriart, Sous-Directeur général, a menée pendant trois ans et demi en qualité de Représentant régional pour l'Amérique latine, avant d'assumer les fonctions de caractère plus général qui lui échoient désormais au Siège, à la tête du Département du développement. Des éloges ont également été décernés à M. Pedro Moral-López, Représentant régional par intérim de la FAO, pour l'excellent travail qu'il a réalisé ces derniers mois. De même, l'élection de M. Armando Samper en remplacement de M. Yriart a été jugée fort avisée et la Conférence lui a souhaité un grand succès dans l'accomplissement de sa tâche en qualité de nouveau Représentant régional.

172. Une délégation a exprimé le souhait que la FAO nomme en temps opportun un Représentant/Conseiller agricole principal dans son pays, ce qu'elle devrait faire dans tous les pays où elle n'a pas encore affecté ce type de fonctionnaires. De plus, selon cette même délégation, le rattachement actuel des représentants de la FAO au PNUD n'est pas fonctionnel, car il les prive de leur liberté d'action dans leur assistance aux pays.

173. On a mentionné également l'opportunité d'intégrer les études prospectives du développement de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale et de les étendre au plus tôt aux pays de la Région qui n'y ont pas encore été inclus.

174. Plusieurs délégations ont évoqué la nécessité de renforcer les mécanismes de coordination des activités de la FAO dans la Région, avec celles d'autres organisations internationales du système des Nations Unies, du système interaméricain, des organismes bilatéraux ou entreprises privées d'aide aux pays de la Région.

175. Une délégation a fait savoir qu'elle ne partageait pas certains concepts contenus dans le discours du Directeur général et dans certains des documents présentés par la FAO à la Conférence. Elle récuse notamment les critères selon lesquels les aspects sociaux du développement peuvent primer sur des objectifs économiquement plus valables. Il faut considérer les deux objectifs simultanément, si l'on veut que les premiers puissent prendre corps.

Augmentation du pouvoir d'achat de la population

176. La majorité des délégations qui sont intervenues sur ce point ont adopté la thèse exposée dans le document LARC/72/4, à savoir que la faiblesse du pouvoir d'achat de la population se traduit par une demande de produits agricoles peu dynamique, obstacle principal à l'expansion de la production. La majorité s'est également associée aux avis exprimés dans ce document, selon lesquels la redistribution du revenu constitue un moyen stratégique d'améliorer le pouvoir d'achat des couches économiquement les plus faibles de la population. Il existe actuellement dans la plupart des pays de la Région une forte concentration du revenu car, tant en termes absolus que relatifs, les profits résultant de l'expansion économique sont répartis très inégalement, phénomène qui aurait tendance à se perpétuer si l'on ne redresse pas la situation.

177. Diverses délégations ont affirmé que la redistribution du revenu est indispensable à un développement économique soutenu et ne peut donc se substituer à, mais seulement compléter, des mécanismes tels que les stimulants fiscaux ou financiers. Il convient cependant de mieux étudier l'influence d'autres facteurs sur la distribution du revenu, comme l'inflation, les monopoles, les transferts de technologie, etc.

178. Une autre délégation a jugé exagérée l'importance attribuée dans le discours du Directeur général et dans plusieurs documents présentés à la Conférence, à la redistribution

du revenu en tant que moyen de dynamiser la demande intérieure et, partant, la production. La distribution du revenu, a-t-elle dit, constitue un domaine nébuleux, peu connu, et les statistiques dont on dispose pour étayer les analyses sont encore incomplètes. Elle a soutenu également que les politiques de redistribution doivent envisager d'autres moyens analogues d'agir sur la demande et la production, comme par exemple le recours à de judicieuses politiques de prix aux producteurs et aux consommateurs, ainsi que la correction des faiblesses des systèmes de commercialisation actuels qui ferait baisser les coûts et amènerait ainsi une augmentation généralisée du pouvoir d'achat.

179. La production est un fait économique, a poursuivi cette délégation, tandis que la redistribution du revenu est une décision politique. On peut aplanir les inégalités grâce à l'efficacité économique, s'il s'agit d'améliorer la répartition des bénéfices résultant de l'expansion à l'aide de structures de redistribution appropriées.

180. Le document LARC/72/4, a-t-elle ajouté, représente, sous l'angle prospectif, un exercice hypothétique plus précis que l'ancien Plan indicatif mondial, mais, sous l'angle dialectique, il introduit un raisonnement tendancieux, en considérant que la redistribution du revenu est fatalement liée à une réforme agraire généralisée. Partisan de la réforme agraire intégrée, elle estime que, dans le cas de son pays, il faut l'entendre dans un sens fonctionnel et non géographique. C'est pourquoi on a fixé des domaines de priorité, car autrement on ne saurait où trouver les ressources pour aider des centaines de milliers de familles rurales.

181. Une autre délégation, se ralliant aux principes contenus dans le document LARC/72/4, a déclaré que son pays pratique énergiquement la redistribution des revenus, ce qui se traduit déjà par une très forte dynamisation de la demande et, parallèlement, de la production agricole et de l'économie en général. Mieux encore, l'effet de cette expansion sur la demande agricole dépasse les prévisions, ce qui fait qu'une forte pression s'exerce pour que l'on importe des aliments.

182. D'aucuns ont fait observer que les études prospectives du développement agricole effectuées par la FAO, dont l'utilité et la validité sont évidentes, présentent cependant un certain degré de généralisation qui, faute de tenir compte des situations respectives de pays dont les niveaux de développement diffèrent beaucoup, aboutit à la longue à une certaine discrimination. Ces études, a-t-on suggéré, devraient caractériser davantage les pays en fonction de leurs niveaux relatifs de développement.

183. Une délégation a rejeté les paragraphes 25 à 29 du document LARC/72/4, en ce qu'ils préconisent, comme unique moyen de faire progresser l'agriculture dans la Région, d'augmenter la consommation intérieure, surtout celle des produits généralement en excédent. Ce qu'il faut, c'est formuler et appliquer des politiques et des programmes qui réorientent et réorganisent la production agricole et halieutique d'aliments, de manière à incorporer les changements nécessaires dans la structure de la commercialisation et de la consommation en fonction du type de ressources dont dispose la Région et des niveaux nutritionnels requis par les populations et les schémas de consommation.

184. Le Secrétariat a répondu à quelques-unes des questions posées par les délégations. A propos de l'objection soulevée quant au caractère tendancieux de l'optique concernant la réforme agraire, il a précisé que les hypothèses de redistribution du revenu s'appliquent à l'ensemble de l'économie. Etant donné, toutefois, l'importance proportionnelle de la population agricole par rapport à la population totale, il fallait ajuster également la redistribution du revenu à l'intérieur du secteur agricole, de manière que les objectifs proposés pour les différentes couches de population sur le plan général puissent aussi être réalisés dans le secteur agricole, compte tenu de l'accroissement prévisible du Produit agricole brut. Il est ressorti de cet ajustement que: (a) dans les hypothèses d'une réforme de la distribution du revenu, il faudrait envisager des modifications variables au rapport des termes de l'échange entre l'agriculture et le reste de l'économie; (b) que les mesures d'intensification de l'emploi et de relèvement des salaires, quoiqu'utiles pour la redistribution du revenu, seraient insuffisantes pour porter le revenu réel des masses rurales à des

niveaux compatibles avec les hypothèses globales de redistribution. C'est pourquoi on a conclu qu'il était absolument nécessaire de mettre en oeuvre de sérieux programmes de réforme agraire.

185. En réponse à une demande sur les possibilités du secteur agricole de faire face aux diverses hypothèses de la demande, envisagées dans le document de référence, on a fait observer qu'effectivement cet ajustement figurait dans les études prospectives du développement agricole. Le Secrétariat a précisé en outre que même si ces études portent sur des régions, l'analyse et les projections se font pays par pays.

186. En ce qui concerne les effets de la réforme des structures de distribution sur le taux de l'épargne, on a fait remarquer que la redistribution se pose en termes de dépense de la consommation privée et non de revenu total. Ainsi, la redistribution n'affecterait pas le taux d'épargne, car le rapport consommation/épargne irait de pair avec les taux de croissance économique projetés.

Ajustements agricoles internationaux

187. Le Vice-Président du Comité technique des ajustements agricoles internationaux a présenté à la Conférence le rapport approuvé par ce dernier le 25 août 1972. Il a rappelé brièvement les tâches accomplies, et mis en relief l'unanimité d'opinion des participants sur la nécessité d'opérer un ajustement important pour obvier aux déséquilibres actuels tant du commerce que de la production agricole. Il a signalé également l'importance particulière que les problèmes actuels revêtent pour les pays en développement. Le Président de la Conférence a soumis le rapport et les recommandations approuvées par le Comité des ajustements agricoles, à l'examen de la séance plénière.

188. La Conférence a examiné quelques-uns des points principaux liés aux ajustements agricoles. On a admis généralement que cette question était de la plus haute importance et qu'il convenait de l'inclure dans l'ordre du jour de la Conférence de la FAO de 1973. La question a été assez controversée. On a estimé que l'optique adoptée par le Secrétariat dans la préparation du rapport à la Conférence était correcte, bien qu'une délégation ait été d'avis qu'il faudrait offrir diverses solutions possibles au lieu d'une série unique de propositions. Diverses délégations ont été d'avis que les études sur les ajustements agricoles internationaux pourraient servir de base aux négociations au sein du GATT et de la CNUCED, et elles ont estimé que la FAO devrait prêter son appui aux pays en développement lors des prochaines négociations qui doivent se tenir en 1973 dans le cadre du GATT.

189. Les participants ont exprimé leur intérêt pour l'évolution qui s'est produite eu égard à l'importance de la notion d'ajustement agricole. Au début, celle-ci se référait uniquement aux mesures que les pays adoptent sur le plan interne pour ajuster la production à la demande et améliorer les revenus du secteur rural. Dorénavant, le concept est beaucoup plus vaste puisque, outre ses aspects internes, il englobe ceux relatifs au commerce et à d'autres éléments de portée internationale, les transferts de technologie par exemple.

190. Quelques délégations ont souligné la nécessité de traiter la question des ajustements agricoles sur deux plans et en deux étapes: sous l'angle des zones développées dans un premier temps, puis sur le plan global. Les systèmes et les institutions d'intégration économique pourraient jouer un rôle dynamique dans la promotion des ajustements agricoles internationaux et la régulation des investissements extérieurs. On a évoqué également la nécessité impérieuse de supprimer, dans le cadre des ajustements agricoles, les barrières tarifaires et non tarifaires que dressent les pays développés. A elle seule, une petite modification du taux d'autosuffisance dans l'approvisionnement en produits agricoles des pays développés, pourrait élargir ces marchés dans des proportions telles que de nouveaux horizons s'ouvriraient aux pays en développement et à tout le commerce mondial.

191. Le Représentant du Directeur général a exprimé son intérêt tout particulier pour les études préconisées dans les résolutions formulées sur ce point. Ces études sont l'indice d'une préoccupation qui règne dans la Région et dont il faudrait autant que possible tenir

compte dans les activités présentes et futures de la FAO dans ce domaine. Toutefois, étant donné les restrictions financières, circonstance dont la Conférence aura à connaître et à débattre, il se pourrait que certaines de ces études ne puissent être ni entreprises ni achevées dans les délais prévus.

192. La Conférence a approuvé à l'unanimité, après quelques modifications, le rapport du Comité technique dont le texte figure en annexe au présent rapport.

193. La Conférence a approuvé - dans les conditions qui sont indiquées à la suite de chacune d'elles dans le cas où l'unanimité ne s'est pas faite - les résolutions ci-après:

RESOLUTION 6/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Prenant note:

De l'aggravation de la situation relative des pays en développement dans le contexte de l'économie mondiale, de la détérioration des termes de l'échange, du taux insuffisant de développement, des possibilités réduites d'achat à l'extérieur, du manque de souplesse croissant dans le volume et la composition des exportations:

Considérant:

1. Qu'il apparaît chaque jour plus clairement que les objectifs envisagés par l'Assemblée générale des Nations Unies dans la stratégie internationale de la deuxième Décennie pour le développement ne seront pas atteints et qu'une inégalité considérable et toujours plus accusée entre les pays est inévitable si les efforts en faveur de la coopération internationale ne se traduisent pas par des résultats concrets;
2. Que des causes très diverses sont à l'origine de cet état de choses, dont la nature même de la production et des exportations des pays de la Région, le nombre réduit de produits qui les composent, l'élasticité limitée de la consommation, l'influence nuisable des immenses lacunes qu'accuse le commerce international en raison de politiques autarciques, de pratiques et de règlements discriminatoires ainsi que de restrictions à la demande, toutes causes qui se répercutent directement sur l'Amérique latine et la perturbent gravement;
3. Que, à moins d'introduire de profondes modifications, les prévisions pour les années à venir sont décourageantes et mettent en doute la possibilité de maintenir la vie économique et sociale dans l'ordre et la normalité;
4. Qu'il est nécessaire par conséquent de revoir avec largesse d'esprit les concepts et institutions ainsi que de mettre en oeuvre les dispositions voulues pour modifier la tendance actuelle de l'évolution;

Décide:

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:

1. Que, dans la conception et l'application des ajustements agricoles, on considère comme objectif fondamental l'adoption de mesures fondées sur la coopération internationale qui permettent aux pays en développement de réaliser le taux d'accroissement proposé dans la stratégie internationale de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement;
2. Que la mise en oeuvre de ces mesures dans les pays en développement favorise la pleine utilisation de la capacité de production, l'augmentation de la productivité des ressources, l'application de stratégies et programmes nationaux de diversification de la production, l'intensification de la demande intérieure, le renforcement de

l'efficacité du système d'approvisionnement et enfin, la promotion du développement agro-industriel pour une meilleure utilisation de la production agricole, de l'expansion du marché intérieur et de la diversification des exportations;

3. D'appliquer les mesures en question dans les pays en développement de manière à apporter des ajustements nationaux à la production et au commerce, grâce auxquels on pourra réduire prudemment les subsides de tous types et autres formes de protectionnisme en faveur de productions agricoles non rentables;
4. Que, dans le commerce international, ces mesures permettent d'une part d'éliminer progressivement les entraves à l'échange de produits agricoles entre pays plus ou moins développés, en offrant aux produits des pays en développement un accès plus facile et plus large au marché et, d'autre part, de favoriser le commerce intra-régional dans les zones à faibles niveaux de revenu par habitant.

Note: la délégation de la France s'est abstenue de voter la résolution pour les raisons indiquées dans le rapport du Comité technique (paragraphe 25, alinéa 1).

RESOLUTION 7/72

Le douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que, si les projections de la FAO se vérifient et si se poursuivent les tendances actuelles de la situation agricole mondiale, la fin de la présente décennie sera marquée par de profonds déséquilibres dans le commerce agricole mondial qui, d'une part, accusera d'importants excédents de blé, de céréales secondaires, de riz, de matières grasses, et, d'autre part, de graves pénuries, notamment de viande, de lait, de poisson et de papier à journal;
2. Que la situation ci-dessus coïncide avec d'autres graves déséquilibres qui revêtent une importance particulière pour les pays en développement et qui sont les suivants:
 - a) La population rurale des régions en voie de développement qui représentait, en 1970, 75 pour cent de la population totale, n'en représentera plus que 70 pour cent en 1980; l'augmentation que connaîtra la main-d'oeuvre totale au cours de la présente décennie, soit 170 millions de personnes, intéressera, pour près de la moitié, le secteur rural;
 - b) l'accroissement considérable de la population agricole dans les pays en développement aggraverait encore les problèmes que suscite le fort degré de sous-emploi et de chômage en agriculture;
 - c) La part des pays à revenu élevé dans la production agricole mondiale est de 70 pour cent, celle des pays en développement n'étant que de 30 pour cent, alors que dans ces derniers la population représente 50 pour cent de la population mondiale et en représentera 60 pour cent en 1980;
 - d) Alors que, selon la stratégie de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, l'expansion annuelle minimum de la production agricole devrait être de 4 pour cent pour les pays en développement, les projections de la FAO montrent qu'elle ne sera probablement que de 3,3 pour cent, à en juger par l'accroissement effectif de 2,9 pour cent réalisé au cours de la dernière décennie;

- e) Faute de progrès suffisants dans l'agriculture des pays en développement, il existera encore, en 1980, 42 pays, totalisant une population de 1 400 millions, où les niveaux moyens nationaux des rations caloriques seront inférieurs aux besoins nutritionnels minimums;
3. Que, pour remédier au déséquilibre du commerce agricole, il faudrait avant tout diminuer, dans les pays développés, les cultures à tendance excédentaire, soit, en d'autres termes, réduire les subventions accordées à ces cultures;
4. Qu'il serait souhaitable de corriger à la fois les déséquilibres du commerce agricole mondial et ceux qui nuisent le plus à l'agriculture des pays en développement - niveau élevé du chômage rural, faible participation à la production mondiale, indice insuffisant de son expansion ces dernières années et incidence de la malnutrition;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO:

1. Que la FAO prépare et présente à la dix-septième session de la Conférence en 1973, une étude sur les possibilités et incidences qu'offrirait la création d'un "Fonds destiné à remédier aux déséquilibres agricoles mondiaux", et revêtant les principales caractéristiques ci-après:
 - a) Le Fonds serait géré par les organismes internationaux de financement dont déciderait la communauté, le FAO apportant sa participation technique;
 - b) Les ressources viendraient en supplément sous forme de contributions de la part des pays développés, qui consacrerait à cet effet les crédits et autres ressources libérés en vertu d'une politique visant à diminuer les subsides à leur propre agriculture;
 - c) Ces ressources seraient fournies sous forme de prêts aux pays en voie de développement, pour les secteurs critiques, afin de favoriser l'équilibre du commerce mondial et notamment la production de viande, de lait, de poisson et de papier à journal, et autres denrées pour lesquelles il s'avérerait nécessaire d'augmenter la production.
 - d) Les prêts seraient consentis avec une période de grâce de dix ans et un délai total d'amortissement de 35 ans, et l'on appliquerait des taux d'intérêt faibles et adaptés aux conditions particulières de l'agriculture dans les pays en voie de développement;
2. Que cette résolution, étant donné l'intérêt général qu'elle présente pour les pays en développement, soit distribuée à titre d'information à la prochaine session du Conseil ainsi qu'aux Conférences de la FAO qui se tiendront cette année pour les régions en développement.

Note: La délégation de Cuba s'est abstenue de voter, précisant qu'elle était d'accord avec l'esprit et les objectifs de ladite résolution, mais que le texte de l'alinéa (a) du point 1 ne lui donnait pas satisfaction. La délégation de la France s'est abstenue de se prononcer, en précisant qu'elle n'avait aucun motif fondamental pour s'opposer à cette résolution, mais que celle-ci omet de mentionner certains autres aspects qui déterminent l'actuel déséquilibre des marchés mondiaux; elle a reconnu le rôle important qui, hors du cadre des négociations du commerce international qui échappent à sa compétence, incombe à la FAO notamment en ce qui concerne les travaux du Comité des produits et de ses Groupes de travail. La délégation des Etats-Unis s'est également abstenue, considérant que les pays développés s'efforcent de modifier leurs programmes

de soutien et de prix élevés pour décourager certaines productions; qu'ils augmentent leurs contributions aux programmes de distributions d'aliments, estimant qu'il faut libéraliser le commerce en éliminant toutes les restrictions et jugeant que les pays en développement doivent réajuster leurs politiques internes de gestion de l'agriculture, tout en satisfaisant aux besoins croissants des secteurs sous-alimentés de leur population. La délégation de la France s'est prononcée contre et a précisé que les propositions visant à créer des fonds prévoyant des contributions concrètes à des fins spéciales ont tendance à se multiplier à un rythme accéléré, ce qui aboutirait fatalement à des chevauchements, à des doubles emplois et à la dispersion des efforts. Elle a rappelé la responsabilité qui incombe aux organismes internationaux de financement comme la BIRD, les Banques régionales et le PNUD. Elle a souligné également la part importante du budget de l'agriculture française consacrée à résoudre les problèmes sociaux et culturels dans le but de pallier les déséquilibres du secteur agricole et rural et d'orienter la production agricole, tout en continuant à résoudre sur le plan national les problèmes fondamentaux qui se posent à l'échelle internationale.

RESOLUTION 8/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que l'économie agricole mondiale se caractérise par une série de déséquilibres, découlant en grande partie des politiques protectionnistes des pays industrialisés;
2. Que cette situation a entraîné des désajustements de la production agricole par rapport à la demande commerciale, sans que le faible pourcentage de population des pays industrialisés qui relève de ce secteur ait pu obtenir des niveaux de revenu équivalents à ceux des autres secteurs;
3. Que la production agricole des pays industrialisés est supérieure à celle des pays en développement malgré les progrès réalisés par ceux-ci touchant l'accroissement de leur productivité;
4. Que la demande intérieure des pays en développement est insuffisante pour absorber tout ce qu'ils seraient à même de produire et que, paradoxalement, le spectre de la faim reste présent;
5. Que les négociations du GATT ont été décourageantes et qu'en conséquence les exportations agricoles des pays en développement ont augmenté à un rythme extrêmement lent;

Décide:

De recommander aux Etats Membres:

1. De ratifier l'importance que la seizième Conférence de la FAO a accordé à la nécessité de parvenir à des ajustements internationaux de l'agriculture sur le plan mondial;
2. De considérer cette question comme l'un des points principaux qui devront être abordés par la dix-septième Conférence de la FAO en 1973;
3. De soutenir l'optique que le Secrétariat de la FAO a proposé d'imprimer à l'étude de cette importante question et qui se résume dans les points ci-après:
 - a) Concevoir les ajustements comme une série de processus d'évolution de l'agriculture mondiale;

- b) Souligner les incidences du commerce mondial sur le développement de la production agricole;
- c) Examiner également le problème de la répartition des revenus, en même temps qu'on analyse les programmes d'aide et de transfert de technologie;
- d) Etudier les facteurs structurels et politiques qui empêchent le secteur agricole de suivre l'évolution de la demande et des conditions de production; et
- e) Recommander avant tout des mesures qui correspondent aux besoins des pays en développement, analysés dans le contexte de la stratégie internationale de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

Note: Les délégations de la France et des Pays-Bas se sont prononcées en faveur de la résolution, mais contre les attendus. La délégation des E.-U. s'est abstenue des votes.

RESOLUTION 9/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

- 1. Qu'en dépit de son importance dans la Région, le secteur agricole n'évolue que lentement, sans parvenir au rythme accéléré qu'exige le développement harmonieux de son économie;
- 2. Que cette situation est en grande partie imputable aux déséquilibres actuels dans l'économie agricole mondiale, eu égard surtout au comportement du marché en ce qui concerne les produits qu'exporte l'Amérique latine;
- 3. Qu'il est capital d'apporter à l'agriculture des ajustements internationaux, sur le plan mondial, et qu'à cette fin le Secrétariat a commencé à établir un rapport à l'intention de la dix-septième session de la Conférence en 1973;
- 4. Qu'il convient d'adopter une action régionale concertée pour améliorer la position de l'Amérique latine dans le contexte du développement agricole mondial;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO:

- 1. Que, pour étayer le rapport sur les aspects internationaux de l'ajustement agricole au niveau mondial et l'étude complémentaire des facteurs influant sur l'ajustement de l'agriculture dans les pays développés, on entreprenne, à l'intention de la prochaine Conférence régionale, une étude sur la stratégie à adopter par l'Amérique latine pour remédier à sa position défavorable sur le marché agricole mondial;
- 2. Que ladite étude porte sur les problèmes de distribution des moyens financiers et techniques de la Région, en même temps que sur la meilleure répartition et utilisation de ces ressources humaines et naturelles;
- 3. Qu'à titre de corollaire à la distribution des ressources, l'étude mette l'accent sur la programmation du développement agricole dans une optique régionale, en s'efforçant de tirer le meilleur parti possible des organes sous-régionaux

d'intégration, afin de raffermir la position respective des pays dans leurs tractations avec le marché mondial des produits agricoles.

Note: La délégation des Etats-Unis s'est abstenue de voter cette résolution.

RESOLUTION 10/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que, de par leur avance technique, les pays développés peuvent produire pour accroître considérablement leur taux d'autosuffisance et augmenter leur part sur le marché extérieur des produits agricoles;
2. Que ces mêmes pays se trouvent aux prises avec la nécessité d'ajuster leur secteur agricole pour répondre aux besoins d'un grand nombre de leurs agriculteurs dont les niveaux relatifs de revenu sont actuellement très faibles;
3. Qu'à condition d'envisager le développement agricole indépendamment du reste des autres secteurs de l'économie, les pays en développement pourraient soutenir avantageusement la concurrence sur les marchés internationaux, d'autant plus que leurs aspirations sont pour le moment modestes; que, cependant, dans le contexte économique, les pays développés sont en mesure d'augmenter les subsides et de placer favorablement leurs produits sur le marché mondial, ce que ne peuvent faire les pays en voie de développement;
4. Que les obstacles que dressent les pays développés à la commercialisation et/ou à l'augmentation de la consommation de produits provenant essentiellement des pays en développement, nuisent à la demande internationale desdits produits;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO:

1. Que la FAO entreprenne l'analyse des conséquences que pourraient avoir d'autres politiques d'auto-suffisance adoptées dans les pays développés sur les exportations de produits agricoles des pays en développement;
2. Que soit effectuée une étude des coûts relatifs de production, y compris les différents niveaux de coûts dérivés des subventions directes ou indirectes consenties tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Bien que cette étude soit nécessaire et qu'elle ressortisse incontestablement à la compétence de la FAO, il faut, étant donné sa nature et le fait qu'elle doit refléter le coût réel de production dans les pays, qu'elle soit réalisée conjointement avec ces derniers. Aussi, serait-il souhaitable que les pays de la région désignent des chargés de liaison pour l'exécution de cette étude, afin de mettre au point une méthodologie commune de travail et d'obtenir des résultats adéquats qui puissent, dans la mesure du possible, être utiles à la prochaine Conférence générale de la FAO;
3. Que soit effectuée une étude analysant les répercussions qu'aurait, sur la demande des produits agricoles d'exportation des pays en développement, la suppression des divers obstacles auxquels se heurtent, dans les pays développés, tant à l'économie de marché qu'à l'économie centralement planifiée, la commercialisation et/ou l'augmentation de la consommation des denrées produites essentiellement dans les pays en développement, par exemple les produits tropicaux.

Note: La délégation de la France a voté contre cette résolution, estimant qu'on préjugait ainsi des résultats des négociations du GATT qui auront lieu en 1973. La délégation des Etats-Unis s'est abstenue.

RESOLUTION 11/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que l'analyse du document LARC/72/5, intitulé "Perspectives et problèmes du commerce comme cadre à l'ajustement international de l'agriculture", présenté au Comité par la FAO, fait ressortir ce qui suit:
 - a) Les exportations agricoles de l'Amérique latine portent sur un nombre limité de produits;
 - b) La capacité de réaction de l'agriculture latino-américaine est limitée devant les changements qui se produisent dans la demande extérieure;
 - c) La majorité des pays de la Région dépend encore en grande partie des exportations agricoles pour ses entrées de devises;
 - d) Les exportations des pays en développement doivent augmenter en moyenne de 7 pour cent par an au cours de la décennie 1970 à 1980;
 - e) La qualité, le volume de la production et les prix jouent un rôle capital dans l'accroissement du commerce extérieur de la Région;
 - f) La promotion des exportations appelle une attention beaucoup plus grande de la part des gouvernements de la Région;
 - g) Les marchés actuels et éventuels doivent être l'objet d'une étude permanente et individualisée; et
 - h) Les produits non traditionnels offrent de multiples possibilités d'échanges extérieurs.
2. Qu'étant donné ce qui précède, il faut:
 - a) Diversifier la production agricole aux fins d'exportation;
 - b) Connaître à fond les possibilités des marchés extérieurs;
 - c) Mettre en place des organes intérieurs capables de planifier, d'organiser et d'offrir une production exportable sur des bases réelles et concrètes;
 - d) Appliquer des techniques appropriées pour répondre aux exigences des marchés extérieurs.

Décide:

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:

1. Que l'Organisation satisfasse en priorité aux besoins d'assistance technique présentés par les pays de la Région dans ce domaine;
2. Qu'il invite le Programme des Nations Unies pour le développement à tenir dûment compte du financement des projets d'assistance technique pour lesquels on a recours à lui dans ce domaine, conformément aux priorités établies par le pays bénéficiaire pour répondre à ses chiffres de planification indicatifs.
3. Que dans les Programmes par pays et les demandes d'assistance technique qu'ils adressent à la FAO et au PNUD, ils accordent aux questions touchant les ajustements agricoles une priorité en rapport avec leur importance dans le développement national.

RESOLUTION 12/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que le Codex Alimentarius cherche à établir des normes alimentaires internationales dans le but de "protéger la santé du consommateur et de garantir l'application de pratiques équitables dans le commerce des aliments";
2. Que le but poursuivi par la Commission mixte FAO/OMS du Codex Alimentarius est l'adoption d'un code de normes alimentaires reconnues par tous les pays importateurs et exportateurs, conçu comme un moyen de contribuer à l'harmonisation des définitions et conditions applicables aux aliments, et pour faciliter le commerce international;
3. Que le Principe 11 de la Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, fruit de la réunion de Stockholm de juin dernier, souligne que "les Etats et les organisations internationales devraient prendre les mesures voulues pour s'entendre sur les moyens de parer aux conséquences économiques que peut avoir, au niveau national et international, l'application de mesures de protection de l'environnement";
4. Que le fait que certains pays sont les fournisseurs de produits traditionnels très connus sur le marché international ne doit pas signifier que les produits similaires que les pays en voie de développement commencent à exporter doivent être catalogués ou désignés avec des noms et selon des classifications différents de ceux des produits homologues traditionnels, ce qui reviendrait à utiliser le Codex Alimentarius comme une véritable barrière non douanière aux exportations des pays en développement;
5. Qu'il faut réaffirmer le Principe 23 de la Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement d'après lequel, "sans préjudice des principes généraux qui pourront être retenus par la communauté internationale, ni des critères et niveaux minimaux qui devront être définis à l'échelon national, il faudra, dans tous les cas, tenir compte des échelles de valeur prévalant dans chaque pays et de l'applicabilité de normes qui sont valables pour les pays les plus avancés mais qui peuvent ne pas être adaptées aux pays en voie de développement, et être pour ces pays d'un coût social injustifié";

Décide:

1. D'appeler l'attention du Conseil et du Directeur général de la FAO sur le risque pour le Codex Alimentarius de devenir une barrière non douanière, s'il se fonde sur des classifications et des dénominations qui impliquent une distinction discriminatoire en faveur de certains produits traditionnels exclusivement; et de demander au Directeur général de la FAO qu'il fasse part de cette préoccupation au secrétaire général du GATT;
2. De recommander aux gouvernements de la Région de participer de manière régulière et coordonnée aux réunions des Comités du Codex Alimentarius, car leur adhésion aux normes internationales facilitera l'accès aux marchés mondiaux et permettra d'empêcher que les pays latino-américains ne voient leurs produits agricoles refoulés ou sous-évalués sur le marché international, du fait de classifications internationales imposées de manière discriminatoire.

RESOLUTION 13/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que l'Assemblée générale des Nations Unies, consciente des besoins des pays en développement et avec l'accord unanime de tous ses Etats Membres, a fixé auxdits pays les objectifs à atteindre en matière de taux annuel de croissance dans le cadre de la deuxième Décennie pour le développement;
2. Que, du fait de la détérioration de la position relative de ces pays dans l'économie mondiale, il leur sera clairement difficile d'atteindre ces objectifs, si les pays développés ne tiennent pas les promesses de coopération internationale auxquelles ils se sont solennellement engagés;
3. Que l'élimination progressive de tous les obstacles auxquels se heurte le commerce international, et des mesures politiques destinées à favoriser artificiellement, sur le plan de l'expansion et de la concurrence, les produits de base des pays industriels, est une aspiration légitime de tous les pays en développement et en particulier de l'Amérique latine;
4. Que la dégradation des termes de l'échange et la diminution de la part des exportations des pays en développement de la Région dans le commerce agricole international, se traduisent par l'affaiblissement de leur pouvoir d'achat pour acquérir à l'extérieur les biens et services indispensables à leur développement;
5. Que, vu cette situation alarmante, une action immédiate s'impose afin de mettre un terme à la prépondérance croissante des pays industrialisés dans le commerce international des produits de base et d'aider à réduire l'inégalité toujours plus accusée entre pays;
6. Que le GATT ouvrira la prochaine série de négociations en 1973 et que pourront y participer des représentants des pays en développement;

Décide:

De recommander aux Etats Membres:

1. D'envoyer des représentants à la prochaine réunion du GATT en 1973, de manière à participer pleinement et activement à l'expansion et à la libéralisation du commerce mondial, ainsi qu'à l'amélioration de la coopération internationale, des échanges, et du niveau de vie des populations des pays en développement;

De recommander au Directeur général de la FAO:

2. D'activer les études touchant aux ajustements agricoles internationaux, afin que la documentation pertinente, communiquée aux pays de la Région avant l'ouverture des négociations mentionnées, leur serve pour ces dernières en leur faisant connaître mieux et plus à fond les problèmes et besoins nationaux, compte tenu de l'interdépendance des économies régionales et extra-régionales;
3. De conseiller les pays en développement, à l'aide desdites études, dans les futures négociations;
4. D'instaurer une étroite collaboration entre la FAO et le GATT, pour que les études sur les ajustements agricoles puissent servir lors des négociations prévues pour 1973, et éviter des chevauchements.
5. De porter cette résolution à la connaissance des autres Conférences régionales qui doivent se tenir cette année.

Note: Le Mexique signale qu'il ne fait pas partie du GATT et qu'il réserve son opinion quant au paragraphe 1 de la Résolution. La délégation de la France a approuvé la Résolution

qui correspond pleinement au rôle de la FAO. Elle a cependant émis des réserves sur le paragraphe 2 des attendus, car les pays de la Communauté économique européenne, et par conséquent la France, ont été parmi les premiers à appliquer les principes adoptés par la CNUCED en ce qui concerne l'entrée dans les pays développés de produits manufacturés ou semi-manufacturés provenant de pays en développement. Quant au paragraphe 3 des attendus, elle est d'accord avec la rédaction de la première phrase qui met l'accent sur le caractère progressif de l'élimination des obstacles au commerce international, mais elle fait des réserves pour le reste du texte.

Le développement scientifique et technique

194. On a généralement convenu que la science et la technologie constituent des éléments importants du développement agricole intégré, mais qu'ils ne sont pas les seuls facteurs à examiner. Bien que l'on ait accordé et que l'on continue à accorder une grande importance à la contribution de la science et de la technologie à l'accroissement de la production, on considère que cet apport est inséparable des aspects sociaux d'un véritable développement intégré. Jusqu'à présent, la science ne s'est guère penchée sur ces derniers aspects.

195. Dans la recherche d'une meilleure production, il faut prêter une attention spéciale aux points de vue des producteurs qui oeuvrent dans le contexte économique et social du monde réel. Les solutions purement biologiques aux questions techniques sont toujours sujettes à des limitations économiques et sociales dans leur application à la production. Les gros producteurs commerciaux adoptent fréquemment des innovations technologiques qui appellent avant tout des capitaux pour leur mise en pratique, tandis qu'il en va différemment des petits producteurs et des producteurs marginaux à qui ce capital fait défaut et qui généralement fournissent leur propre main-d'oeuvre. Chacun de ces groupes a son importance dans le développement global d'un pays mais peut-être faudrait-il s'efforcer tout particulièrement de promouvoir des techniques adaptées aux besoins des petits producteurs et des producteurs marginaux qui leur permettent d'élever leur niveau de vie.

196. Plusieurs délégations ont signalé les difficultés et impératifs que présente pour les pays en développement la réalisation d'une recherche adaptée à leurs besoins. Une grande part des techniques est importée et le gros de l'aide financière pour la recherche provient des pays développés. A cet égard, on a jugé que les pays en développement devraient avoir plus de poids dans les conseils qui décident de l'appui financier à accorder à la recherche agricole chez eux. A propos de cette question, la Conférence a approuvé la résolution suivante:

RESOLUTION 14/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale, organisme dont fait partie la FAO, a décidé lors de sa seconde réunion que les cinq régions en voie de développement seront représentées par un seul pays chacune;
2. Que cette décision, qui n'a pas reçu l'appui des représentants de l'Amérique latine, ne laisse aux pays en développement que cinq sièges effectifs au sein de cet organisme, alors que les pays développés en occupent douze;
3. Que, selon un principe internationalement reconnu, une juste répartition des responsabilités entre pays dans l'exécution de projets internationaux suppose une participation correspondante et équitable de ces mêmes pays à la phase antérieure de décisions et de sélection des projets;
4. Que, lors de la prochaine réunion du Groupe consultatif, on étudiera la composition des "groupes de révision extérieure" qui rendront visite aux centres de recherche agricole existant en Amérique latine;

Décide:

1. De se déclarer en désaccord avec les critères en vigueur au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale, pour ce qui est de la faiblesse de la participation et du pouvoir de décision des pays en développement;
2. De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:
 - a) D'appuyer, lors de la prochaine réunion du Groupe consultatif, en liaison avec les organisations internationales qui patronnent ledit groupe, la nécessité d'une participation plus large et plus juste des pays en développement;
 - b) D'inviter les pays développés membres du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale à réviser ces critères et à porter la représentation des régions en développement à douze postes au total, occupés par des membres actifs et non des membres suppléants;
 - c) De proposer au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale qu'un représentant du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine fasse partie des "groupes de révision extérieure" qui rendront visite aux divers centres de la Région;
 - d) D'aviser les Conférences régionales de la FAO de cette invitation qui intéresse tous les pays en développement, afin que le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale soit informé de la position prise par ces derniers sur la question de leur participation à cet organisme;
 - e) D'autoriser la distribution de cette résolution, à titre d'information, aux Conférences des régions en développement qui auront lieu cette année.

197. La détermination de priorités en matière de recherche a offert un autre thème de discussion. Cette question répond essentiellement à une préoccupation des pays et varie selon les besoins et selon la situation particulière de chacun. Parmi les problèmes évoqués par différents délégués, on a mentionné le manioc, la pomme de terre, les espèces forestières à croissance rapide pour le bois et la pâte à papier, ainsi que la fièvre aphteuse, questions qui, selon eux, appellent l'attention des scientifiques. La Conférence a approuvé la résolution ci-après qui tient compte des principales priorités en matière de recherche sur le plan régional:

RESOLUTION 15/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que la résolution N° 9/71 de la Conférence de la FAO préconise d'accorder plus d'attention et d'appui à la recherche agricole, y compris celle relative aux utilisations finales des produits primaires, en tenant dûment compte des besoins régionaux;
2. Que cette même résolution fixe comme objectif l'harmonisation des efforts accrus de la FAO à l'égard de la recherche agricole avec les activités du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale;
3. Que, en vertu de la même résolution, il a été convenu que les priorités en matière de recherche, fixées par les Conférences régionales, devraient servir de directives pour le choix des projets régionaux que financera le Groupe consultatif;
4. Que ces directives sont de plus en plus indispensables, du fait de la représentation insuffisante des pays en développement au Groupe consultatif;

5. Qu'une étude réalisée par la BID sur les besoins en matière de recherche agricole accorde la priorité au maïs, au blé, au riz, au plantain, à la pomme de terre, au manioc, au haricot et aux bovins de boucherie et laitiers;
6. Que malgré les programmes de recherche sur le maïs, le blé, le riz et les pommes de terre patronnés par le Groupe consultatif, certains produits de base pour l'alimentation et l'économie des pays latino-américains n'ont pas reçu l'attention voulue alors que la faiblesse de leur rendement et le peu d'efficacité de leur production posent des problèmes;
7. Qu'à sa seizième session la Conférence de la FAO a instamment invité l'Organisation à prêter plus d'attention aux légumineuses à grain et a reconnu l'importance des plantes-racines et des tubercules, notamment du manioc, comme aliments de base dans les régions tropicales;
8. Que l'exploitation efficace de bovins permettrait d'utiliser de vastes zones d'Amérique latine, sans faire concurrence à l'alimentation humaine, en contribuant à satisfaire les besoins nutritionnels de la Région et en ouvrant d'amples possibilités d'exportation;
9. Qu'une grande partie des unités de production agricole d'Amérique latine sont constituées par de petites exploitations ayant recours à des systèmes de production traditionnels sur lesquels on manque de données quant à leur rentabilité et à leurs possibilités d'amélioration;
10. Que l'on dispose de peu d'informations sur l'écologie et le potentiel de production des régions tropicales humides, bien que celles-ci couvrent de vastes zones dont l'exploitation rationnelle pourrait contribuer sensiblement à augmenter l'offre de denrées alimentaires et de produits forestiers;

Décide:

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:

1. D'accorder la priorité, dans le choix et l'adoption de nouveaux projets de recherche agricole régionaux à financer par le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale sans préjuger des projets existants, aux produits et problèmes ci-après:
 - a) Produits alimentaires de base de la population en Amérique latine, sur lesquels on est mal documenté ou qui se heurtent à de graves problèmes de faible productivité:

Haricots
Manioc
Plantain
Bovins de boucherie
Bovins laitiers

Les recherches sur ces produits doivent inclure leur utilisation finale, eu égard notamment à la transformation du manioc et à la technique des viandes et du lait;
 - b) Techniques destinées aux petits producteurs pour leur permettre de tirer le meilleur parti des conditions naturelles et de la main-d'oeuvre;
 - c) Recherche sur l'écologie et les possibilités d'utiliser, rationnellement les sols des tropiques humides;
 - d) Recherche sur la production d'essences forestières à croissance et à rendement rapides;
 - e) Recherches en matière de santé animale et de maladies importantes comme, entre autres, la fièvre aphteuse.

2. De recommander que l'ordre du jour des réunions régionales de la FAO comprenne un point portant sur le rôle des centres de recherche du Groupe consultatif dans le développement du secteur agricole des pays d'Amérique latine.
3. De pénétrer le Groupe consultatif de l'importance primordiale qu'attache l'Amérique latine à l'affectation de ressources supplémentaires aux priorités spécifiées à l'alinéa 1.
4. Que cette résolution soit transmise au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale, aux membres du Comité consultatif technique et à titre d'information, aux Conférences régionales de la FAO qui se tiendront cette année.

198. Nombre de pays possèdent des organismes de coordination de haut niveau chargés d'orienter la recherche et le développement, mais ils ont souligné la difficulté qu'ils éprouvent pour les faire fonctionner. On a rappelé l'existence, au Siège, de groupes interdisciplinaires de travail et l'on a fait remarquer que ces groupes devraient avoir leur contrepartie dans les Bureaux régionaux, afin que les besoins spécifiques de chaque région soient dûment pris en compte. A cet égard, on a jugé importante la contribution de la commercialisation et du développement agro-industriel.

199. On a fait observer que la FAO n'est pas la seule organisation internationale qui travaille dans le domaine du développement scientifique et technique. On a insisté sur la nécessité de coordonner ces activités avec celles des groupes régionaux comme l'IICA et des centres internationaux de recherche implantés dans la Région (CIAT, CIMMYT) ou à l'extérieur, qui procèdent à des recherches et fournissent des données présentant de l'intérêt pour les pays de l'Amérique latine; des doutes ont toutefois été émis sur l'efficacité avec laquelle les grands instituts internationaux de recherche traduisent les besoins propres aux pays en développement. On a évoqué la nécessité d'assurer une diffusion plus rapide des résultats, notamment ceux touchant aux variétés végétales améliorées, pour éviter un chevauchement coûteux des efforts.

200. A cet égard, on a approuvé les activités entreprises par la FAO pour faciliter la communication opportune des informations sur les recherches en cours et leurs résultats, par l'intermédiaire des systèmes AGRIS et CARIS. On a mis l'accent sur la possibilité d'établir des procédures encore plus efficaces pour la divulgation de l'information technique et scientifique. Les participants ont jugé important le fait que l'un des principaux centres d'entrée des données du système AGRIS se situe dans la Région, et le centre actuel de documentation de l'IICA/CIDIA a été invité à l'appuyer. Ces propositions ont été exposées dans la résolution suivante, approuvée par la Conférence:

RESOLUTION 16/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que l'information documentaire dans le secteur agricole constitue un élément d'importance capitale pour le développement global de l'agriculture;
2. Que la coopération et la coordination des informations entre organismes internationaux et régionaux sont indispensables pour permettre aux pays d'user plus rationnellement les ressources et d'en tirer ainsi un meilleur parti;
3. Que, lors de sa seizième session, la Conférence de la FAO a approuvé l'instauration progressive du système d'information sur les sciences agricoles (AGRIS) au niveau mondial;
4. Que la troisième Réunion interaméricaine des bibliothécaires et documentalistes agricoles a accueilli avec intérêt l'instauration du système AGRIS et jugé d'importance fondamentale la désignation d'un "point principal d'entrée" et que le Centre inter-

américain de documentation et information agricoles (IICA/CIDIA) réunit les moyens et conditions nécessaires pour faire office de système secondaire d'AGRIS en ce qui concerne l'Amérique latine;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO:

1. Que la priorité voulue soit accordée à la mise sur pied du système AGRIS;
2. Que, conformément à la volonté des Etats Membres l'IICA/CIDIA soit retenu comme centre coordonnateur (point principal d'entrée) pour l'Amérique latine dans le cadre du système AGRIS.

201. A propos de la demande adressée à la Conférence régionale pour qu'elle exprime son point de vue sur le mandat d'une consultation régionale d'experts dans le domaine de la science et de la technologie appliquées au développement agricole, on a souligné la nécessité de procéder à des innovations techniques compatibles avec les besoins sociaux de la population rurale en Amérique latine. Si l'exode des zones rurales vers les centres urbains est inévitable ou nécessaire, ceci, a-t-on jugé, dépend généralement des conditions et des politiques nationales et locales. Il n'en reste pas moins que, dans la majorité des pays d'Amérique latine, l'effectif de la population rurale restera à un niveau assez élevé. Son bien-être social et économique doit donc être sérieusement pris en considération. La consultation régionale d'experts, et les mesures qui en découleront, doivent s'attacher spécialement à identifier le type de techniques communicables aux pays en développement ainsi que la façon de les leur communiquer compte tenu des conditions sociales et économiques prévalant dans ces pays dans le contexte d'un développement rural intégré.

202. La Conférence a approuvé la résolution suivante:

RESOLUTION 17/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que l'application indiscernée et anachronique par les pays en développement de technologies et de techniques importées, dans un monde où la science et la technologie progressent à pas de géant, contribue généralement à creuser toujours plus le fossé économique entre pays développés et pays en développement;
2. Que de profonds changements s'imposent dans les structures économiques et sociales pour permettre aux pays en développement d'arriver à des processus stables d'expansion et d'utiliser efficacement des techniques mieux adaptées, comme préconisé par les résolutions et recommandations qu'ont formulées dans ce sens la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et le Séminaire sur la réforme et la colonisation agraires tenu à Chiclayo (Pérou) en 1971;
3. Qu'une simple croissance moyenne du secteur économique n'est pas synonyme de développement, tant que persistent des écarts criants dans le pouvoir d'achat des divers groupes sociaux, vu que la redistribution du revenu est importante pour stimuler la demande intérieure dans les pays en développement et améliorer leur situation économique;
4. Que, de l'aveu de la majorité des pays de la Région, leur processus de développement se voit retardé par l'important chômage et sous-emploi dont ils pâttissent;
5. Que les répercussions des techniques modernes sur les différentes classes sociales dépendent de la structure socio-économique de chaque pays et de ce que, en Amérique

latine, si elles ont contribué à relever les rendements unitaires, voire à augmenter la production agricole globale, elles ont aussi, dans de nombreux cas, accentué la concentration des revenus et aggravé le chômage rural;

6. Les conclusions du Séminaire tenu conjointement par la FAO et l'Institut interaméricain des sciences agricoles en 1971;

Décide:

De recommander aux Etats Membres au Directeur général de la FAO:

1. De considérer que, compte tenu des caractéristiques propres à chaque pays, l'application, dans les pays en développement, de techniques plus modernes aux domaines de l'agriculture et de l'alimentation ne saurait être dissociée des changements structurels profonds à apporter aux secteurs économique et social, si l'on veut réaliser une expansion soutenue et utiliser efficacement ces techniques;
2. Que la FAO entreprenne des études:
 - a) Sur le transfert et la mise au point de techniques, embrassant les aspects suivants:
 - i) Coûts et mécanismes de ce transfert et possibilités pour la FAO de le rendre moins onéreux;
 - ii) Adaptation des techniques aux conditions de la Région;
 - iii) Etablissement de plans de formation de cadres permettant d'atteindre une exploitation plus rapide et plus efficace du progrès technique;
 - b) Sur la façon dont l'utilisation impropre des techniques modernes risque de nuire au développement et surtout de se répercuter sur la concentration des revenus et le chômage;
3. Que les études susmentionnées s'effectuent avec les ressources du Programme ordinaire de l'Organisation et soient présentées à la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine.

Note: Le Secrétariat a fait remarquer que, étant donné la complexité des études demandées et les restrictions budgétaires actuelles, la FAO risque d'avoir du mal à donner suite à cette résolution, dans la forme recommandée au paragraphe 3.

Meilleure utilisation-destination de la production agricole

203. Ce point de l'ordre du jour a suscité tout au long de la Conférence un vif intérêt qui s'est traduit par l'approbation de plusieurs résolutions et a culminé avec l'affectation de priorités pour le programme à moyen terme.

204. Les discours du Ministre de l'Agriculture de l'Argentine, du Directeur général de la FAO, du Secrétaire exécutif de la CEPAL, ainsi que la lettre adressée par le Président du Comité interaméricain de l'Alliance pour le progrès au Directeur général de la FAO ont fait allusion notamment à cette question qui a trouvé un écho non moins important auprès des Comités techniques sur les ajustements agricoles internationaux et sur les politiques alimentaires et nutritionnelles, qui approuvèrent plusieurs résolutions visant à renforcer les activités en faveur de la promotion de la commercialisation et des agro-industries, dans le cadre du développement rural intégré.

205. Plusieurs délégations se sont félicitées de l'inclusion de cette question dans l'ordre du jour de la Conférence, et ont complimenté le Secrétariat pour la qualité du document LARC/72/7, présenté en vue d'étayer les débats.

206. On a approuvé les points de vue exprimés dans le document LARC/72/2, dans lequel la FAO signale l'intérêt croissant des pays latino-américains pour la commercialisation agricole et la promotion des agro-industries qui, selon les participants, représentent des éléments extrêmement importants du développement économique et social de l'Amérique latine de par leur influence tant sur la production agricole que sur la consommation alimentaire.

207. Le développement rural intégré a constitué l'aspect saillant des débats, plusieurs gouvernements latino-américains ayant déjà adopté cette optique pour réaliser un développement économique et social plus équilibré, freiner l'exode anarchique des ruraux vers les grands centres urbains et pallier ses conséquences néfastes sur les plans économique, social et politique. Pour cette raison, une délégation a exprimé son désaccord avec le paragraphe 8 du document LARC/72/7, comme l'ont fait diverses délégations à l'égard du paragraphe 13. Deux des résolutions adoptées, à savoir 4/72 et 5/72, se réfèrent exclusivement à des aspects divers des programmes de travail sur le développement rural intégré, et d'autres incluent certains aspects de cette question.

208. Une délégation s'est déclarée en désaccord avec le paragraphe 14 du document en question, jugeant qu'on ne saurait interpréter le fait que quelques villes s'accroissent de façon assez accélérée comme le signe que l'Amérique latine est en train de se transformer en région urbaine.

209. On est convenu de l'importance d'envisager la production alimentaire comme un processus intégré qui commence au niveau du champ et s'achève avec la distribution au consommateur de sorte que, du point de vue économique, les produits agricoles destinés à la commercialisation intérieure sont des produits intermédiaires qui, dans la plupart des cas, doivent être récoltés, classés, conditionnés, emballés, transformés, transportés et emmagasinés avant d'être distribués au consommateur. Ce qui précède s'applique aussi, mais à un degré moindre, aux produits agricoles exportés par la Région, étant donné que ceux-ci consistent surtout en matières premières et produits primaires de faible valeur ajoutée.

210. Une délégation s'est déclarée en désaccord avec les raisons données au paragraphe 42 du document LARC/72/7, selon lesquelles seules les difficultés financières et la pénurie de personnel contribuent à limiter les progrès dans l'application de méthodes de normalisation et de classification des produits agricoles et de leurs emballages. Elle a signalé qu'il existe en outre des aspects sociaux déterminants pour l'adoption de ces méthodes et qu'il convient de tenir compte desdits aspects dans les recherches auxquelles on procède. Le fait qu'on ait mentionné les remarques formulées par une délégation en particulier ne signifie pas que toutes les autres aient été d'accord avec l'ensemble du document LARC/72/7.

211. On a reconnu aussi la nécessité de conférer un caractère prioritaire à l'ensemble des activités de commercialisation et de rassembler les sous-programmes de la FAO portant sur les sujets que l'on vient de mentionner, en un programme unique, afin d'accroître l'efficacité du travail de la FAO.

212. Plusieurs délégations ont mentionné les objectifs fondamentaux qui figurent dans l'Acte constitutif de la FAO et ont mis l'accent sur la nécessité de mieux équilibrer les activités futures, en affectant de plus amples ressources aux programmes d'alimentation et de nutrition ainsi qu'à ceux ayant trait à la commercialisation, aux agro-industries et au développement rural, afin de compenser l'importance accordée dans le passé aux programmes de production.

213. On s'est accordé pour reconnaître que les pays en développement doivent mettre en place des systèmes d'exportation plus dynamiques et plus efficaces, sans préjuger de la poursuite des négociations menées avec les pays développés en vue d'obtenir un allègement des mesures tarifaires et non tarifaires qui font actuellement obstacle aux exportations de produits agricoles des pays en développement. Dans ce contexte, on a mis en relief l'importance des agro-industries qui, outre qu'elles ouvrent de nouvelles perspectives d'emploi et contribuent puissamment à l'industrialisation de l'Amérique latine, permettent d'exporter des produits ayant une plus grande valeur ajoutée. C'est dans ce sens qu'il faudrait entendre le paragraphe 45 du document LARC/72/7.

214. La Conférence a approuvé, en ce qui concerne ce point de l'ordre du jour, la résolution ci-après:

RESOLUTION 18/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que l'agriculture se rattache à d'autres activités économiques dont elle dépend chaque jour davantage pour son développement;
2. Qu'il est indispensable de connaître plus à fond les interrelations économiques et financières entre l'agriculture et ces activités, notamment celles qui ont trait à la commercialisation intérieure et extérieure des produits agricoles et à leur transformation industrielle;
3. Que l'insuffisance de dispositifs efficaces pour la commercialisation et la transformation industrielle des produits agricoles - tant sur les marchés intérieurs qu'extérieurs - non seulement freine la croissance de la production, mais nuit gravement aux intérêts des producteurs en général, comme à ceux des grandes masses consommatrices urbaines et rurales;
4. Que l'on ne saurait procéder à une redistribution efficace du revenu en faveur des classes ouvrières, sans adopter des mesures propres à remédier aux lacunes et faiblesses qu'accusent les mécanismes de commercialisation et de l'agro-industrie;
5. Que, par ailleurs, le renforcement et l'ajustement de ces mécanismes contribueront puissamment à ouvrir de nouvelles possibilités d'emploi dans les zones rurales et à réaliser un développement national plus équilibré;

Décide

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:

1. Que l'Organisation, de concert avec la CAPAL et les organismes nationaux compétents, entreprenne des études qui permettent de:
 - a) Disposer d'une évaluation plus complète et à jour sur les structures des mécanismes de commercialisation et de transformation industrielle des produits agricoles dans les pays latino-américains et sur les relations économiques et financières entre ces mécanismes et le secteur de la production agricole;
 - b) Mieux connaître les systèmes de prix à la production, à la vente en gros et à la consommation, des principaux produits alimentaires, tant au niveau national que par zone géographique dans chacun des pays;
 - c) Déceler les éventuelles lacunes de l'infrastructure touchant à la commercialisation et à l'agro-industrie de ces produits;
 - d) Proposer aux gouvernements, à partir des données recueillies grâce à ces études et aux analyses pertinentes, les mesures nécessaires pour remédier aux défauts et insuffisances dans le domaine de la commercialisation et de l'agro-industrie des produits agricoles;
 - e) Diffuser régulièrement, par l'intermédiaire de bulletins, journaux et autres publications, des informations sur la situation et les perspectives des marchés internationaux pour l'écoulement des produits agricoles à l'état naturel ou transformés;
2. Que, pour réaliser ces études, on fasse appel à la coopération financière du PNUD et d'autres organismes internationaux ou régionaux;

3. Que les pays prêtent à la FAO et à la CEPAL toute l'aide dont elles peuvent avoir besoin pour exécuter ces études, en recherchant éventuellement la collaboration d'institutions nationales de recherche non gouvernementales, comme les universités.

Evolution de la réforme agraire:

215. Depuis la onzième Conférence régionale tenue à Caracas en 1970, et qui avait approuvé le modèle conceptuel de réforme agraire et recommandé aux Etats Membres et à la FAO de l'adopter, les notions qui y étaient exprimées ont été entérinées et mises en pratique au cours de plusieurs réunions de caractère politique et technique, tels la seizième session de la Conférence de la FAO (1971) qui approuva le rapport du Comité spécial de la réforme agraire, le Séminaire FAO/PNUD sur la réforme et la colonisation agraires, qui s'est déroulé à Chiclayo (Pérou) en 1971, la Conférence des ministres de l'agriculture à Lima en 1971, le Séminaire continental sur la réforme et la colonisation agraires, organisé par le Parlement latino-américain à Bogotá (1972) et le Conseil économique et social des Nations Unies (1972).
216. La Conférence s'est penchée avec un intérêt particulier sur l'analyse de la réforme agraire dans la Région et certaines délégations ont parlé des progrès importants réalisés ces derniers temps dans leurs pays respectifs. La Conférence a notamment pris note du rythme et de l'intensité que prennent ces processus de réforme au Chili, à Panama et au Pérou.
217. On a généralement estimé que les réformes agraires constituent un élément essentiel du processus de développement des pays de la Région et, en tant que tel, doivent s'inscrire dans les plans généraux d'expansion, en accord avec les caractéristiques de chaque pays.
218. A ce propos, on a réitéré au cours des débats le rôle important de la réforme agraire, moyen de distribution de la richesse et du revenu, pour stimuler la demande et la production de biens agricoles, pour assurer une meilleure utilisation de la production et pour introduire des politiques alimentaires et nutritionnelles adéquates.
219. Conformément à ce qui précède, la Conférence a de nouveau souligné que les réformes agraires doivent être intégrées, et porter non seulement sur le régime foncier et la production de l'exploitation agricole, mais aussi transformer la structure des systèmes d'approvisionnement des biens de production, de commercialisation et de transformation des produits agricoles ainsi que des services de soutien institutionnels tels que l'assistance technique et le crédit agricole, en vue d'atteindre réellement les objectifs du développement économique et social au bénéfice des producteurs et des consommateurs de produits agricoles.
220. Quelques délégations ont mis en relief la nécessité de prêter une attention particulière à la promotion de l'organisation rurale, moyen indispensable pour mettre en oeuvre la réforme agraire, car il est reconnu que l'absence de décision politique - qui relève de chaque pays en particulier - constitue le principal obstacle aux réformes.
221. On a reconnu également la part prépondérante de l'organisation rurale dans la planification et l'exécution de la réforme, ainsi que dans l'élaboration et la gestion des nouvelles structures foncières et productives qu'engendre cette réforme.
222. Les expériences décrites par certains délégués démontrent que les réformes agraires ne doivent pas aboutir à la formation de nouvelles structures foncières caractérisées par une division ou un morcellement des exploitations agricoles actuelles, mais qu'il faut instaurer des formes d'associations foncières et productives, qui tirent parti des économies d'échelle et créent une économie rurale vigoureuse.
223. Les nouvelles unités devront s'adapter aux caractéristiques sociales et culturelles des agriculteurs, ainsi qu'aux conditions écologiques locales.
224. La Conférence a jugé que les associations permettent de concilier l'évolution sociale du secteur agricole avec l'introduction de techniques modernes, étant donné l'intérêt de l'exploitation en grand et le potentiel accru d'épargne et d'investissement des grandes exploitations, alliés aux avantages de la révolution verte.

225. On a rappelé aussi que ce type d'entreprises rurales compte beaucoup pour la viabilité de la réforme, et pour que les bénéficiaires de l'opération puissent lutter, à armes égales, avec les entreprises agricoles commerciales plus efficaces.

226. Une taille adéquate des nouvelles exploitations, ont précisé plusieurs délégués, est un facteur positif pour le développement de l'agro-industrie car, en raison de leurs dimensions, on peut associer de près les activités purement agricoles avec certaines autres de type industriel, d'où un revenu plus intéressant pour les cultivateurs et de meilleures perspectives d'emploi dans le secteur rural.

227. On a également fait remarquer que ce type d'entreprise tend à éviter les déplacements de main-d'oeuvre qu'entraîne généralement la modernisation de l'agriculture, permettant ainsi de pallier l'un des plus graves problèmes sociaux dans les pays de la Région.

228. Il ressort des interventions des délégués que certains pays s'efforcent d'adapter les entreprises rurales nées de la réforme agraire à la dynamique de leur processus de développement. L'expérience acquise en ce qui concerne de nouvelles formules d'association en matière de régime foncier et de production montre à quel point il importe que les organismes chargés d'appliquer la réforme ne relâchent pas leurs efforts dans le domaine de la recherche et de l'évaluation de cette dernière. La Conférence a noté que la FAO exécute une étude mondiale sur les changements de la structure agraire qui, dans le cas de l'Amérique latine, mettra plus spécialement l'accent sur les nouvelles formes de régime foncier et de production

229. La recherche en question permettra à la FAO de recueillir de plus amples informations sur chacun des processus de réforme agraire et, partant, d'accéder au souhait qu'ont formulé certaines délégations de disposer de données plus détaillées sur l'évolution de la réforme agraire dans la Région.

230. La Conférence a reconnu, à l'instar de celle précédemment tenu à Caracas, du Séminaire de réforme et de colonisation agraires de Chiclayo et du Comité spécial de réforme agraire, que les principaux obstacles à la réalisation de cette réforme tiennent au caractère inadéquat des concepts et instruments juridiques ainsi que des organismes chargés de mener à bien ces processus, au pouvoir dont disposent les secteurs ou intérêts touchés par la réforme pour s'opposer à son exécution ou la fausser, au manque ou à l'insuffisance d'une organisation rurale représentative et autonome et à l'absence d'une réelle conscience collective à l'égard des problèmes ruraux.

231. La Conférence a insisté sur la nécessité de perfectionner les systèmes de planification et d'exécution de la réforme agraire, y compris leurs aspects productifs, moyennant une mise au point des institutions publiques du secteur agricole et une participation effective des organisations rurales.

232. La Conférence a estimé que la mobilisation des ressources intérieures nécessaires à l'exécution de la réforme agraire doit s'assortir d'une assistance financière internationale pour faire face aux investissements nécessaires.

233. A propos de l'assistance financière extérieure, la Conférence a adopté la résolution suivante:

RESOLUTION 19/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. L'importance que revêt la réforme agraire comme instrument de participation rurale et de développement de la production agricole;
2. Que le modèle conceptuel de réforme agraire approuvé par la onzième Conférence régionale tenue à Caracas en 1970 et ratifié à l'unanimité par les Ministres de l'agriculture

des pays du continent, réunis à Lima en 1971 à l'occasion de la sixième Conférence interaméricaine d'agriculture, a mis l'accent sur la nécessité de concevoir le développement en Amérique latine comme un processus d'évolution structurelle;

3. Que les conclusions formulées dans le rapport de la Commission technique de haut niveau pour la réforme agraire, présidée par M. Carlos Lleras Restrepo, et approuvées à l'unanimité dans la résolution 3/71 de la dernière Conférence de la FAO, reconnaissent que 'la réforme agraire est un facteur indispensable du développement économique';
4. Que ces conclusions coïncident parfaitement avec celles adoptées par le Séminaire de la réforme agraire patronné par la FAO et le PNUD à Chiclayo en décembre 1971 et avec celles qu'a approuvées la Réunion technique sur la réforme agraire tenue à Santiago du Chili en janvier 1970 avec la participation de spécialistes de la FAO et de l'IICA;
5. Qu'au niveau purement politique, on a également pris conscience de l'importance du processus de la réforme agraire, comme le Vice-Président du Parlement latino-américain en a informé la conférence en communiquant les conclusions du Séminaire sur la réforme agraire qui a eu lieu à Bogotá en juin de cette année;
6. Ces déclarations insistantes sur l'importance de concevoir la réforme agraire comme un processus intégré embrassant non seulement la production agricole, mais aussi les activités industrielles et commerciales et, partant, la nécessité d'incorporer les agro-industries au processus de réforme; les déclarations réitérées qui ont été faites dans ce sens au cours de la présente Conférence par les hauts fonctionnaires de la FAO, de la CEPAL, de l'OEA et les représentants des pays participants; enfin, la nécessité de donner une suite pratique à ces déclarations répétées;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO:

1. De transmettre aux organismes internationaux de financement, notamment à la BID et à la Banque mondiale, les recommandations ci-après de la Conférence régionale:
 - a) Parmi les demandes de prêts agricoles, accorder la priorité à celles qui portent sur des projets de développement visant à la réforme agraire, c'est-à-dire de formation et d'organisation rurales, d'investissements dans l'infrastructure au niveau de l'exploitation, de création d'agro-industries, etc.;
 - b) A l'intérieur de chaque projet, procéder à la répartition des fonds conformément aux critères du pays bénéficiaire;
2. De renforcer le Groupe régional de réforme agraire, surtout en ce qui concerne ses possibilités d'aide technique aux pays pour leur permettre de mettre sur pied des structures de production adaptées aux exigences des réformes agraires intégrées;
3. Que, comme le recommande le Comité spécial de la réforme agraire, l'aide octroyée par l'Organisation en vue d'accroître la production et la productivité agricoles, fasse entrer en ligne de compte les conditions structurelles du secteur agricole de chaque pays, de manière que cette assistance puisse répondre pleinement aux objectifs qu'elle poursuit;
4. De ratifier la résolution N° 12/70 de la onzième Conférence régionale pour que soit amplifié et poursuivi le projet régional FAO/PNUD de réforme et de colonisation agraires.

Note: La délégation des Etats-Unis s'est abstenue de voter, arguant qu'elle ne peut accepter d'affecter préalablement des ressources à un projet régional à l'exclusion éventuelle de projets nationaux. La délégation de Haïti s'est également abstenue pour des raisons de politique nationale liée à la réforme agraire.

234. On a estimé que le coût qu'implique la réforme agraire ne saurait être entièrement couvert par les agriculteurs qui en bénéficient. Plusieurs délégations ont fait remarquer que, contrairement à la voie suivie par des pays qui aujourd'hui se trouvent à un stade avancé de développement, les pays de la Région doivent, au début, s'attacher à transférer les ressources d'autres secteurs de l'économie au secteur agricole réformé.

235. De l'avis des participants, il importe au plus haut point de veiller à ce que les agriculteurs bénéficiaires de la réforme ne s'endettent pas à l'excès, et par conséquent d'apporter un soin tout particulier à prévoir, dans les services du capital et des intérêts des dettes foncières, du crédit, qu'il s'agisse d'investissement, d'exploitation, de logement, etc., des formes et modalités de paiement qui, pour l'agriculteur, se traduisent en définitive par une rentrée de liquidités égale au moins ou supérieure à celle dont il disposait antérieurement ou à celle qui lui échoit en moyenne dans sa région. La Conférence a estimé nécessaires ces mesures, même si elles supposent de fortes subventions aux agriculteurs, car, en pratique, elles sont bien souvent l'unique moyen qu'ont les bénéficiaires de se constituer un capital. Ce type de subvention, a-t-on fait observer, ne déroge en aucune façon au système utilisé traditionnellement pour financer la grande exploitation, moyennant des crédits de développement.

236. On a jugé que la formation rurale revêt une importance majeure dans la poursuite des objectifs de la réforme. Les délégués des pays où, ces derniers temps, le processus de réforme s'est approfondi, ont signalé le changement d'attitude qu'engendre ce dernier chez les agriculteurs bénéficiaires.

237. Etant donné d'une part les obstacles auxquels se heurtent les pays pour exécuter des programmes de réforme agraire et d'autre part le caractère évolutif et dynamique de ces processus, une fois déclenchés, on a estimé qu'il est important de pouvoir compter sur une assistance technique internationale accrue, domaine dans lequel échoit une responsabilité particulière à la FAO. A cet égard, on a signalé à quel point il importe que l'Organisation et les pays continuent à être assurés de la collaboration du projet régional de réforme et de colonisation agraires.

238. Selon la Conférence, l'action de la FAO et du Projet régional de réforme et de colonisation agraires doit s'orienter vers la recherche, la formation et l'assistance technique en ce qui concerne les aspects juridiques, institutionnels et administratifs, l'organisation rurale, les nouvelles formes de régime foncier, de production et de planification.

239. La Conférence s'est notamment attachée à la question du droit agraire, surtout dans son rapport avec la réforme agraire. A cet égard, les délégués ont été saisis d'un document sur ce sujet, qu'avait demandé la onzième Conférence régionale et qu'a établi la FAO avec la collaboration d'un groupe de juristes latino-américains.

240. Les participants ont généralement reconnu qu'un rôle bien défini incombe au droit agraire dans le développement agricole, en tant qu'instrument d'exécution de la réforme agraire. Comme tel, toutefois, il ne peut se substituer à la décision politique indispensable pour mettre en marche ce type de processus.

241. On a également souligné qu'il revient au droit agraire l'importante fonction de réglementer l'ensemble des nouveaux rapports sociaux et économiques dans la structure issue de la réforme agraire. On a fait observer que des législations inadaptées aux situations engendrées par la réforme agraire risquent de dénaturer les objectifs visés par le processus ou même d'amener la réapparition des vices accusés par la structure économique et sociale antérieure.

242. Les participants se sont spécialement attachés à la nécessité d'une part, de former des juristes à l'esprit nouveau, capables de collaborer avec d'autres spécialistes aux activités de développement agricole et d'autre part de revitaliser cette discipline juridique moyennant des recherches interdisciplinaires.

243. Les délégations ont été informées des progrès que fait cette nouvelle branche du droit en Amérique latine, à laquelle on doit donner une plus grande impulsion encore, notamment en coordonnant les efforts déployés dans les divers pays.

244. A cet égard, la Conférence a approuvé la résolution suivante.

RESOLUTION 20/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que les pays de la Région s'intéressent vivement à la recherche, à la formation et à l'assistance technique en matière de droit agraire, ainsi qu'à l'établissement de procédures agraires;
2. Que cet intérêt découle principalement de l'importance que revêt ce droit comme instrument de la politique agraire de chaque pays, et notamment des réformes agraires, vu qu'il intervient de façon décisive dans les changements à apporter à la propriété et à la tenure des terres ainsi qu'aux structures de la production;
3. Que le droit agraire constitue un instrument précieux pour la planification agricole, étant donné son rapport avec les institutions juridiques qui doivent s'adapter au secteur agraire;
4. Que le droit agraire doit nécessairement contribuer aux plans et mesures d'intégration, celle-ci supposant avant tout l'adoption de principes communs qui permettent l'établissement d'une norme juridique latino-américaine pour la réaliser et en assurer le bon fonctionnement;
5. Que, dans sa résolution 12/70, la onzième Conférence régionale de la FAO a décidé de recommander aux pays de la Région d'adapter leurs systèmes juridiques, pour instituer des procédures et des juridictions regroupant dans un seul régime juridique tous les problèmes de droit agraire;
6. Que, fondamentalement, le perfectionnement du droit agraire, ainsi que la recherche et la formation dans ce domaine doivent incomber de préférence aux universités et centres spécialisés dans les questions agraires;

Décide:

1. De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:
 - a) De dresser un projet régional de droit agraire visant à fournir une assistance technique aux organismes et institutions gouvernementaux et universitaires chargés du perfectionnement, de la formation et de la recherche en matière de droit agraire, ainsi que de l'établissement et de l'instauration de procédures et de juridictions agraires;
 - b) De coordonner les efforts des différents organismes internationaux avec l'aide de la FAO, afin d'obtenir les fonds dont ont besoin ces organismes, principalement le PNUD, pour élaborer, dans une optique interdisciplinaire, des plans concrets d'étude et de recherche en matière de réforme agraire, de planification agricole, d'intégration régionale, d'institutions agraires fondamentales, de commercialisation, de règlements pour l'utilisation des eaux, etc.
 - c) Que soit créé un Comité régional d'experts et de conseillers en droit agraire, qui serait chargé d'aider la FAO à exécuter ses activités dans ce domaine en Amérique latine et d'évaluer les progrès du Projet régional, et que les pays de la Région prêtent leur concours à la création et au fonctionnement dudit Comité;
 - d) D'organiser trois séminaires latino-américains de droit agraire, portant sur les thèmes suivants: "droit agraire et développement agricole"; "droit agraire et intégration économique"; et "procédures et législation agraires";

- e) De reconnaître la validité des cours nationaux, multinationaux ou régionaux de droit agraire pour les carrières juridiques et administratives en rapport avec la domaine agricole.
2. De ratifier la Résolution 12/70 de la onzième Conférence régionale de la FAO, sur la nécessité d'adapter leurs règlements juridiques de manière à favoriser l'établissement de procédures et de juridictions permettant d'apporter des solutions normalisées aux questions de droit agraire.
245. La Conférence a noté avec satisfaction le concours apporté par la FAO au Parlement latino-américain pour la réalisation, en juin 1972, du Séminaire continental de la réforme agraire, et elle a exprimé l'espoir qu'à l'avenir l'Organisation resserrera encore ses liens avec cette institution interparlementaire.
246. La Conférence s'est aussi félicitée de l'appui que prête la FAO à l'Institut inter-américain des sciences agricoles, notamment dans le domaine de la réforme agraire et s'est réjouie de ce que le Directeur général entende consolider encore cette coopération au bénéfice des programmes d'intérêt commun pour ces deux organismes et les pays.

Politiques alimentaires et nutritionnelles

247. Le Vice-Président du Comité technique sur les politiques alimentaires et nutritionnelles a saisi la Conférence du rapport qu'a approuvé ledit Comité le 25 août 1972 et dont le texte figure en annexe au présent rapport.
248. La Conférence a approuvé à l'unanimité le rapport du Comité et adopté les résolutions suivantes, dans les conditions indiquées par la note annexée à chacune d'elles, quant l'unanimité ne s'est pas faite.

RESOLUTION 21/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que la préoccupation croissante qui s'est manifestée, ces dernières décennies, au sujet du déficit protéique, a fini par donner à l'opinion publique en général et à beaucoup d'organismes gouvernementaux en particulier, l'impression fausse que l'on pouvait remédier à la malnutrition essentiellement par une absorption accrue de protéines;
2. Que pour rester en vie l'organisme humain cherche avant toute autre activité à emmagasiner de l'énergie et que plus de 85 pour cent de cette énergie provient en priorité de sources caloriques et autres éléments, les protéines étant réservées pour d'autres fonctions spécifiques, telles que la multiplication cellulaire, la formation des tissus, etc.;
3. Que des enquêtes réalisées dans certaines régions où la malnutrition existe à l'état endémique ont montré que le déficit de la consommation calorique est de onze fois supérieur à celui de la consommation protéique et qu'on a déjà calculé que dans certaines aires géographiques très étendues, 75 pour cent de la population accusent une carence calorique, tandis qu'un peu plus de 25 pour cent absorbent une quantité de protéines inférieure aux niveaux recommandés;
4. Que, lorsqu'il y a déficit de la consommation de calories, l'organisme, pour obtenir de l'énergie, se met à utiliser les protéines, lesquelles viennent alors à manquer pour remplir leurs fonctions propres;
5. Que s'expliquent ainsi les symptômes cliniques et de laboratoire de carence protéique que présentent habituellement les personnes mal nourries malgré une absorption de protéines conforme au minimum recommandé;

6. Que l'on peut déduire des observations et enquêtes réalisées que le problème fondamental des pays en développement, en ce qui concerne la malnutrition, réside dans l'impossibilité d'utiliser convenablement les protéines à leurs fins spécifiques, parce que le régime alimentaire comprend une consommation insuffisante de calories;
7. Qu'il faut en déduire que la correction du déficit protéique dépend, dans une grande mesure, de la correction du déficit calorique;
8. Qu'en outre, la correction de la malnutrition par un fort accroissement de la consommation de protéines suppose des mesures dont le coût n'est pas toujours compatible avec les ressources affectées aux programmes sanitaires des régions et des pays en développement;
9. Que l'intégration de nouveaux aliments à haute teneur protéique dans les habitudes alimentaires des populations sous-alimentées présente des difficultés considérables et que l'expérience montre qu'elle ne constitue pas la solution idéale;
10. Que l'on sait, par certaines enquêtes, que 75 pour cent des populations des régions où la malnutrition existe à l'état endémique, bien que la quantité de protéines ingérée soit suffisante, les utilisent à des fins énergétiques par suite de la carence calorique du régime alimentaire;
11. Que la correction du déficit calorique relève davantage de l'éducation nutritionnelle que d'autres mesures, car les disponibilités en calories sont importantes et leur coût peu élevé, outre qu'elles sont contenues dans des aliments presque toujours acceptés dans les habitudes alimentaires.

Décide:

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:

1. Qu'il soit tenu compte du fait que les résultats des études nutritionnelles permettent déjà d'agir directement, moyennant l'exécution de programmes visant à communiquer les connaissances acquises à la collectivité;
2. Que soit entreprise une vaste tâche d'éducation nutritionnelle dans les collectivités sous-alimentées, en faisant appel à un personnel compétent qui ait accès aux familles;
3. Que, dans cette tâche, priorité soit accordée aux personnes se trouvant à des époques critiques de la vie (femmes enceintes, femmes allaitantes et enfants d'âge pré-scolaire), en utilisant à cette fin des méthodes individuelles, collectives et de masse;
4. Que cette éducation se fonde, chaque fois que possible, et compte tenu des considérations antérieures, sur la consommation d'aliments locaux, et qu'elle s'attache à montrer non seulement les produits qui doivent être consommés, mais aussi la façon dont ils doivent l'être et dans quelle quantité;
5. Que, par le truchement de cette éducation, on mette au point un régime qui permette d'éviter que les protéines servent à des fins énergétiques et d'assurer que la consommation protéique n'excède pas le minimum exigé pour une utilisation efficace;
6. Que l'on tente d'inculquer aux éducateurs comme aux éduqués la notion d'équilibre dans la consommation de calories, de protéines, de vitamines et de sels minéraux, en accordant à tous ces éléments une attention égale en fonction des exigences biologiques, afin d'éviter que les calories prennent une place démesurée comme l'ont fait les protéines;
7. Que l'on active, dans le même temps, la mise en oeuvre de programmes de santé visant à réduire l'incidence et la prévalence des maladies, notamment des maladies infectueuses, qui augmentent considérablement l'élimination alors que les rations absorbées sont déjà insuffisantes;

8. Que soit amplifiée l'éducation nutritionnelle, sans préjudice des mesures de croissance économique, de distribution des revenus, de promotion de la production des aliments et de la commercialisation, qui doivent permettre d'affronter les problèmes d'une urbanisation accélérée;
9. Que cette résolution soit distribuée, à titre d'information, aux conférences régionales qui se tiendront cette année et soumise au sous-comité du Conseil de la FAO chargé des questions de politiques nutritionnelles.

Note: Cette résolution a été soumise au vote nominal, avec les résultats suivants:

- Pour: Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Etats-Unis, France, Haïti, Honduras, Jamaïque, Pays Bas, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.
- Contre: Cuba, Chili, Mexique, Panama et Pérou.
- Abstentions: Equateur et République Dominicaine.

RESOLUTION 22/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

Que l'examen du document LARC/72/9 intitulé "Politiques alimentaires et nutritionnelles", présenté par le Secrétariat, fait ressortir:

1. Que, dans leur majeure partie, les secteurs à faible pouvoir d'achat et taux élevé d'accroissement démographique des pays d'Amérique latine affrontent de sérieux problèmes de sous-alimentation et de malnutrition;
2. Qu'en règle générale les mesures visant à remédier à cette situation ne se reflètent pas dans les plans et programmes de développement de la plupart des pays d'Amérique latine;
3. Que, bien que la réunion interinstitution FAO/OPS sur les politiques alimentaires et nutritionnelles, qui s'est tenue en mai 1969, ait mis au point des directives visant à définir la politique à suivre dans lesdits plans, la majeure partie des pays d'Amérique latine n'ont pas mis en oeuvre une telle politique.

Décide:

1. De recommander aux Etats Membres de la Région:
 - a) De s'efforcer de faire un diagnostic de la situation alimentaire et de l'état nutritionnel des populations, sur la base des renseignements fournis par les enquêtes sur la consommation alimentaire et les budgets familiaux, des études sur les aspects démographiques et socio-économiques complétées par d'autres éléments relatifs aux aspects clinico-nutritionnels de la question et aux habitudes alimentaires;
 - b) De planifier la production alimentaire d'origine agricole et halieutique, de manière à introduire les changements nécessaires dans la structure de l'offre et de la consommation, conformément au type de ressources naturelles dominant dans la Région et aux niveaux nutritionnels requis pour leurs populations;
 - c) De formuler des plans nationaux d'alimentation, se référant particulièrement à la nécessité de surmonter les carences alimentaires, en insistant sur les

carences alimentaires, en insistant sur les éléments nutritifs qui posent un problème aigu en Amérique latine, et sur une programmation adéquate de l'aide alimentaire internationale;

2. De recommander au Directeur général de la FAO:

Que cette Organisation, en liaison avec les autres organismes des Nations-Unies qui s'occupent de promouvoir des politiques alimentaires et nutritionnelles nationales apporte, par le truchement de ses organes techniques, son concours à la réalisation:

- a) De séminaires qui, sur la base des résultats des réunions sous-régionales du Projet interinstitutionnel de promotion de politiques alimentaires et nutritionnelles nationales, pourront apporter des idées et des éléments pour la préparation de procédés techniques susceptibles d'être utilisés pour diffuser les résultats obtenus et contribuer à enrichir les connaissances dans ce domaine;
- b) D'études-pilotes dans ceux des pays qui le désirent et qui présentent les caractéristiques structurelles adaptées permettant de définir des méthodologies, afin que les données fournies par les enquêtes nationales de consommation alimentaire puissent être mieux utilisées pour formuler les politiques nationales alimentaires et nutritionnelles, dans le contexte des plans nationaux de développement économique et social.

RESOLUTION 23/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que sévit, dans de vastes secteurs de la population en Amérique latine, une forte prévalence de sous-alimentation et malnutrition;
2. Que ces problèmes entravent gravement le développement social et économique de la Région, en augmentant les taux de mortalité et de maladie, en freinant le développement physique et mental de l'enfant et en diminuant la productivité de l'adulte;
3. Que les facteurs intervenant dans la situation nutritionnelle et alimentaire sont extrêmement complexes et touchent à différents secteurs du développement;
4. Que les études dont on dispose font ressortir la persistance de niveaux insuffisants en ce qui concerne les disponibilités, la consommation et l'utilisation biologique des aliments;
5. Que de nombreux gouvernements de la Région se sont déclarés décidés à rechercher une solution définitive et permanente à leurs problèmes d'alimentation et de nutrition;
6. Que, étant donné les considérations antérieures, il faut:
 - a) Faire le point, dans chaque pays de la Région, de la situation alimentaire et nutritionnelle ainsi que de ses facteurs déterminants;
 - b) Coordonner les efforts déployés par les pays dans les divers secteurs pour résoudre les problèmes d'alimentation et de nutrition;
 - c) Prévoir, dans les plans nationaux de développement, des politiques alimentaires et nutritionnelles bien définies qui assurent des niveaux appropriés de disponibilités et de consommation des aliments, conformément aux besoins nutritionnels de la population et à sa capacité économique;
 - d) Exécuter, en poursuite de ces politiques, des plans nationaux d'alimentation et de nutrition humaine, à caractère multisectoriel;

Décide:

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:

1. Que soient créés ou renforcés les mécanismes institutionnels indispensables pour assurer la formulation et l'application de politiques nationales bien définies en matière d'alimentation et de nutrition. Il faudra que cette structure comprenne de préférence une commission ou un conseil national d'alimentation et de nutrition, à caractère permanent et multisectoriel, de préférence au niveau du service ou du département national de planification de chaque pays et qu'elle bénéficie de l'avis technique des groupes d'experts nationaux s'occupant de ces questions;
2. Que la FAO maintienne et intensifie l'assistance technique qu'elle prête aux pays dans ce domaine et qui est déjà mise en oeuvre par l'intermédiaire du Projet Interinstitutionnel de politiques alimentaires et nutritionnelles en Amérique latine, auquel participent conjointement la FAO, l'OPS, l'Unesco, le FISE et la CEPAL.

Note: La délégation des Etats Unis a subordonné son vote à la condition que cette recommandation n'implique pas une augmentation du budget de la FAO, restriction qui s'applique également aux autres recommandations appelant une amplification des programmes d'assistance de la FAO et d'autres organisations internationales. La France s'est associée à cette réserve.

RESOLUTION 24/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que le manque de coordination et d'intégration intersectorielles qui favoriseraient la solution du problème nutritionnel tient entre autres au défaut de motivation de nombreux spécialistes du secteur agricole à l'égard de leur responsabilité dans la solution des problèmes propres aux divers pays;
2. Que les universités et autres institutions d'enseignement supérieur sont appelés à combler ces lacunes;

Décide:

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:

1. D'étudier, par l'intermédiaire de leurs structures éducatives, les programmes desdites institutions pour y inclure l'enseignement des questions nutritionnelles;
2. Que la FAO encourage l'organisation de séminaires destinés à contribuer à la mise en oeuvre du premier point de la présente recommandation.

RESOLUTION 25/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant

1. Que les objectifs fondamentaux prévus par l'Acte constitutif de la FAO visent à:
 - "élever le niveau de nutrition et les conditions de vie des populations placées sous leur juridiction respective;

- Améliorer le rendement de la production et l'efficacité de la répartition de tous les produits alimentaires et agricoles;
 - Améliorer la condition des populations rurales;
 - Et ainsi contribuer à l'expansion de l'économie mondiale et libérer l'humanité de la faim.''
2. Que la FAO a traditionnellement orienté la programmation de son travail en Amérique latine de manière à améliorer les conditions techniques et économiques des secteurs agricole, forestier, et halieutique, en insistant surtout sur la production et en reléguant au second plan, d'une certaine manière, l'amélioration des conditions de l'offre alimentaire et de la qualité de la nutrition.
 3. Que pour optimiser la chaîne qui va du producteur agricole au consommateur, il faut inévitablement mettre en place une série de services et d'opérations relevant de la commercialisation des produits alimentaires, tels approvisionnement, emmagasinement, transport, transformation, emballage et distribution, sans lesquels l'approvisionnement en denrées alimentaires et l'amélioration de la nutrition seraient sérieusement compromis.
 4. Que l'exode anarchique des ruraux vers les centres urbains comporte de graves répercussions économiques, sociales et politiques qu'il serait possible d'atténuer sensiblement par des programmes qui tendraient au développement rural intégré, ce qui correspond précisément au troisième objectif fondamental de la FAO et;
 5. Que plusieurs gouvernements latino-américains ont déjà adopté cette optique nouvelle du développement rural intégré, tant dans leur philosophie et politique que dans leurs plans et programmes respectifs de développement.

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO:

1. De revoir et de renforcer les programmes de travail de la FAO pour l'Amérique latine, de manière à associer les questions de production et de commercialisation des denrées alimentaires, ainsi que d'utilisation des ressources naturelles et humaines, dans l'optique du développement rural intégré et de l'expansion socio-économique générale dans les divers pays.
2. D'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes types de développement rural intégré et d'amélioration nutritionnelle, avec l'aide adéquate de la FAO et d'autres organisations internationales, dans les pays latino-américains qui sont décidés à les appuyer et à les entreprendre, afin de recueillir des données et de mettre au point des méthodes permettant d'étendre ce genre d'activités à d'autres zones de la Région.

RESOLUTION 26/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que, dans la majorité des pays en développement, les problèmes alimentaires et nutritionnels revêtent une ampleur considérable;
2. Qu'il existe des problèmes spécifiques à résoudre d'urgence;
3. Qu'il est nécessaire et urgent de coordonner l'action des divers organismes et institutions oeuvrant dans chaque pays aux domaines de l'alimentation et de la nutrition;

Décide:

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:

1. Que les objectifs des politiques nutritionnelles et alimentaires de chaque pays, établis dans le cadre de la politique de développement économique et social, soient classés, par ordre de priorité, en faisant passer en premier ceux qui peuvent se réaliser dans l'immédiat;
2. Que la FAO tienne compte des priorités établies par chaque pays pour orienter ses travaux et son assistance technique;
3. Que les gouvernements orientent, en fonction de ces priorités, les demandes d'assistance financière qu'ils adressent aux organisations internationales, et en particulier au Programme des Nations Unies pour le développement.

RESOLUTION 27/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que l'élaboration et l'application de politiques nutritionnelles et alimentaires exigent de procéder préalablement à l'évaluation des problèmes de chaque pays;
2. Que ces évaluations doivent être effectuées au plus tôt dans les pays où elles n'ont pas déjà été faites;
3. Que lesdites évaluations doivent revêtir un caractère permanent et être périodiquement analysées pour perfectionner les mesures appliquées en vertu de ces politiques;
4. Que nombre des pays en développement ne disposent pas encore des ressources humaines et financières voulues pour exécuter des enquêtes nationales sur la consommation alimentaire et les budgets familiaux;
5. Que les graves problèmes alimentaires dont pâtissent nombre de pays de la Région obligent à prendre des mesures, sans attendre les résultats de ces enquêtes;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO;

1. Que l'Organisation intensifie ses efforts pour élaborer des méthodes qui permettent d'intégrer les évaluations de la situation nutritionnelle et alimentaire, à partir de données moins détaillées que celles des enquêtes sur la consommation alimentaire et les budgets familiaux;
2. Que soient poursuivies ces enquêtes qui constituent un instrument adéquat pour dresser une évaluation plus approfondie et détaillée de la situation nutritionnelle et alimentaire et que leur soit accordée une aide technique et financière plus poussée pour les intensifier.

RESOLUTION 28/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que, pour déterminer des objectifs associant la production, le développement agro-industriel, la commercialisation et la consommation des aliments, dans le contexte

de la planification de l'expansion agricole et socio-économique général des pays, il est indispensable de disposer de données statistiques précises provenant d'enquêtes et d'études spécifiques;

2. Que la formulation de plans alimentaires nationaux exige aussi des données quantitatives réalistes, du moins en termes relatifs;
3. Que, dans plusieurs pays de la Région, aucune enquête de consommation alimentaire n'a encore été effectuée;

Décide:

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:

1. Que, moyennant l'aide technique de la FAO, des méthodologies et systèmes d'enquête autant que possible normalisés soient mis au point et que des enquêtes nationales de consommation alimentaire soient effectuées en s'inspirant de celles déjà exécutées par d'autres pays;
2. Qu'ils incitent les gouvernements des pays de la Région à procéder périodiquement à ces enquêtes et à instituer un système de statistiques régulières;
3. Que la FAO coordonne l'assistance technique que peuvent fournir, à cette fin, d'autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies;
4. Que la FAO s'occupe de diffuser ces enquêtes de consommation alimentaire à tous les pays de la Région;
5. Que des réunions et séminaires internationaux soient organisés chaque fois que nécessaire pour évaluer les résultats et échanger les points de vue, afin d'améliorer peu à peu le système statistique ainsi que son application aux plans et programmes de développement socio-économique.

RESOLUTION 29/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que les problèmes nutritionnels et alimentaires dont souffrent nos pays sont inhérents au sous-développement économique et social actuel;
2. Qu'il n'existe pas de solutions purement techniques à ces problèmes, étant donné qu'il faut les rechercher dans une transformation profonde des structures existantes;
3. Que ces transformations présentent un caractère politique intrinsèque, c'est-à-dire qu'elles dépendent de la volonté de changement exprimée par les structures dirigeantes;
4. Que le moyen principal de parvenir à un régime alimentaire adéquat réside dans un accroissement et une redistribution, socialement plus juste, des revenus;
5. Que les solutions durables aux problèmes de la nutrition et de l'alimentation doivent être recherchées dans le cadre des plans nationaux de développement économique et social;

Décide:

De recommander aux Etats Membres:

1. De reconnaître qu'un état nutritionnel convenable et la satisfaction de leurs besoins alimentaires représentent un droit inaliénable des peuples et, en conséquence, de reconnaître ce droit comme un objectif en soi du développement économique et social, indépendamment et au-dessus de toute autre considération d'ordre purement économique;
2. De définir des politiques nationales d'alimentation et de nutrition, dans le cadre de leurs plans de développement économique et social;
3. Que ces politiques, fondées sur une évaluation convenable de la situation alimentaire et nutritionnelle, conduisent réellement à déterminer des objectifs pour l'amélioration de l'état nutritionnel de la population et de l'approvisionnement alimentaire;
4. Qu'en établissant ces objectifs on tienne compte des diverses politiques sectorielles qui, d'une manière ou d'une autre, seront déterminantes pour leur réalisation;
5. D'adopter et d'introduire dans ces politiques sectorielles les modifications nécessaires pour parvenir à améliorer effectivement l'alimentation et la nutrition;

De recommander au Directeur général de la FAO:

6. D'apporter, par le truchement de l'Organisation, l'aide technique nécessaire pour l'établissement des politiques alimentaires et nutritionnelles.

Note: Les délégations du Brésil et de Haïti se sont prononcées contre cette résolution, les alinéas 2, 3 et 4 des attendus ne leur donnant pas satisfaction. Les Etats-Unis et les Pays-Bas se sont abstenus pour la même raison. L'Argentine s'est prononcée contre les attendus et pour la résolution; la Colombie s'est abstenue en ce qui concerne les attendus, mais a voté pour la résolution.

RESOLUTION 30/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que la sous-alimentation et la malnutrition affectent de vastes secteurs de la population latino-américaine;
2. Que leurs effets contribuent aux taux élevés de maladie et de mortalité chez l'enfant et au développement physique défectueux observé dans les couches de la population économiquement faibles;
3. Que cette situation est imputable à ce que les efforts économiques déployés par les pouvoirs publics en matière de santé publique et d'éducation s'avèrent moins efficaces que l'on pourrait espérer;
4. Que, par ailleurs, la sous-alimentation et la malnutrition empêchent le potentiel génétique de l'espèce humaine de s'épanouir pleinement et font ainsi gravement obstacle aux activités qu'appelle le progrès économique et social du Continent;
5. Qu'en dehors et au-delà de toute considération économique et sanitaire, la satisfaction des besoins nutritionnels et de la demande alimentaire constituent une aspiration légitime des peuples, et qu'elle doit, par conséquent, figurer aux objectifs du développement économique-social;
6. Que les mesures visant à résoudre les problèmes posés par l'insuffisance de la consommation alimentaire et la malnutrition sont complexes et interdépendantes et doivent faire l'objet d'une politique alimentaire et nutritionnelle bien définie;

7. Que ces mesures sont importantes sur le plan économique et social, vu qu'elles sont destinées à atténuer les différences préjudiciables à l'intérêt public entre ce que désire le consommateur, ce qu'on peut lui offrir et ce dont il a besoin physiologiquement, et qu'il s'agit là d'un exercice interdisciplinaire dans lequel les décisions politiques ont le dernier mot quant aux choix des priorités;
8. Que la formulation d'une politique alimentaire et nutritionnelle est le résultat d'une confrontation constante entre l'évaluation de la situation, l'établissement des objectifs, l'analyse des politiques sectorielles et leur remaniement en fonction des objectifs fixés;
9. Que la politique alimentaire et nutritionnelle doit faire partie intégrante des plans nationaux de développement et, en conséquence, s'harmoniser avec les objectifs, les lignes politiques et les stratégies de ces derniers;
10. Qu'en formulant la politique alimentaire et nutritionnelle il ne faut pas insister sur le déficit protéique comme un facteur isolé, mais comme un problème dont la solution dépend en grande partie du remède apporté au déficit calorique;
11. Qu'il faut voir l'aide alimentaire extérieure comme un investissement et l'utiliser en harmonie avec les plans nationaux, car, en l'envisageant isolément on risquerait de fausser les structures de production du pays bénéficiaire et d'engendrer ainsi une dépendance peu souhaitable;

Décide:

De recommander aux Etats Membres,

1. D'adopter une politique alimentaire et nutritionnelle bien définie, comportant un ensemble de mesures éducatives, économiques, techniques et législatives visant à concilier, au degré jugé possible par la planification, les niveaux projetés de la demande, ceux prévus pour l'offre et les besoins nutritionnels.
2. Que la politique alimentaire et nutritionnelle ait pour but:
 - a) D'assurer un niveau nutritionnel approprié à la population.
 - b) De satisfaire la demande de denrées alimentaires.
3. De créer des Commissions nationales d'alimentation et de nutrition chargées de proposer, dans ce domaine, une politique alimentaire et nutritionnelle qui unifie et complète les politiques sectorielles et qui influe directement ou indirectement sur le niveau nutritionnel et l'approvisionnement alimentaire de la population dans chaque pays.
4. Que ces commissions nationales soient de caractère multisectoriel, se situent au plus haut niveau de la planification nationale et bénéficient de l'appui technique des spécialistes dans les divers domaines.
5. Que les politiques alimentaires et nutritionnelles se fondent essentiellement sur:
 - a) L'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle et des facteurs qui la déterminent;
 - b) L'analyse intégrée des politiques sectorielles en vigueur et de leur contenu dans les plans et programmes, en fonction des problèmes dégagés par l'évaluation ci-dessus;
 - c) La formulation explicite des objectifs de la politique, à partir de l'évaluation intégrée de la situation et conformément aux principes de la doctrine générale en matière de développement;

- d) La formulation d'objectifs opérationnels (quantitatifs et provisoires) en matière de consommation alimentaire et d'amélioration de l'état nutritionnel, en fonction des besoins biologiques de la population, des structures de consommation et des intérêts économiques du pays;
 - e) En fin, l'introduction, conformément aux principes des politiques alimentaires et nutritionnelles, des modifications nécessaires et possibles dans les politiques, plans et programmes sectoriels ainsi que dans les dispositions existantes, en coordonnant leurs efforts dans le cadre d'activités qui permettent d'atteindre les objectifs formulés.
- 6. De considérer le déficit protéique non pas isolément, mais dans un contexte nutritionnel plus ample;
 - 7. De considérer l'aide alimentaire extérieure comme un investissement à utiliser en harmonie avec les plans nationaux, et dont la cessation doit s'effectuer progressivement et selon un plan soigneusement conçu.

De recommander au Directeur général de la FAO:

- 8. Que, en coordination avec d'autres organismes internationaux, la FAO prête son assistance technique et financière aux pays qui la lui demandent pour formuler et mettre en oeuvre leurs politiques alimentaires et nutritionnelles nationales;
- 9. Que soient revus et renforcés les programmes de travail relatifs à l'Amérique latine, qui visent à traiter globalement les aspects de la production comme ceux de la commercialisation, ainsi que l'utilisation des ressources humaines et physiques selon une optique de développement rural intégré et d'expansion socio-économique générale dans les divers pays.

De recommander au Conseil de la FAO:

- 10. D'intituler "Comité spécial des politiques alimentaires et nutritionnelles" le Comité spécial qu'a constitué la Conférence de la FAO à sa seizième session pour rendre compte des progrès réalisés par la production de protéines dans le monde et qui jusqu'à présent ne porte aucun titre officiel.

RESOLUTION 31/72

La deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

Que, pour atteindre les objectifs alimentaires fixés dans les plans de développement agricole et alimentaire, en fonction d'une politique alimentaire et nutritionnelle conforme aux plans de développement économique et social, il est indispensable de disposer d'un personnel convenablement formé et d'une organisation opérationnelle adéquate;

Décide:

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:

- 1. Que l'Organisation fournisse aux gouvernements des pays qui la sollicitent l'assistance technique nécessaire pour réaliser une évaluation de la formation en matière de nutrition humaine dans les écoles et facultés d'agronomie et de médecine vétérinaire dans des pays de la Région, afin de déterminer les besoins dans ce domaine et offrir des avis appropriés, quand les organes exécutifs des pays en font la demande;

2. De créer ou de renforcer des services d'alimentation dans les organismes gouvernementaux pertinents de chaque pays, en instaurant une coordination efficace entre secteurs et avec les bureaux régionaux de planification afin de respecter le critère biológico-nutritionnel de l'offre et de la consommation alimentaires.

Critères régionaux concernant l'action des pays et des organisations internationales en matière de déficit protéique et de révolution verte.

249. La Conférence de la FAO, lors de sa seizième session en novembre 1971, a approuvé la proposition du Directeur général visant à inclure dans les délibérations des Conférences régionales les importantes questions du déficit protéique et de la Révolution verte, de manière que l'Organisation puisse en dégager des critères régionaux pour ajuster au mieux ses efforts en vue d'aider les pays en développement à résoudre les problèmes de la sous-alimentation protéique et à parvenir à une utilisation équilibrée des variétés à haut rendement.

Déficit protéique

250. En ce qui concerne le déficit protéique, si l'on envisage le problème dans l'optique régionale, les délibérations de la Conférence ont mis en lumière le fait que l'on n'ignore pas que le niveau alimentaire actuel de grands secteurs de la population latino-américaine nuit particulièrement aux groupes vulnérables sur le plan nutritionnel, à savoir les enfants et les mères qui ont des besoins protéiques particuliers. C'est pourquoi on a étudié plus spécialement le déficit protéique parce qu'il est lié à des cas cliniques de malnutrition parmi ces groupes de population. Dans le même ordre d'idée, certains pensent que l'ingestion de protéines constitue l'unique solution au problème de la faim et de la malnutrition.

251. La Conférence a, cependant, insisté sur la nécessité, d'une part, de programmer globalement la production agricole et halieutique, pour augmenter les disponibilités alimentaires et, d'autre part, de prendre des mesures qui favorisent la consommation, moyen essentiel pour réaliser un apport régulier de calories et de protéines dans le régime alimentaire quotidien, et éviter de considérer le déficit protéique isolément.

252. On a reconnu par ailleurs qu'il convient de réaliser des études permanentes pour définir la nature des problèmes alimentaires actuels et, à l'occasion de ces études, procéder à des observations spécifiques sur le déficit protéique à l'aide des bilans alimentaires et des enquêtes sur la consommation et les budgets familiaux, de manière à accorder toute son importance au déficit des divers principes nutritifs, y compris les protéines dans le régime alimentaire.

253. Le Comité technique sur les politiques alimentaires et nutritionnelles a reconnu que l'essentiel de l'activité physiologique de l'individu est déterminé par le nombre de calories dont dispose l'organisme. On a indiqué à ce propos que plus de 85 pour cent de ces besoins caloriques correspondent à une ingestion d'aliments riches en calories (matières grasses et hydrates de carbone), les protéines jouant un rôle spécifique en rapport avec la formation cellulaire et la reconstitution des tissus. Quand il se produit un déficit dans la consommation de calories, l'organisme commence à utiliser les protéines comme source d'énergie. On en arrive, dans ce cas, d'une part à un déficit protéique dû à l'absence de l'action spécifique des aliments riches en protéines et, parallèlement, à une perte considérable d'éléments rares dans l'apport alimentaire global. Ce qu'il faut alors, en réalité, c'est améliorer l'ensemble du régime familial et individuel afin de maintenir un équilibre entre les apports calorique et protéique.

254. La Conférence a donc reconnu que le problème fondamental en Amérique latine réside dans l'impossibilité d'assurer une meilleure distribution des aliments, y compris les protéines, afin de tirer un meilleur parti de ces dernières. Cela revient à dire que la solution au déficit protéique dépend, en grande partie, de la correction éventuelle du déficit calorique dont souffrent actuellement de vastes secteurs de population.

Révolution verte

255. Examinant les points relatifs à la "révolution verte", la Conférence est convenue que, dans la majorité des pays, l'augmentation du volume de la production alimentaire qui en résulte, si elle ne s'accompagne pas d'une augmentation correspondante de la capacité de la demande, aurait pour effet que la plus grande partie de la population ne pourrait en profiter. On a estimé qu'avant la "révolution verte", au contraire, une augmentation de la production se serait traduite par l'accumulation d'excédents agricoles ou par une chute catastrophique des prix.

256. La plupart des délégations ont jugé, tant au sujet de la "révolution verte" que d'autres thèmes de discussion de la Conférence, qu'il convient que l'évolution technologique et la modernisation de l'agriculture soient suivies on précédées de modifications structurelles. En d'autres termes, la Conférence a reconnu qu'il faut non seulement chercher à augmenter la production et la productivité, mais aussi, parallèlement, accomplir des réformes sociales pour que les bienfaits de la "révolution verte" s'étendent à tous les secteurs de la population et, en particulier, au secteur rural.

257. Cette optique vise à résoudre les problèmes liés à l'inégalité de la distributions des revenus, ainsi qu'à leur accroissement, au chômage, à la production et à la productivité de la terre en fonction des changements exigés par le développement. On vise ainsi à pallier les effets que pourrait avoir la "révolution verte" sur les différentes couches de la population, quand elle se réalise dans le contexte de structures agraires défectueuses.

258. Le caractère technique de la "révolution verte", ainsi que la nécessité d'étendre ses bienfaits à tous ceux qui cultivent la terre, obligent - mis à part les changements sociaux - à la compléter par des programmes concrets d'éducation, de vulgarisation agricole, de commercialisation, de crédit et autres services à l'intention des cultivateurs, afin de satisfaire aux objectifs sociaux et économiques qui favorisent le développement des pays de la Région.

Propositions relatives au Plan à moyen terme et aux activités connexes

259. Pour entamer l'examen du point de l'ordre du jour concernant "l'orientation des activités de la FAO dans la Région", la Conférence a décidé de constituer tout d'abord un Groupe de travail chargé d'examiner, dans son ensemble, la question des activités à moyen terme, à la lumière de la conjoncture financière de l'Organisation et compte tenu des besoins prioritaires de la Région. Ce groupe de travail s'est composé des délégués de neuf pays, M. Isaias Medina Serfatty, de la délégation vénézuélienne, faisant fonction de coordonnateur. Pour étayer ses travaux, le groupe s'est servi des déclarations du Directeur général, du Sous-Directeur général, Département du développement, et du Représentant régional pour l'Amérique latine. Il a également consulté le document de base LARC/72/12 qui contient la résolution 6/71 de la seizième session de la Conférence de la FAO, dans laquelle celle-ci demande au Directeur général de présenter aux Conférences régionales des priorités au titre du plan à moyen terme, afin que de ces dernières puissent se dégager des idées et jugements concrets sur les activités et programmes à entreprendre par l'Organisation au cours de ses exercices budgétaires à venir. On a également tenu compte de l'exposé de M. Edouard Saouma, Président du Groupe interdépartemental de la FAO sur l'environnement, auteur du document traitant de cette question (document CL/59/18).

260. La Conférence s'est proposée d'arrêter une proposition quant aux objectifs du plan à moyen terme et aux activités connexes. A cette fin, elle a pris en considération les données fournies au cours des débats de la présente Conférence régionale sur les problèmes majeurs à résoudre pour activer le développement aux niveaux national et régional. Elle s'est également fondée sur les principes des politiques qu'adoptent progressivement les divers pays de la Région.

261. La Conférence a cherché à ce que ces définitions soient aussi claires, nettes et précises que possible, de manière qu'elles puissent servir à la programmation des activités de la FAO, tant au titre du Programme ordinaire que des fonds extra-budgétaires. Il s'agit

2. De créer ou de renforcer des services d'alimentation dans les organismes gouvernementaux pertinents de chaque pays, en instaurant une coordination efficace entre secteurs et avec les bureaux régionaux de planification afin de respecter le critère biológico-nutritionnel de l'offre et de la consommation alimentaires.

Critères régionaux concernant l'action des pays et des organisations internationales en matière de déficit protéique et de révolution verte.

249. La Conférence de la FAO, lors de sa seizième session en novembre 1971, a approuvé la proposition du Directeur général visant à inclure dans les délibérations des Conférences régionales les importantes questions du déficit protéique et de la Révolution verte, de manière que l'Organisation puisse en dégager des critères régionaux pour ajuster au mieux ses efforts en vue d'aider les pays en développement à résoudre les problèmes de la sous-alimentation protéique et à parvenir à une utilisation équilibrée des variétés à haut rendement.

Déficit protéique

250. En ce qui concerne le déficit protéique, si l'on envisage le problème dans l'optique régionale, les délibérations de la Conférence ont mis en lumière le fait que l'on n'ignore pas que le niveau alimentaire actuel de grands secteurs de la population latino-américaine nuit particulièrement aux groupes vulnérables sur le plan nutritionnel, à savoir les enfants et les mères qui ont des besoins protéiques particuliers. C'est pourquoi on a étudié plus spécialement le déficit protéique parce qu'il est lié à des cas cliniques de malnutrition parmi ces groupes de population. Dans le même ordre d'idée, certains pensent que l'ingestion de protéines constitue l'unique solution au problème de la faim et de la malnutrition.

251. La Conférence a, cependant, insisté sur la nécessité, d'une part, de programmer globalement la production agricole et halieutique, pour augmenter les disponibilités alimentaires et, d'autre part, de prendre des mesures qui favorisent la consommation, moyen essentiel pour réaliser un apport régulier de calories et de protéines dans le régime alimentaire quotidien, et éviter de considérer le déficit protéique isolément.

252. On a reconnu par ailleurs qu'il convient de réaliser des études permanentes pour définir la nature des problèmes alimentaires actuels et, à l'occasion de ces études, procéder à des observations spécifiques sur le déficit protéique à l'aide des bilans alimentaires et des enquêtes sur la consommation et les budgets familiaux, de manière à accorder toute son importance au déficit des divers principes nutritifs, y compris les protéines dans le régime alimentaire.

253. Le Comité technique sur les politiques alimentaires et nutritionnelles a reconnu que l'essentiel de l'activité physiologique de l'individu est déterminé par le nombre de calories dont dispose l'organisme. On a indiqué à ce propos que plus de 85 pour cent de ces besoins caloriques correspondent à une ingestion d'aliments riches en calories (matières grasses et hydrates de carbone), les protéines jouant un rôle spécifique en rapport avec la formation cellulaire et la reconstitution des tissus. Quand il se produit un déficit dans la consommation de calories, l'organisme commence à utiliser les protéines comme source d'énergie. On en arrive, dans ce cas, d'une part à un déficit protéique dû à l'absence de l'action spécifique des aliments riches en protéines et, parallèlement, à une perte considérable d'éléments rares dans l'apport alimentaire global. Ce qu'il faut alors, en réalité, c'est améliorer l'ensemble du régime familial et individuel afin de maintenir un équilibre entre les apports calorique et protéique.

254. La Conférence a donc reconnu que le problème fondamental en Amérique latine réside dans l'impossibilité d'assurer une meilleure distribution des aliments, y compris les protéines, afin de tirer un meilleur parti de ces dernières. Cela revient à dire que la solution au déficit protéique dépend, en grande partie, de la correction éventuelle du déficit calorique dont souffrent actuellement de vastes secteurs de population.

Révolution verte

255. Examinant les points relatifs à la "révolution verte", la Conférence est convenue que, dans la majorité des pays, l'augmentation du volume de la production alimentaire qui en résulte, si elle ne s'accompagne pas d'une augmentation correspondante de la capacité de la demande, aurait pour effet que la plus grande partie de la population ne pourrait en profiter. On a estimé qu'avant la "révolution verte", au contraire, une augmentation de la production se serait traduite par l'accumulation d'excédents agricoles ou par une chute catastrophique des prix.

256. La plupart des délégations ont jugé, tant au sujet de la "révolution verte" que d'autres thèmes de discussion de la Conférence, qu'il convient que l'évolution technologique et la modernisation de l'agriculture soient suivies ou précédées de modifications structurelles. En d'autres termes, la Conférence a reconnu qu'il faut non seulement chercher à augmenter la production et la productivité, mais aussi, parallèlement, accomplir des réformes sociales pour que les bienfaits de la "révolution verte" s'étendent à tous les secteurs de la population et, en particulier, au secteur rural.

257. Cette optique vise à résoudre les problèmes liés à l'inégalité de la distributions des revenus, ainsi qu'à leur accroissement, au chômage, à la production et à la productivité de la terre en fonction des changements exigés par le développement. On vise ainsi à pallier les effets que pourrait avoir la "révolution verte" sur les différentes couches de la population, quand elle se réalise dans le contexte de structures agraires défectueuses.

258. Le caractère technique de la "révolution verte", ainsi que la nécessité d'étendre ses bienfaits à tous ceux qui cultivent la terre, obligent - mis à part les changements sociaux - à la compléter par des programmes concrets d'éducation, de vulgarisation agricole, de commercialisation, de crédit et autres services à l'intention des cultivateurs, afin de satisfaire aux objectifs sociaux et économiques qui favorisent le développement des pays de la Région.

Propositions relatives au Plan à moyen terme et aux activités connexes

259. Pour entamer l'examen du point de l'ordre du jour concernant "l'orientation des activités de la FAO dans la Région", la Conférence a décidé de constituer tout d'abord un Groupe de travail chargé d'examiner, dans son ensemble, la question des activités à moyen terme, à la lumière de la conjoncture financière de l'Organisation et compte tenu des besoins prioritaires de la Région. Ce groupe de travail s'est composé des délégués de neuf pays, M. Isaias Medina Serfatty, de la délégation vénézuélienne, faisant fonction de coordonnateur. Pour étayer ses travaux, le groupe s'est servi des déclarations du Directeur général, du Sous-Directeur général, Département du développement, et du Représentant régional pour l'Amérique latine. Il a également consulté le document de base LARC/72/12 qui contient la résolution 6/71 de la seizième session de la Conférence de la FAO, dans laquelle celle-ci demande au Directeur général de présenter aux Conférences régionales des priorités au titre du plan à moyen terme, afin que de ces dernières puissent se dégager des idées et jugements concrets sur les activités et programmes à entreprendre par l'Organisation au cours de ses exercices budgétaires à venir. On a également tenu compte de l'exposé de M. Edouard Saouma, Président du Groupe interdépartemental de la FAO sur l'environnement, auteur du document traitant de cette question (document CL/59/18).

260. La Conférence s'est proposée d'arrêter une proposition quant aux objectifs du plan à moyen terme et aux activités connexes. A cette fin, elle a pris en considération les données fournies au cours des débats de la présente Conférence régionale sur les problèmes majeurs à résoudre pour activer le développement aux niveaux national et régional. Elle s'est également fondée sur les principes des politiques qu'adoptent progressivement les divers pays de la Région.

261. La Conférence a cherché à ce que ces définitions soient aussi claires, nettes et précises que possible, de manière qu'elles puissent servir à la programmation des activités de la FAO, tant au titre du Programme ordinaire que des fonds extra-budgétaires. Il s'agit

d'activités qu'appellent les besoins de l'Amérique latine, ou bien d'impératifs d'ordre général du développement économique mondial qui visent, sur le plan des revenus et des niveaux socio-économiques, à combler le fossé entre les régions en développement et les régions les plus avancées. La Conférence a examiné le rapport présenté par le Groupe de travail et en a approuvé les conclusions, résumées ci-après.

262. La présentation du programme par domaines prioritaires rend difficile la sélection des priorités, car tous ces domaines sont reliés entre eux et beaucoup d'éléments du programme touchent à plusieurs de ces derniers. En s'en tenant à la présentation du document LARC/72/12, on choisit les éléments du programme considérés comme prioritaires, ce qui importe étant ces éléments et non leur place dans l'un ou l'autre des domaines prioritaires.

263. Pour pouvoir se livrer plus efficacement à cet exercice dans le futur, il conviendrait que le Directeur général présente une évaluation du retentissement et des résultats des principaux programmes et sous-programmes qu'exécute la FAO. Ceci faciliterait surtout la détermination des activités de très faible priorité, au sujet desquelles on a été d'avis qu'elles devraient être progressivement éliminées du programme de travail et budget. Si la Conférence s'est déclarée satisfaite des économies envisagées par le Directeur général, elle n'en a pas moins estimé qu'il faudrait s'efforcer de réaliser de plus grandes économies encore, en particulier en éliminant les activités de très faible priorité, de manière à bénéficier d'une plus grande souplesse dans la programmation du prochain exercice biennal.

264. Vu la crise monétaire que traverse la FAO, celle-ci devrait relier et si possible intégrer son action en Amérique latine avec celle de tous les organismes régionaux qui poursuivent les mêmes objectifs, car il est nécessaire de rationaliser et de regrouper les moyens et efforts mis en oeuvre pour atteindre ces objectifs, afin d'éviter que les services ne fassent double emploi. En indiquant les priorités à prévoir dans les objectifs à moyen terme, les conférences régionales doivent tenir compte de ce que, tant les problèmes que l'importance que le gouvernement aimerait voir la FAO accorder à leurs différentes activités, peuvent varier d'une région à l'autre et même selon les pays d'une région. Aussi les participants ont-ils tenu à préciser que le Directeur général, lors de l'élaboration du Programme de travail et budget pour les trois prochains exercices, devrait, en s'efforçant de refléter les critères des diverses régions, se souvenir que les priorités ici indiquées ne couvrent pas tous les problèmes du secteur agricole de la région, pas plus qu'elles n'incluent toutes les activités que la FAO, comme organisme international, sera tenue de mener à bien. Cependant, ces priorités correspondent, de l'avis général, aux principales activités que les pays d'Amérique latine espèrent voir incorporées au Programme de travail et budget, car elles ont été sélectionnées en fonction des problèmes qui les préoccupent.

265. Il est bien entendu, cependant, que les priorités indiquées ci-après doivent être considérées comme des priorités régionales, s'appliquant à des problèmes du développement rural latino-américain, d'autres priorités existant au niveau mondial, comme c'est le cas des ajustements agricoles internationaux. En d'autres termes, les priorités régionales devraient constituer la base des programmes régionaux et les autres priorités celle des programmes de type mondial.

266. L'examen de ces questions n'a pas englobé toutes les principales activités au titre des objectifs à moyen terme, car en étudiant individuellement certains des points de l'ordre du jour, on a indiqué, dans les résolutions qui s'y rapportent expressément, la priorité qui leur incombe, de l'avis de la Conférence.

267. Il convient de faire la distinction entre les notions de programme, sous-programme et activité telles qu'entendues dans le concept de programmation de la FAO.

268. Par activité, on entend l'action concrète sous forme de réunions, cours, études statistiques, etc. menées conformément aux objectifs souhaités. Les ressources financières s'attribuent au niveau de l'activité et peuvent varier selon l'efficacité de l'action pour atteindre l'objectif et satisfaire à son degré de priorité.

269. Les activités se groupent dans divers sous-programmes, dont chacun a ses objectifs spécifiques dans des domaines spécialisés. Généralement, la responsabilité d'un sous-programme se confie à une division particulière de l'Organisation, et les sous-programmes appellent des services techniques spécialisés.

270. Les programmes ont leurs objectifs globaux, réunissant divers sous-programmes liés entre eux dans le cadre de programmes intégrés. On reconnaît que ces groupements ne sauraient toutes les multiples interactions du problème complexe du développement rural intégré, mais ils sont surtout destinés à faciliter l'étude du Programme et du budget.

271. A titre d'exemple, on a cité le cas de la commercialisation. A cet égard, la notion acceptée dans son sens large englobe toutes les activités d'approvisionnement, d'entreposage, de transport, de transformation, d'emballage et de distribution. Jusqu'à présent ces activités sont dispersées dans différents sous-programmes du plan à moyen terme. On pourrait envisager la possibilité de les grouper dans un programme nouveau, dont l'objectif global serait d'améliorer la commercialisation des produits agricoles, en incorporant à ce nouveau programme les sous-programmes existants et les activités qu'ils comportent de manière à accentuer l'importance de ce domaine.

272. La Conférence s'est ralliée aux conceptions en matière de réforme agraire, exposées dans la résolution 12/70 de la onzième Conférence régionale de la FAO, qui la considère comme une partie fondamentale de la stratégie du développement agricole, celle-ci, vu son caractère global, embrassant les aspects productifs de la commercialisation et des agro-industries, en plus des activités complémentaires comme la formation, la planification, la recherche, etc. On est convenu que les priorités engloberaient tous ces aspects et que les gouvernements en appliqueraient les principes dans la mesure où la situation nationale l'exige, pour réaliser un développement harmonieux du secteur.

273. La Conférence a décidé, compte tenu des considérations antérieures sur l'interdépendance des domaines prioritaires, que les secteurs d'action ci-après devraient recevoir une haute priorité dans les activités de la FAO visant à une expansion agricole intégrée, en soulignant que l'ordre dans lequel ils sont énumérés n'implique pas une préséance: emploi, sous-emploi, formation (c'est-à-dire études supérieures et enseignement rural), crédit agricole, recherche et technologie, commercialisation (au sens intégré de cette activité), organisation institutionnelles (publiques et privées), productivité, développement agro-industriel (sous son angle global), engrais, systèmes de cultures (systèmes de culture mécanisée, de culture recourant à un niveau technique intermédiaire et systèmes de culture à fort coefficient de main-d'œuvre), environnement, conservation des ressources naturelles, lutte contre les maladies et les parasites, programmation de la planification du développement agricole (comme conçu dans le plan actuel à moyen terme) et politiques nutritionnelles et alimentaires. En ce qui concerne ce dernier domaine, on considère indispensable de traiter conjointement les aspects de la production, de la commercialisation, de l'utilisation des ressources humaines et matérielles, etc., dans une optique intégrée nécessaire pour affronter un problème de caractère aussi polyvalent que celui qui nous préoccupe et de tenir compte de la nécessité de satisfaire la demande intérieure en fonction des politiques alimentaires et nutritionnelles de chacun des pays.

274. Etant donné ce qui précède, les priorités seraient les suivantes:

- a) Accorder plus d'importance à l'apport nutritionnel total et ne pas considérer le déficit protéique isolément.
- b) Assurer la coordination intra et intersectorielle, moyennant une politique alimentaire et nutritionnelle.

275. Certaines priorités susmentionnées ne sont l'objet d'aucun programme propre, comme c'est le cas de la commercialisation, ou bien relèvent de sous-programmes peu importants sous l'angle économique. Toutefois il ressort des opinions recueillies au sein du Groupe de travail que l'on espère voir le prochain Programme de travail et budget de la FAO accorder une plus grande importance et une plus grande place aux priorités en question.

276. La Conférence a approuvé à l'unanimité les résolutions ci-après:

RESOLUTION 32/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que le développement des pays d'Amérique latine dépend pour beaucoup d'une coopération et d'une entente en matière de conduite des politiques et stratégies pour surmonter des problèmes communs;
2. Que certains projets multinationaux d'assistance technique permettent de résoudre des problèmes, par exemple les problèmes phytosanitaires et de santé animale qui, de par leur nature, dépassent le cadre des pays et exigent de leur part une action conjointe ainsi qu'une assistance technique appropriée sur le plan multinational;
3. Que, grâce à ces projets, il est possible de prêter une assistance technique à des pays et groupes de pays, dans des domaines où ils ont des intérêts communs, notamment quand ils font partie de groupes d'intégration, indépendamment des projets réalisés sur le plan national;
4. Que lors de la présente Conférence et de celles qui l'ont précédée, les pays ont jugé qu'étant donné la nature des difficultés pour lesquelles ils demandent une assistance, ils doivent pouvoir compter sur l'aide rapide et opportune d'experts ou de groupes d'experts, pour de brèves périodes, afin de résoudre des problèmes urgents, difficilement prévisibles, et dont ne tient pas compte la programmation par pays;
5. Que la majorité des moyens de financement des projets régionaux provient, pour le moment, du PNUD et que ce dernier perfectionne actuellement son système de programmation des projets d'assistance technique au niveau régional;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO:

1. Que, dans toutes les étapes de l'identification et de la formulation des projets régionaux d'assistance technique auxquels participe la FAO, on tienne dûment compte des priorités fixées par la Conférence régionale;
2. Que l'on communique à l'Administrateur du PNUD les conclusions de cette conférence quant aux priorités dont elle a décidé pour le plan à moyen terme de la FAO, en lui demandant de bien vouloir, au moment de déterminer les critères de sélection applicables au programme d'assistance technique régionale que finance le PNUD, faire entrer en ligne de compte les problèmes fondamentaux dégagés par cette Conférence; et que l'on transmette les recommandations de cette dernière aux pays qui patronnent des programmes bilatéraux d'assistance technique au niveau régional en faveur de l'Amérique latine;
3. Que, pour parvenir à une meilleure intégration dans le fonctionnement de tous les programmes exécutés par la FAO, quelle qu'en soit la source de financement, on envisage d'inclure dans les fonctions du Bureau régional le pouvoir d'intervenir de façon appropriée dans la marche des projets régionaux, conformément au mandat qui échoit audit Bureau dans l'exécution de programmes de la FAO au niveau régional;

Aux Etats Membres:

4. Que, dans leurs demandes au PNUD et autres organismes de financement extérieurs à la FAO, touchant des projets multinationaux ou régionaux d'assistance technique dans

lesquels la FAO doit faire office d'agence d'exécution, ils tiennent dûment compte de la nécessité de coordonner les efforts pour satisfaire les priorités établies par la Conférence au niveau régional; et qu'ils prennent également en considération cette nécessité dans leur soutien aux projets d'assistance technique régionale qui les intéressent tous.

RESOLUTION 33/72

La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que l'un des objectifs fondamentaux de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement est d'assurer le plein emploi pour tous;
2. Que la FAO, reconnaissant la nécessité d'intégrer au processus de développement agricole tous ceux qui sont en mesure de travailler, a souligné dans son plan à moyen terme l'importance de la mobilisation des ressources humaines;
3. Qu'il est urgent de mettre à l'oeuvre le plus grand nombre possible d'handicapés, dont le monde compte 300 millions, pour leur permettre de développer leurs aptitudes et de promouvoir, dans la mesure du possible, leur réadaptation professionnelle ou leur intégration dans la société à laquelle ils appartiennent, en vue de les associer à la lutte contre le sous-développement.
4. Que certains pays ont obtenu d'excellents résultats en adoptant des projets agricoles exécutés par des handicapés physiques ou mentaux ou par des aveugles, ces derniers étant orientés ou aidés par d'autres personnes responsables;
5. Que sur les 1 400 millions d'habitants ruraux des pays en développement, 8 pour cent au moins, soit 112 millions de personnes, sont des handicapés et que ce groupe a droit à la sécurité économique et à un niveau de vie compatible avec la dignité humaine, tout comme il a droit à un travail productif ou à l'exercice d'une profession utile dans les limites de ses moyens;

Décide:

1. De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO d'examiner avec intérêt la contribution que peut apporter à la production agricole l'exécution de projets avec la participation d'handicapés, en inaugurant des programmes nationaux adaptés à ce secteur, là où jusqu'à présent on n'a pas encore organisé la réadaptation professionnelle des handicapés en milieu rural;
2. Que, en vue d'intégrer les handicapés à la société et de les associer à la lutte contre le sous-développement, les pays en voie de développement envisagent spécialement, dans leurs programmes de colonisation et de mise en valeur de nouvelles terres, la possibilité de confier un certain nombre d'exploitations à des handicapés réunis en coopératives;
3. Que la FAO consulte le service de réadaptation de l'Organisation internationale du travail, le Conseil des organisations mondiales s'intéressant aux handicapés et le Fonds mondial de réadaptation, pour présenter à la dix-septième session de la Conférence un document examinant les possibilités pour la FAO, sans augmenter les contributions des Etats Membres, d'encourager l'adoption de programmes agricoles nationaux qui permettent d'incorporer les handicapés au marché du travail et de les faire collaborer à l'exécution de projets pilotes dans le secteur agricole;
4. Que, afin de stimuler dans les Etats Membres l'adoption de projets agricoles de démonstration employant des handicapés, on examine en particulier la possibilité de

créer un Programme de la FAO pour les handicapés destiné à fournir, sous forme de dons, des moyens financiers et une assistance technique à trois types de projets mettant en jeu la participation d'handicapés physiques, d'handicapés mentaux ou d'aveugles, aidés, les cas échéant, par d'autres personnes responsables;

5. Que, au cas où l'on considérerait possible l'adoption dudit programme, on envisage de le financer de l'une des manières suivantes:
 - a) Emission de timbres au nom du programme pour vente philatélique, avec l'accord de l'Administration postale des Nations Unies ou, si possible, avec l'accord du Gouvernement italien, pour le courrier aérien officiel de la FAO à Rome;
 - b) Cession de droits d'auteurs au bénéfice du Programme par des artistes internationaux;
 - c) Cession des recettes de spectacles artistiques ou sportifs au Programme;
 - d) Vente, de la part de tous les pays membres de la FAO désireux de collaborer au Programme, de cartes postales illustrées de motifs touristiques locaux et signées de noms d'artistes internationaux;
6. Que, pour éviter de surcharger le budget de la FAO et d'augmenter les contributions des Etats Membres, les dépenses administratives de ce programme, au cas où il serait adopté, soient couvertes en totalité par les fonds recueillis pour le Programme;
7. Qu'étant donné son intérêt pour les pays en développement, cette résolution soit distribuée à titre d'information à la prochaine session du Conseil ainsi qu'aux Conférences des régions en développement qui doivent avoir lieu cette année.

CONCLUSIONS DE LA SESSION

Adoption du rapport

277. Le Président a soumis à l'examen de la Conférence le projet de rapport final, préalablement approuvé par le Comité de rédaction. Les délégués ont formulé quelques observations et apporté des amendements et adjonctions dont le Rapporteur a pris note en vue de les inclure dans la version définitive.

278. La Conférence a estimé que, en dépit de leur caractère non officiel, les conclusions dégagées par la Réunion ad hoc sur l'Etude prospective du développement agricole pour l'Amérique du Sud (EPDASA) et le Plan prospectif pour le développement et l'intégration de l'agriculture en Amérique centrale (PACA), constituaient une contribution très utile pour la FAO et que, en conséquence, il convenait d'inclure le rapport de cette Réunion en annexe au présent rapport.

279. Enfin, la Conférence a décidé, à l'unanimité, de ratifier la nomination du Brésil et de l'Argentine comme représentants de l'Amérique latine auprès du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale.

280. Après adoption du rapport final, une délégation a indiqué que, tout en jugeant très satisfaisants les résultats de la douzième Conférence régionale, elle estimait qu'il convenait que les pays membres se consultent, afin d'introduire certaines modifications dans les méthodes de travail de la Conférence, visant à concentrer les débats sur un plus petit nombre de points, ce qui permettrait d'en faire une analyse plus approfondie et d'améliorer le dialogue entre les délégations.

Date et lieu de la treizième Conférence régionale

281. Les gouvernements de l'Argentine et de Panama ont invité la FAO à tenir la prochaine Conférence régionale dans leurs pays respectifs. Le Sous-Directeur général, Chef du Département

du développement, les a remerciés au nom du Directeur général et a fait savoir que ces invitations seraient examinées en temps opportun. Il a signalé qu'étant donné la crise financière que traverse l'Organisation, il serait peut-être nécessaire de tenir la treizième Conférence régionale pour l'Amérique latine au Bureau régional de l'Organisation, à Santiago du Chili. Quant à la date à laquelle elle se tiendra, il a déclaré que celle-ci sera fixée d'accord avec les gouvernements, une fois choisi le lieu définitif.

Clôture de la Conférence

282. M. Juan Felipe Yriart, Sous-Directeur général, a pris le premier la parole; il a déclaré que le Secrétariat se félicite des critères précis que les délégations lui ont proposés sur les activités et domaines d'action dans lesquels les gouvernements estiment utiles que la FAO leur fournisse des avis et une assistance.

283. Il a mis en lumière le haut degré de consensus obtenu quant aux causes des graves problèmes dont souffrent l'agriculture de la région et l'alimentation de ses populations, et aux possibilités de les résoudre, en soulignant les conclusions et accords intervenus en ce qui concerne les problèmes et les politiques alimentaires et nutritionnels. Il a signalé l'importance que le Directeur général attache aux suggestions de la Conférence à propos des priorités que l'Organisation devra attribuer, ces prochaines années, aux diverses activités de son Programme de travail et budget. Il a mentionné, en outre, l'importance que revêt la ratification, de la part des délégations, du principe que la FAO doit contenir ses efforts dans un cadre de développement axé avant tout sur l'être humain.

284. L'orateur a mis en relief l'efficacité avec laquelle le Président et les Vice-Présidents de la Conférence ont mené à bien les débats. Il a conclu en exprimant son regret de quitter la Région, sa confiance dans le futur Représentant régional, M. Armando Samper, et sa gratitude envers ceux qui furent ses collaborateurs au Bureau régional.

285. Au nom des délégations, M. Isaïs Medina Serfatti, délégué du Venezuela, a pris la parole. Il s'est félicité tout d'abord de ce que tous les pays avaient pu accorder des priorités concrètes au secteur agricole et a évoqué ensuite la confiance que font les délégations à la probité et aux qualités d'administrateur du Directeur général et de son collaborateur immédiat, M. Yriart.

286. Il a déclaré que la FAO, sur un plan non officiel, obtient plus de résultats en ce qui concerne les barrières commerciales que d'autres institutions spécialisées dans ce domaine et que le Secrétariat parvient à redresser certaines des situations et difficultés que présentent les marchés. Pour la première fois, a-t-il ajouté, cette Conférence est arrivée à établir que l'agriculture est intimement liée à la nutrition des populations, ainsi qu'au mécanisme des marchés internationaux. Parmi les thèmes intéressants qui ont été traités, il a évoqué la nouvelle révolution technologique qui s'effectue dans le monde. Les pays en développement doivent s'y intégrer, en adaptant les techniques des pays plus avancés.

287. Il a conclu en remerciant le Gouvernement de la Colombie de la générosité de son accueil, le Ministre de l'agriculture d'avoir brillamment conduit les débats, la délégation colombienne pour sa contribution à la Conférence, les responsables de la FAO et le personnel du Secrétariat pour le travail accompli au cours de la session.

288. M. Hernán Vallejo Mejía, Ministre de l'agriculture de la Colombie, est intervenu enfin pour clore la Conférence. Il a souligné l'ampleur du travail accompli par tous les participants et évoqué quelques-unes des principales conclusions dégagées par la Conférence régionale. Ce travail, a-t-il indiqué, a ouvert aux ajustements agricoles internationaux des perspectives que nous explorerons inlassablement avec la ferme volonté d'éveiller la conscience du monde à l'égard des problèmes du commerce international.

289. Il a remercié les délégations, les représentants des organisations internationales, les dirigeants de la FAO et le personnel du Secrétariat, qui sont venus à Cali, pour leur contribution au succès de la Conférence et pour l'avoir aidé à remplir ses fonctions de Président. Il a enfin remercié la CVC de sa précieuse contribution au succès de la Conférence.

ORDRE DU JOUR

I. PRELIMINAIRES DE LA SESSION

1. Ouverture de la Conférence
2. Eléction du Président et du Vice-Président
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Discours liminaire du Directeur général

II. EVOLUTION DE L'AGRICULTURE ET ACTION DE LA FAO DANS LA REGION DEPUIS LA ONZIEME CONFERENCE REGIONALE

5. Déclarations du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial
6. Exposé du Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine
7. Exposé du Sous-Directeur général, Département du développement, sur le rôle, les fonctions et l'interdépendance des Bureaux régionaux, des Représentants dans les pays et du Siège
8. Débat général

III. ETUDE DES FOYERS DE SOUS-DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LA REGION ET ACTIONS A ENTREPRENDRE EN VUE DE LES REDUIRE

9. Activation de la demande
 - A. Accroissement du pouvoir d'achat de la population
 - B. Ajustements agricoles internationaux (Examen des conclusions du Comité technique)
10. Les améliorations à apporter dans certaines zones critiques du secteur de l'offre.
 - A. Développement scientifique et technologique
 - B. Meilleure utilisation-destination de la production agricole
 - C. Evolution de la réforme agraire

IV. ORIENTATIONS DE L'ACTION REGIONALE DANS CERTAINS SECTEURS

11. Politiques alimentaires et nutritionnelles (examen des conclusions du Comité technique)
12. Critères régionaux concernant l'action des pays et des organisations internationales en matière de déficit protéique et de Révolution verte

V. LES PROGRAMMES DE LA FAO EN AMERIQUE LATINE

13. Orientation des activités de la FAO dans la région

VI. CONCLUSIONS DE LA SESSION

14. Examen et adoption du rapport
15. Date et lieu de la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine
16. Clôture de la Conférence

ANNEXE B

LISTE DES DOCUMENTS

<u>A. Documents de travail</u>		<u>Point de l'ordre du jour</u>
LARC/72/1	Ordre du jour	3
LARC/72/1(a)	Ordre du jour annoté	3
LARC/72/2	Informe General de la Acción de la FAO en América Latina	6
LARC/72/3	Esquema del Informe de las actividades de la FAO en la región y las relaciones recíprocas entre las diferentes dependencias de la Sede de la FAO, la Oficina Regional y los Consejeros Agrícolas Principales/ Representantes de la FAO en América Latina	7
LARC/72/4	Situación y Perspectivas de la Agricultura en América Latina	8, 9A
LARC/72/5	Reajustes Agrícolas Internacionales	9B
LARC/72/6	Desarrollo Científico y Tecnológico	10A
LARC/72/7	Mejor aprovechamiento y destino de la producción agrícola	10B
LARC/72/8	Evolución de la Reforma Agraria en América Latina	10C
LARC/72/9	Políticas Alimentarias y Nutricionales	11
LARC/72/10	El Derecho Agrario en la Reforma Agraria	10C
LARC/72/11 et LARC/72/11-Add.1	Conclusiones del 16 ^o Período de Sesiones de la Conferencia de la FAO en materia de déficit proteico y Revolución Verde	12
LARC/72/12	Propuestas para el Plan a Plazo Medio y otras actividades	13
LARC/72/12(a)	Extracto de los Informes del 7 ^o Período de Sesiones del Comité de Agricultura; 1 ^o Período de Sesiones del Comité de Montes y 21 ^o Período de Sesiones del Comité de Programa	13

Point de l'ordre du jour

B. Documents de la Conference

LARC/72/CONF/1	Discurso introductorio del Director General de la FAO	4
LARC/72/CONF/2	Discurso del Secretario Ejecutivo de la Comisión Económica para América Latina	5
LARC/72/CONF/3	Discurso del Director Ejecutivo del Programa Mundial de Alimentos	5
LARC/72/CONF/4	Exposición del Representante Regional de la FAO para América Latina	6
LARC/72/CONF/5	Exposición del Director General del IICA	8

C. Documentation générale

LARC/72/INF/1	Note d'information	
LARC/72/INF/1(a)	Formulaire d'inscription	
LARC/72/INF/1(b)	Formulaire de réservation de chambres d'hôtel	
LARC/72/INF/2	Calendrier provisoire	
LARC/72/INF/3	Lista de Documentos	
LARC/72/INF/4	Sistemas internacionales de información en el campo de la agricultura: AGRIS y CARIS	10A
LARC/72/INF/5	Consecuencias del Plan de Acción de la Conferencia de las Naciones Unidas sobre el Medio Humano para los programas de la FAO (Doc. CL 59/18)	13
LARC/72/INF/6	Discurso del Director General de la FAO en la Ceremonia Inaugural	
LARC/72/INF/7	El Banco Mundial y el Sector Agrícola. Exposición del Sr. Michael Sapir, representante del BIRF	8
LARC/72/INF/8	Carta enviada por el Presidente del CIAP, Sr. Carlos Sanz de Santamaría	
LARC/72/INF/9	Exposición del Presidente del Grupo de Trabajo Interdepartamental de la FAO sobre Recursos Naturales y el Medio Ambiente, Sr. Edouard Saouma	13
LARC/72/INF/10	Exposición del representante del PNUD, Sr. David H. Hartzog	8

Point de l'ordre du jour

- LARC/72/INF/11 Discurso del Ministro de Agricultura
de Colombia, Sr. Hernán Vallejo Mejía
- LARC/72/INF/12 Exposición del representante del
Parlamento Latinoamericano,
Sr. Gilberto Avila B.
- LARC/72/INF/14 Discurso del Ministro de Agricultura
de Argentina, Sr. Ernesto J. Lanusse
en la Ceremonia Inaugural
- LARC/72/INF/15 Informe del Coordinador del Grupo
de Trabajo sobre el Plan a Plazo
Medio

APENDICE C
APPENDIX C
ANNEXE C

LISTA DE PARTICIPANTES

LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

Presidente:	Hernán VALLEJO MEJIA
Chairman:	(Colombia)
Président:	
Vicepresidentes:	Ernesto J. LANUSSE
Vice-Chairmen:	(Argentina)
Vice-Présidents:	Felipe ORELLANA (Ecuador)
	Keble MUNN (Jamaica)
	Guillermo FIGALLO (Perú)
Relator:	J.M. Ruiz de GAMBOA (Brasil)
Rapporteur:	
Presidente Independiente del	Michel CEPEDA
Consejo	
Independent Chairman of the Council	
Président Indépendant du Conseil	
Presidente del Comité del Programa	Gonzalo BULA HOYOS
Chairman of the Programme Committee	
Président du Comité du Programme	
Presidente del Comité de Finanzas	Frank SHEFRIN
Chairman of the Finance Committee	
Président du Comité financier	

ESTADOS MIEMBROS DE LA REGION - MEMBER NATIONS IN THE REGION - ETATS MEMBRES DE LA REGION

ARGENTINA - ARGENTINE

Delegado Ernesto J. LANUSSE
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Buenos Aires

Suplente Héctor Alvaro FERNANDEZ MENDY
Subsecretario de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Buenos Aires

Suplente Angel MARZOCCA
Director Nacional Asistente de Investigaciones Especiales
Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria
Buenos Aires

Asesor Carlos SANCHEZ AVALOS
Jefe de Organismos Agrarios Internacionales
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Buenos Aires

Asesor Jorge A. DEL AGUILA
Consejero Agrícola
Embajada Argentina en los Estados Unidos de Norte América
Washington D.C.

Asesor Marcelo Alejandro PICO
Asesor en Nutrición
Subsecretaría Salud Pública
Ministerio Bienestar Social
Buenos Aires

Asesor Juan Carlos VIGNAUD
Representante Permanente Alterno de Argentina ante la FAO
Embajada Argentina en Italia
Roma

BOLIVIA - BOLIVIE

Delegado Lupi Sergio MENDOZA
Cónsul
Consulado de Bolivia
Cali

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Delegate J.M. Ruiz DE GAMBOA
Head, Division of Conferences, Organizations and General Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Brasilia

Adviser Julian CHACEL M.
Director
Brazilian Institute for Economics
Rio de Janeiro

Adviser Mauricio CANTALICE DE MEDEIROS
Ministry of Agriculture
Brazil

Adviser Carlos J.P. CAMPELO
Secretary
Embassy of Brazil
Bogotá

Adviser Clemente Rodrigues MOURAO
Second Secretary
Embassy of Brazil
Washington D.C.

COLOMBIA - COLOMBIE

Delegado Hernán VALLEJO MEJIA
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Bogotá

Suplente Armando SAMPER GNECCO
Ex-Ministro de Agricultura
Bogotá

Asesor Leonel AGUIRRE U.
Ejecutivo Asociación Nacional Usuarios de Colombia
Bogotá

Asesor Heli ARAMBULO C.
Presidente Nacional de la Federación Agraria Nacional "FANAL"
Bogotá

Asesor Gilberto AVILA BOTTIA
Senador de la República
Bogotá

Asesor Alberto BERNAL
Cali

Asesor Oscar BUIBAGO GOMEZ
Tercer Secretario
Subsecretaría de Asuntos Económicos
Ministerio de Relaciones Exteriores
Bogotá

Asesor Mauricio CALDERON SAENZ
Asistente, Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Bogotá

Asesor	Eugenio CASTRO Cali
Asesor	Humberto COLMENARES Departamento Nacional de Planeación Bogotá
Asesor	Eugenio COLORADO R. Delegado de la U.T.C. Bogotá
Asesor	Salvador CONTRERAS PROEXPO Bogotá
Asesor	Gilberto CHAVARRIAGA Director, Sección de Nutrición Instituto Colombiano de Bienestar Familiar Cali
Asesor	Vicente DAVILA Gerente General del ICA Bogotá
Asesor	Rodrigo ESCOBAR Secretario Económico, Presidencia de la República Bogotá
Asesor	Germán FLOREZ MARQUEZ Jefe de Prensa Ministerio de Agricultura Bogotá
Asesor	Jaime GARCIA PARRA Bogotá
Asesor	Alvaro GUERRERO TATIS Subgerente Jurídico INCORA Bogotá
Asesor	Jorge LOZANO FIGUEROA Subgerente Desarrollo Agrícola INCORA Bogotá
Asesor	Jaime LOZANO HENAO Presidente, Asociación Nacional de Cultivadores de Caña de Azúcar Cali
Asesor	Iván MARULANDA GOMEZ Ministerio de Agricultura Bogotá

Asesor	Oscar E. MAZUCRA Director Ejecutivo Encargado CVC Cali
Asesor	Víctor M. MORENO AGUIRRE Secretario Agrario de la Confederación Trabajadores de Colombia Bogotá
Asesor	Valentín OSSA ESCALLON PROEXPO Bogotá
Asesor	Rafael PARDO B. Gerente Federación de Algodoneros Bogotá
Asesor	Alberto PATIÑO M. Jefe, Departamento de Aguas CVC Cali
Asesor	Alvaro RESTREPO Asesor, Ministerio de Agricultura y Ganadería Bogotá
Asesor	Jorge RESTREPO Director Ejecutivo Sociedad Agricultores y Ganaderos del Valle del Cauca Cali
Asesor	Carlos Ancizar RICO ALVAREZ Miembro Comité Ejecutivo Asociación Nacional Usuarios de Colombia Bogotá
Asesor	Ernesto RODRIGUEZ MEDINA Ministerio de Agricultura Bogotá
Asesor	Gustavo ROJAS Profesor de Mercadeo Universidad del Valle Cali
Asesor	Fernando RUAN RUAN Gerente INDERENA Bogotá
Asesor	Miguel SANTAMARIA DAVILA Presidente Confederación Interamericana de Ganaderos CIAGA Bogotá
Asesor	Hernando URIBE ANGEL Director Oficina Planificación Sector Agrícola Ministerio de Agricultura Bogotá

Asesor Germán URIBE
 Jefe de Divulgación INCORA
 Bogotá

Asesor Raúl ZAMBRANO CAMADER
 Obispo
 Facatativa

Asesor Jaime ZAMBRANO CAMPO
 Gerente General INCORA
 Bogotá

COSTA RICA

Delegado Arnoldo MADRIZ VARGAS
 Director General Forestal
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 San José

Suplente Gilberto GUTIERREZ ZAMORA
 Asesor Técnico
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 San José

Asesor Francisco BARAHONA
 Universidad de Costa Rica
 San José

CUBA

Delegado Pelegrín TORRAS DE LA LUZ
 Viceministro de Relaciones Exteriores
 Ministerio de Relaciones Exteriores
 La Habana

Suplente Francisco LOPEZ MUÑO
 Embajador, Representante Permanente ante la FAO
 Embajada de Cuba,
 Roma

Asesor Sergio GONZALEZ VERGARA
 Comisión Nacional de Colaboración Económica
 y Científico Técnica
 La Habana

Asesor Abelardo MORENO FERNANDEZ
 Ministerio de Relaciones Exteriores
 La Habana

Asesor Jorge POLLO GARCIA
 Segundo Secretario
 Embajada de Cuba,
 Santiago

Asesor Ilidio C. SABATIER ACANDA
 Dirección Nacional INRA
 La Habana

CHILE - CHILI

Delegado Francisco GONZALEZ DEL RIO
Director Técnico
Corporación de la Reforma Agraria
Santiago

Suplente José CARVAJAL CAMPILLAY
Director, División Institucional
Oficina de Planificación Agrícola
Ministerio de Agricultura
Santiago

ECUADOR - EQUATEUR

Delegado Gustavo LARREA CORDOVA
Embajador
Embajada del Ecuador,
Bogotá

Suplente Juan CASALS
Gerente, Fondos Fiduciarios
Banco Central
Quito

Asesor Manuel ARIAS
Economista
Junta Nacional de Planificación
Quito

Asesor Alfonso AVILES
Consejo de Gobierno del Ecuador
Quito

Asesor Aquiles LARREA C.
Director General del Desarrollo Agropecuario
Ministerio de la Producción
Quito

Asesor Byron MOREJON ALMEIDA
Segundo Secretario
Embajada del Ecuador,
Bogotá

Asesor Mentor POVEDA
Asesor Jurídico
Ministerio de la Producción
Quito

EL SALVADOR

Delegado Guillermo RUBIO MELHADO
Embajador
Embajada de El Salvador,
Bogotá

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA - UNITED STATES OF AMERICA - ETATS UNIS D'AMERIQUE

Delegate Andrew J. MAIR
Deputy Assistant Secretary for
International Affairs and Commodity Programs
Department of Agriculture
Washington D.C.

Alternate Chester R. BENJAMIN
Deputy Director, Directorate for Agricultural Agencies
Bureau of International Organization Affairs
Department of State
Washington D.C.

Adviser Carrol F. DEYOE
Special Assistant, Technical Assistance Bureau
Agriculture Division, AID
Washington D.C.

Adviser Martin KRIESBERG
Coordinator, International Organization Affairs
Economic Research Service
Department of Agriculture
Washington D.C.

FRANCIA - FRANCE

Délégué Gabriel LISETTE
Représentant Permanent de la France auprès de la CEPAL
Paris

Conseiller Jean de VAISSIERE
Inspecteur général de l'Agriculture
Paris

GUATEMALA

Delegado Rodolfo PERDOMO
Viceministro
Ministerio de Agricultura
Ciudad de Guatemala

HAITI

Délégué Alex Louis TANIS
Co-Directeur du Projet du Fonds Spécial des Nations Unies
Port-au-Prince

Suppléant George BONNET
Educateur
Département de l'Education Nationale
Port-au-Prince

HONDURAS

Delegado Santiago FLORES OCHOA
Embajador
Embajada de Honduras,
Bogotá

JAMAICA - JAMAIQUE

Delegate Kebble MUNN
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Kingston

Alternate Irving JOHNSON
Agricultural Planner
Ministry of Agriculture
Kingston

Adviser Lyndon E. McLAREN
Chief, Technical Officer
Ministry of Agriculture
Kingston

MEXICO - MEXIQUE

Delegado Osvaldo VALDES OLIVARES
Subdirector General de Asuntos Internacionales
de la Secretaría de Agricultura y Ganadería
México D.F.

Suplente Ezequiel SILVA MARTINEZ
Subdirector Técnico de Educación Tecnológica Agropecuaria
Secretaría de Educación Pública
México D.F.

Asesor Manuel BOLTVINIK
Jefe de Departamento del Centro de Acciones Concertadas
CONACYT
México D.F.

Asesor Javier SILVA
Representante IMCE
Bogotá

Asesor Federico TORRES ARROYO
Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología
México D.F.

NICARAGUA

Delegado Vega Luna MAYO
Viceministro
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Managua

Suplente Guillermo R. OTERO
Jefe, Departamento de Sanidad Vegetal
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Managua

PAISES BAJOS, REINO DE LOS - NETHERLANDS, KINGDOM OF THE - PAYS BAS, ROYAUME DES

Delegate A.G. SMIT
Director of Agriculture, Animal Husbandry and Fisheries
Department of Agriculture
Paramaribo

Alternate Hendrik Clemente GIRIGORIE
Officer in Charge of Fisheries and Agriculture
Ministry of Social and Economic Affairs
Curaçao

Adviser Josef H.J. JEURISSEN
First Secretary
Embassy of the Kingdom of the Netherlands
Bogotá

PANAMA

Delegada Sra. Mirla PANIZA DE BELLAVITA
Enviado Extraordinario y Ministro Plenipotenciario
de Panamá ante la FAO
Embajada de Panamá,
Roma

Suplente Darien AYALA
Viceministro
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Panamá

Asesor Antonio A. AVILA M.
Jefe, Departamento de Programación
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Panamá

Asesor Moisés DARWISH HERRERA
Economista Planificador, Departamento Planificación
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Panamá

Asesor Ney LOPEZ
Jefe, Programa Crédito Agrícola
Confederación Latinoamericana de Cooperativas de
Ahorro y Crédito
Balboa

Asesor Publio MUÑOZ RODRIGUEZ
Asesor Legal
Comisión de Reforma Agraria
Panamá

Asesor Ezequiel Antonio QUIROS
Gerente del Departamento de Crédito
Instituto de Fomento Económico
Panamá

Asesor Alberto A. DE YCAZA
Coordinador de Proyectos Internacionales
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Panamá

PERU - PEROU

Delegado Guillermo FIGALLO ADRIANZEN
Presidente Tribunal Agrario del Perú
Lima

Suplente P. Lizardo DE LAS CASAS
Asesor en Planificación y Economía
Oficina Sectorial de Planificación Agraria
Ministerio de Agricultura
Lima

Asesor C. MORGAN FERNANDEZ
Subdirector Asuntos Comerciales
Ministerio de Agricultura
Lima

Asesor Adolfo TOLEDO LAZO
Coordinador de Cooperación Internacional
Ministerio de Agricultura
Lima

REPUBLICA DOMINICANA - DOMINICAN REPUBLIC - REPUBLIQUE DOMINICAINE

Delegado Hector MENA VALERIO
Viceministro
Ministerio de Agricultura
Santo Domingo

Suplente Manuel MINIÑO
Director Oficina Planificación y Coordinación
Secretaría Agricultura
Santo Domingo

TRINIDAD Y TOBAGO - TRINIDAD-TOBAGO - TRINITE-ET-TOBAGO

- Delegate E.J. HAMILTON
Chief, Technical Officer
Ministry of Agriculture, Lands and Fisheries
Port of Spain

Alternate Foster BISSESSAR
Director, Agricultural Planning
Ministry of Agriculture, Lands and Fisheries
Port of Spain

URUGUAY

Delegada Sra. Pura SASCO DE SUNDBLAD
Embajada de Uruguay,
Bogotá

VENEZUELA

Delegado	Francisco J. MORILLO ANDRADE Director de Investigaciones Ministerio de Agricultura y Cría Caracas
Suplente	Isaías MEDINA SERFATY Representante Permanente de Venezuela ante la FAO Roma
Suplente	Sra. Pola ORTIZ Directora de la Oficina Técnica de Asuntos Agrícolas Internacionales Ministerio de Agricultura y Cría Caracas
Asesor	J.R. ACOSTA CAZAUBON Presidente Asociación Venezolana de Derecho Agrario Caracas
Asesor	Ramón DUQUE CORREDOR Consultor Jurídico Instituto Agrario Nacional Caracas
Asesor	Eleazar LARA PANTIN Jefe, Coordinación Técnica Instituto Nacional de Nutrición Caracas
Asesora	Sra. Soledad de LARTITEQUI Analista de Planificación Oficina Ministerial de Programación y Presupuesto Ministerio de Agricultura y Cría Caracas
Asesor	Simón E. RAMOS FARIAS Director de la Oficina Ministerial de Programación y Presupuesto Ministerio de Agricultura y Cría Caracas
Asesora	Sra. Elvira M. VARGAS RODRIGUEZ Economista, Sector Agrícola Oficina Central de Coordinación y Planificación Caracas

OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON DE LA REGION
OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LA REGION

CANADA

Frank SHEFRIN
Chairman Canadian Interdepartmental FAO Committee
Department of Agriculture
Ottawa

DINAMARCA - DENMARK - DANEMARK

Axel S. NIELSEN
Agricultural Counsellor
Royal Embassy of Denmark,
Caracas

ISRAEL

Victor ELIACHAR
Embajador
Embajada de Israel,
Bogotá

POLONIA - POLAND - POLOGNE

Roman MLYNIEC
Consejero Comercial
Embajada de Polonia,
Rio de Janeiro

REINO UNIDO - UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

Kenneth G.W. FROST
Secretary, FAO National Committee
Overseas Development Administration
London

OBSERVADOR PERMANENTE DE LA SANTA SEDE
PERMANENT OBSERVER FOR THE HOLY SEE
OBSERVATEUR PERMANENT DU SAINT-SIEGE

Alfonso LOPEZ
Obispo
Palacio Arzobispal
Bogotá

Joaquín CASTRO
Director del Secretariado de Pastoral Social
Episcopado Colombiano
Bogotá

Felipe B. LONDOÑO
Sociólogo
Secretariado de Pastoral Social
Episcopado Colombiano
Bogotá

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS
REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

NACIONES UNIDAS - UNITED NATIONS - NATIONS UNIES

Enrique V. IGLESIAS
Secretario Ejecutivo
Comisión Económica para América Latina
Santiago

Raúl TREJOS
Director, Centro Información de las Naciones Unidas
para Colombia, Ecuador y Venezuela
Bogotá

COMISION ECONOMICA PARA AMERICA LATINA - ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

Enrique V. IGLESIAS
Secretario Ejecutivo
Santiago

Jacobo SCHATAN
Director, División Agrícola Conjunta FAO/CEPAL
Santiago

Alejandro POWER
Director, Subsede en Bogotá
Bogotá

FONDO DE LA NACIONES UNIDAS PARA LA INFANCIA - UNITED NATIONS CHILDRENS FUND
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Roberto ESGUERRA BARRY
Director Regional del UNICEF para las Américas
Santiago

Carlos MARTINEZ SOTOMAYOR
Representante del UNICEF para Colombia,
Ecuador, Venezuela y El Caribe
Bogotá

Javier TORO OCHOA
Coordinador General
Proyecto Promoción Políticas Nacionales de Alimentación
y Nutrición FAO/OPS/UNICEF
Santiago

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO - UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME - PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

David H. HARTZOG
Chief, Division "A"
Regional Bureau for Latin America
New York

PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS - WORLD FOOD PROGRAMME - PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Francisco AQUINO
Director Ejecutivo
Roma

Pasquale MONTANARO
Jefe, Dirección para América Latina y Caribe
Roma

Karel A. HALLEBEEK
Asesor PMA
Bogotá

ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA EDUCACION, LA CIENCIA Y LA CULTURA
UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Ingmar ENEBERG
Oficina de Ciencias de la UNESCO para América Latina
Montevideo

César LARA DELGADO
Consejero Técnico Principal
Proyecto Formación Técnicos Agrícolas de Mando Medio
Bogotá

ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD (OMS) / ORGANISACION PANAMERICANA DE LA SALUD (OPS)
WORLD HEALTH ORGANIZATION / PAN AMERICAN HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE / ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE

Carlos Hernán DAZA
Oficial Médico
Lima

BANCO INTERNACIONAL DE RECONSTRUCCION Y FOMENTO - INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION
AND DEVELOPMENT - BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT

Michael H. SAPIR
Senior Economist
Washington D.C.

INSTITUTO LATINOAMERICANO DE PLANIFICACION ECONOMICA Y SOCIAL - LATIN AMERICAN INSTITUTE
FOR ECONOMIC AND SOCIAL PLANNING - INSTITUT LATINAMERICAIN DE PLANIFICATION ECONOMIQUE
ET SOCIAL

Jesús GONZALES MONTERO
Director Programa Planificación Agrícola
Santiago

COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA - EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY - COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Herman VAN DER LOOS
Administrador Principal de la Delegación para América Latina
Santiago, Chile

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

ASOCIACION LATINOAMERICANA DE LIBRE COMERCIO - LATIN AMERICAN FREE TRADE ASSOCIATION -
ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE ECHANGE

Daniel MESA BERNAL
Director, Departamento de Asuntos Agropecuarios
de la Secretaría ALALC
Montevideo

BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO - INTERAMERICAN DEVELOPMENT BANK - BANQUE INTERAMERICAINE
DE DEVELOPPEMENT

César CAINELLI
Jefe Planificación de Proyectos
Washington D.C.

Thomas F. CARROLL
Coordinador, Grupo de Economía Agrícola
Washington D.C.

COMITE INTERGUBERNAMENTAL PARA LAS MIGRACIONES EUROPEAS - INTERGOVERNMENTAL COMMITTEE
FOR EUROPEAN MIGRATION - COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR LES MIGRATIONS EUROPEENNES

Gerardo FIGUEROA
Coordinador Regional
Bogotá

INSTITUTO INTERAMERICANO DE CIENCIAS AGRICOLAS - INTERAMERICAN INSTITUTE OF AGRICULTURAL
SCIENCES - INSTITUT INTERAMERICAIN DES SCIENCES AGRICOLES

José Emilio G. ARAUJO
Director General
San José

Luis Ramiro BELTRAN
Director, Centro Interamericano de
Desarrollo Rural y Reforma Agraria IICA-CIRA
Bogotá

Ignacio ANSORENA
Director Encargado IICA-CIRA
Bogotá

Sra. María Dolores MALUGANI
Directora, Centro de Documentación e
Información Agrícola IICA-CIDIA
Turrialba

Jorge ORCHARD
Especialista de Derecho Agrario IICA-CIRA
Bogotá

Mario SUAREZ MELO
Consultor IICA-CIRA
Bogotá

INSTITUTO DE NUTRICION DE CENTROAMERICA Y PANAMA - INSTITUTE OF NUTRITION OF CENTRAL
AMERICA AND PANAMA - INSTITUT DE NUTRITION DE L'AMERIQUE CENTRALE ET DU PANAMA

Eduardo MONTES UMAÑA
Ingeniero Agrónomo
División de Nutrición Aplicada
Guatemala

JUNTA DEL ACUERDO DE CARTAGENA - CARthagENA AGREEMENT

Tomás de Jesús LOPEZ RAMIREZ
Especialista Agropecuario
Lima

ORGANIZACION DE LOS ESTADOS AMERICANOS - ORGANIZATION OF AMERICAN STATES - ORGANISATION
DES ETATS AMERICAINS

Augusto CORREA
Economista Principal
Departamento de Asuntos Económicos
Washington D.C.

Alfredo GARCIA ENRIQUEZ
Jefe Unidad Agropecuaria
Centro Interamericano de Promoción de Exportaciones
Bogotá

SECRETARIA PERMANENTE DEL TRATADO GENERAL DE INTEGRACION ECONOMICA CENTROAMERICANA -
PERMANENT SECRETARIAT OF THE GENERAL TREATY ON CENTRAL AMERICAN ECONOMIC INTEGRATION -
SECRETARIAT PERMANENT DU TRAITE GENERAL D'INTEGRATION ECONOMIQUE DE L'AMERIQUE CENTRALE

Luis Arturo DEL VALLE
Jefe, Sección de Desarrollo Agropecuario
Guatemala

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM NON GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

AGRIMISSIION

Padre José BROSSARD O.M.I.
Co-Director
Roma

ALIANZA COOPERATIVA INTERNACIONAL - INTERNATIONAL COOPERATIVE ALLIANCE - ALLIANCE
COOPERATIVE INTERNATIONALE

Francisco Luis JIMENEZ
Londres

CENTRO INTERNACIONAL DE AGRICULTURA TROPICAL

Per PINSTRUP-ANDERSEN
Economista Agrícola
Cali

Kenneth BUHR
Técnico en Legumbres Alimenticias
Cali

Iván Darío GOMEZ ROJAS
Director, Proyecto Fomento y Promoción Maíz Opaco
Cali

FEDERACION CAMPESINA LATINOAMERICANA

Luis Francisco VERANO PAEZ
Presidente Acción Campesina Colombiana
Bogotá

SECRETARIA DE LA CONFERENCIA - CONFERENCE SECRETARIAT

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secretario General Secretary-General Secrétaire général	Fabian RECALDE
Secretario Auxiliar Assistant Secretary Secrétaire adjoint	Julio CASTELLANOS
Oficial de Conferencia Conference Officer Chargé de la Conférence	Noël C. de CAPRONA
Oficial de Informes Reports Officer Chargé des Rapports	Fernando FUENZALIDA
Documents de la Conferencia Conference Documents Documents de la Conférence	John BLYDENSTEIN Mrs. M. POBLETE-DE LA FUENTE
Interprètes Interpreters Interprètes	François PIRAUD Sra. Mercedes DE TORRES Sra. Ina Marica BOEGLIN Sra. Hilda MORAL-LOPEZ Sra. Imogen ROBLES DE CONNOR Sra. Nora WEISS
Traductores Translators Traducteurs	Sra. J. COURTIOU Sra. M. DRENIKOFF M.A. IVEREICH L. JIMENEZ HERRERA A. MORALES
Asistente Administrativa Administrative Assistant Assistante d'administration	Sra. M.L. MOCCACAIN
Secretarias Secretaries Secrétaires	Sra. Adriana AGUILERA Srta. M.F. BROSSARD Sra. Mónica HALES Sra. Militza MARINKOVEC Sra. Daniela MORO Sra. S. OCCHIPINTI Sra. Janice RABY

FUNCIONARIOS DE LA FAO - FAO STAFF

FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Sede - Headquarters - Siège

A.H. BOERMA	Director-General
J.F. YRIART	Assistant Director-General Development Department
N. ALEXANDRATOS	Economist, Policy Analysis Division
G. CARRASCO	Chief, Latin America Policy Analysis Division
H. DALL	Deputy Coordinator Freedom From Hunger Campaign
M. GANZIN	Director, Food Policy and Nutrition Division
J.R. MASREVERY	Chief, Agrarian and Water Legislation Section
J. O'HAGAN	Senior Economist, General Commodity Analysis Group
O. OLCESE	Chief, Latin America Service
E. SAOUMA	Director, Land and Water Development Division
R.S. TEMPLE	Programme Planning and Formulation Officer
A. VON DER OSTEN	Assistant Chef de Cabinet

OFICINA REGIONAL - REGIONAL OFFICE
BUREAU REGIONAL

Pedro MORAL LÓPEZ	Representante Regional a.i. para América Latina
Leandro CASTRO	Oficial Regional de Mercadeo, Cooperativas y Crédito
Gustavo CONTESSE	Oficial Regional de Tecnología de Alimentos
Claudio FORNARY	Oficial de Información
Enrique GONZALEZ-REQUEIRA	Oficial de Enlace de Información (Radio y TV)
Luis LOPEZ CORDOVEZ	Asesor en Programación de FAO ante la Junta del Acuerdo de Cartagena
John A. MENZ	Oficial Regional de Planificación Agrícola
Carlos MONTAÑES	Oficial Regional de Tenencia de la Tierra y Reforma Agraria
Amable ORTIZ	Asistente del Subdirector General Representante Regional para América Latina
Fernando ROSENZWEIG	Jefe, GAFICA
Plinio SAMPAIO	Coordinador Asistente Programa Cooperativo FAO/BID
Rodrigo SANTA CRUZ	Experto en Legislación Agraria y Administración de Programas de Reforma Agraria
Jacobo SCHATAN	Director, División Agrícola Conjunta FAO/CEPAL
John TAUBER	Asesor Agrícola Principal/ Representante de FAO en Colombia
Eduardo VALENZUELA	Economista, GAFICA
Enriqueta VILLEGAS	Oficial de Información
Carlos WIRTH	Economista, División Agrícola Conjunta FAO/CEPAL

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE SUR LES AJUSTEMENTS AGRICOLES INTERNATIONAUX

I. INTRODUCTION

1. Le Comité technique sur les ajustements agricoles internationaux de la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est réuni à Cali (Colombie), les 21, 22 et 25 août 1972.

Cérémonie d'ouverture

2. Monsieur Juan Felipe Yriart, Sous-Directeur général de la FAO, Département du développement, a souhaité la bienvenue aux délégués et souligné l'importance qu'accorde la FAO aux débats de ce comité, qui se rattachent étroitement aux activités prioritaires de la FAO en Amérique latine et portent sur la planification du développement agricole et l'analyse de ses incidences sociales et économiques.

3. Au nom de l'Organisation, Monsieur Pedro Moral-López, Représentant régional par intérim pour l'Amérique latine, a ouvert la session, en signalant aux participants que les ajustements agricoles internationaux constituent l'une des questions fondamentales qu'examinera la dix-septième session de la Conférence de la FAO en 1973. A cet égard, il a fait ressortir l'importance que la FAO attache à ces problèmes ainsi qu'à la contribution que peuvent apporter les pays d'Amérique latine pour les étudier plus fructueusement lors de la prochaine Conférence de la FAO.

Election du Bureau

4. Le Comité technique sur les ajustements agricoles internationaux a élu M. Hernando Uribe Angel, de la délégation colombienne, au poste de Président et M. Hector A. Fernandez Mendy, de la délégation argentine, à celui de Vice-président. Mme Soledad de Lartitequi (délégation vénézuélienne) a été nommée Rapporteur.

Ordre du jour du Comité

5. Le Comité a approuvé l'ordre du jour ci-après:

- a) Influence du commerce extérieur sur la production et l'offre des produits agricoles, forestiers et halieutiques;
- b) Situation et perspectives des marchés internationaux pour les produits d'importance économique majeure commercialisés par l'Amérique latine;
- c) Conséquences, pour la région, des politiques et mesures de protectionnisme qu'appliquent les pays développés et certains pays de la Région même;
- d) Promotion des exportations: besoins, possibilités et limitations;
- e) Mécanismes régionaux et sous-régionaux d'intégration. Progrès réalisés et perspectives en matière de coopération intrarégionale dans le domaine agricole.

Participants

6. Assistaient à la réunion du Comité technique des ajustements agricoles internationaux les représentants des pays suivants:

Argentine	Equateur	Pays-Bas
Brésil	Etats-Unis	Panama
Colombie	France	Pérou
Chili	Mexique	Trinité et Tobago
Cuba	Nicaragua	Venezuela

7. Les pays ci-après étaient représentés par des observateurs:

Canada	Pologne	Royaume-Uni
--------	---------	-------------

8. Assistaient également à la réunion des représentants des organisations des Nations Unies et d'autres organismes spécialisés ci-après:

- Banque internationale pour la reconstruction et le développement
- Banque interaméricaine de développement
- Institut interaméricain de sciences agricoles
- Institut de nutrition de l'Amérique centrale et de Panama
- Junta del Acuerdo de Cartagena
- Organisation des Etats américains
- Organisation mondiale de la santé
- Secretaría permanente del Tratado General de Integración Económica Centro Americana

9. Assistaient à la réunion les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après:

- Centre international de l'agriculture tropicale
- Federación campesina latino-americana

10. Les noms des délégués, observateurs et fonctionnaires de la FAO qui ont pris part à la réunion figurent à la fin du présent rapport.

II. RESUME DES DEBATS

11. Les débats du Comité technique sur les ajustements agricoles internationaux se sont fondés sur le document LARC/72/5: "Perspectives et problèmes du commerce comme cadre de l'ajustement international agricole", présenté par M. James O. Hagan, Economiste principal de la Division des produits et du commerce international de la FAO. Ce document traite brièvement de l'influence du commerce international sur la production et l'offre des produits agricoles, forestiers et halieutiques, dégage les tendances et perspectives du commerce agricole de l'Amérique latine et signale les possibilités qu'offre l'intégration économique pour réaliser l'ajustement de l'agriculture régionale. Les participants ont approuvé l'exposé des questions fait dans ledit document et plusieurs délégations se sont félicitées de pouvoir disposer ainsi d'éléments de jugement grâce auxquels les pays de la Région pourront définir ultérieurement leur position à l'égard des ajustements agricoles. Les délégations de Cuba et de la Jamaïque étant arrivées tardivement, elles ont exprimé le désir de ne pas participer aux débats sur le rapport du Comité, se réservant le droit de se prononcer sur ledit rapport lorsqu'il sera soumis à l'examen de la Conférence.

12. Passant en revue la situation et les tendances de l'agriculture mondiale, le Comité a unanimement souligné la nécessité d'ajustements majeurs. L'économie agricole mondiale est caractérisée par une série de déséquilibres et, en dépit de l'ensemble des améliorations dues à la Révolution verte, par une détérioration de la situation relative des pays en développement. Cela est mis en évidence par la persistance d'une sous-nutrition de vaste envergure, par la croissance beaucoup plus lente de leurs exportations agricoles comparée à celle des

pays développés, et par un déclin régulier des termes de leurs échanges. Bien que la majorité de la population mondiale se situe dans les pays en développement, la part de ces pays dans la production agricole est la plus faible.

13. D'après les dernières projections de la FAO, et les tendances récentes, la gravité de ces problèmes ne s'atténuera pas sans des changements importants dans les politiques et les mesures intéressant les pays en développement. Les aspirations légitimes de ces pays, traduites dans les objectifs et les stratégies de la deuxième décennie pour le développement, exigent un accroissement annuel de 4 pour cent au moins de leur production agricole et de 7 pour cent de leurs exportations totales. Or, des projections de la FAO jusqu'en 1980 signalent une augmentation de la production d'environ 3,3 pour cent seulement et une croissance à peu près similaire des exportations agricoles qui assurent le gros des recettes des pays en développement. Ces perspectives d'ensemble pour les pays en développement englobent également les pays de l'Amérique latine.

14. Pour un certain nombre de raisons, les pays de la Région comme les pays en développement en général, voient se dessiner devant eux un avenir assez sombre qui rend impérative la recherche d'améliorations. Au sein des pays en développement eux-mêmes, il y a encore place pour des ajustements qui accéléreraient le développement agricole et permettraient de répartir plus largement les bénéfices obtenus. Un membre du Comité a signalé que l'accroissement de la production d'aliments en Amérique latine offre de grandes possibilités d'améliorer l'alimentation des populations de la Région, mais que l'on pourrait perdre ces possibilités si l'on accordait trop d'importance aux exportations à l'extérieur de la Région pour réaliser l'ajustement agricole.

15. Le Comité a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt des innovations entreprises dans ce sens par certains pays de la Région. Ainsi, la délégation du Chili a signalé que, dans son pays, se déroulent les activités suivantes:

- a) Transformations des mécanismes d'interrelations économiques entre l'agriculture et le reste de l'économie, qui remédient à la détérioration du revenu du secteur agricole par rapport au secteur non agricole;
- b) Réorientation du processus de production de manière que le programme de production favorise l'augmentation de l'offre, tant pour couvrir les besoins intérieurs que ceux de l'exportation;
- c) Industrialisation des zones rurales pour compléter l'emploi direct dans le domaine agricole, processus qui intéresse particulièrement le secteur des agro-industries;
- d) Participation dynamique et active aux processus d'évolution des petits producteurs, des ouvriers agricoles, des membres des coopératives et, en général, de tous les secteurs d'activité liés à la production agricole;
- e) Socialisation du commerce extérieur, c'est-à-dire contrôle de l'Etat sur le commerce, de sorte qu'en tant que ressort stratégique du développement économique, il puisse jouer le rôle véritable qui lui revient.

16. Le Comité est cependant convenu que bien que les ajustements et le développement agricoles relèvent avant tout et spécifiquement de la responsabilité de chaque pays, l'amélioration de certaines conditions indispensables pour un taux de croissance satisfaisant, dépasse la compétence de chaque pays en développement. Cela est notamment vrai en ce qui concerne les perspectives qui s'offrent aux exportations agricoles des pays en développement dans leur ensemble, y compris ceux de la Région. Alors que les pays en développement doivent lutter pour améliorer leur position concurrentielle sur les marchés mondiaux, situés surtout dans les pays industrialisés, il ne leur est pas possible d'étendre ces marchés par leurs propres moyens, ceci exigeant une action concertée. Cela s'applique presque toujours aux produits concurrentiels et couramment aux produits tropicaux, non concurrentiels. Selon la majorité des délégations, la décision d'élargir des marchés ouverts aux pays exportateurs en développement ne peut venir que des pays développés. C'est là, pour cette majorité, le

point essentiel des aspects internationaux des ajustements agricoles. D'autres délégations ont évoqué la nécessité pour les pays en développement de s'efforcer d'accroître le volume des échanges entre eux, surtout sur le plan régional ou sous-régional; même si le commerce ne représente pas le seul aspect des ajustements, il faut absolument modifier les politiques et les mesures qui influent directement ou indirectement sur celui-ci.

17. Diverses délégations ont signalé l'existence, dans les pays développés, de politiques qui accordent la priorité à des niveaux élevés et croissants d'autosuffisance, réalisés grâce à des barrières tarifaires au commerce ainsi qu'au moyen de soutiens financiers accessibles aux pays à revenu élevé uniquement. En dépit des subventions importantes accordées à l'agriculture de ces pays, la majorité d'entre eux n'a pas encore été capable de résoudre le problème des revenus agricoles qui sont inférieurs à ceux des autres secteurs. Aussi, la plupart des délégations ont-elles estimé que la pratique qui consiste à restreindre les importations ou à consentir des subventions en faveur des populations rurales ne constitue pas nécessairement une approche efficace et qu'il serait, à longue échéance, dans l'intérêt de tous de se fixer une progression régulière vers un commerce plus libre et non subventionné.

18. A partir de ses débats sur le document traitant des ajustements agricoles internationaux, le Comité a étudié les plans touchant la préparation du rapport que le Secrétariat va soumettre sur cette question à la dix-septième session de la Conférence de la FAO en 1973. Le résumé du plan de travail, qui figure en annexe au document LARC/72/5, a été complété par un exposé oral au Comité.

19. Le Comité a été informé que le Secrétariat se propose de subdiviser ce rapport en trois parties. La première partie présentera les principales données analytiques, y compris les incidences des divers mécanismes d'ajustements agricoles dans les pays à revenu élevé et dans les pays en développement. Parmi ce qui les distingue le plus, notons que les ajustements agricoles dans les pays à revenu élevé consistent surtout à encourager l'exode de la main-d'oeuvre agricole et à augmenter la taille des exploitations. Dans la plupart des pays en développement, par contre, les ajustements agricoles doivent assurer, pour les deux prochaines décennies au moins, un accroissement absolu de l'emploi rural. Ce qui diffère aussi, c'est que dans les pays développés, la question des ajustements agricoles touche principalement le secteur rural, tandis que dans les pays en développement, de par la prévalence caractéristique de ce secteur, les ajustements représentent une question d'une importance capitale pour toute l'économie. Une troisième différence provient du fait que les pays développés pris dans leur ensemble sont à peu près autosuffisants en ce qui concerne les produits concurrentiels et que l'aspect extérieur des ajustements intéresse donc essentiellement leur commerce avec d'autres pays développés. En revanche, les pays en développement sont dans une situation tout à fait différente étant donné leur sujétion à l'égard des pays développés pour leurs principaux marchés extérieurs.

20. La partie analytique du rapport étudiera également de plus près les mesures permettant une meilleure harmonisation des politiques agricoles nationales; ensuite viendront les recommandations. Celles-ci étudieront d'abord, dans le cadre du commerce mondial des produits agricoles, d'autres possibilités d'écouler les produits des pays en développement vers les pays développés, et au sein des pays en développement eux-mêmes, de sorte que les résultats soient conformes aux objectifs de la deuxième Décennie pour le développement. Les mesures nécessaires pour aboutir à de tels résultats et des propositions demandant aux pays d'évaluer conjointement et périodiquement les progrès réalisés figureront également dans cette partie du rapport. Le Secrétariat a précisé que le Directeur général envisage de faire des recommandations un tout constituant un programme équilibré et réaliste d'ajustements agricoles internationaux.

21. La troisième partie du rapport se composera de diverses études connexes, dont des monographies par pays qui examineront les incidences éventuelles des objectifs en matière d'ajustements et une étude sur le protectionnisme agricole. La principale de ces études, à savoir l'ajustement agricole dans les pays développés, est désormais achevée et sera examinée, le mois prochain, à la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe. A la demande du Comité, le Secrétariat a résumé oralement les principaux points de cette étude qui, comme l'ont constaté de nombreux délégués, se rattache directement à l'ajustement agricole dans la Région. Il serait utile que cette étude soit communiquée au plus tôt à tous les Etats Membres.

22. Le Comité s'est informé du programme de travail à long terme envisagé par la FAO dans le domaine des études prospectives, dont la première sera constituée par le rapport à la Conférence de 1973 sur les ajustements agricoles internationaux. Une étude analytique de caractère global couvrant la décennie de 1970 à 1980 sera présentée en 1975. Elle évaluera et analysera les progrès réalisés pour atteindre les objectifs de la Deuxième décennie pour le développement et examinera les modifications qui peuvent être apportées à cette stratégie pendant la deuxième moitié de la décennie, dans la mesure où celle-ci intéresse l'agriculture et l'alimentation. Une deuxième étude globale intéressant la période de 1980 à 1990 sera préparée aux environs de 1978, pour exposer les points de vue de la FAO sur l'élément agricole des objectifs et stratégies d'une troisième décennie pour le développement. Chacune de ces études s'étayera sur les études prospectives par pays qui chaque jour prennent plus d'importance dans les activités de la FAO touchant aux examens prospectifs et à la planification.

23. Le Comité a approuvé le cadre général proposé par le Secrétariat pour le rapport à soumettre à la Conférence de 1973, à propos des ajustements agricoles internationaux. Bien que certains membres du Comité aient été d'avis qu'il faudrait prêter plus d'attention aux aspects autres que le commerce, la majorité a estimé que ce domaine de travail revêt une importance particulière pour les pays en développement. Les études de la FAO sur l'ajustement agricole qui ont un caractère permanent doivent s'effectuer parallèlement avec les négociations entreprises par ailleurs et apporter à ces dernières des éléments de jugement utiles. Le Comité a souligné que seules des décisions de fond permettraient de résoudre les problèmes de l'ajustement agricole international. Il conviendra de tenir compte de ces aspects au moment de formuler des recommandations à l'intention de la Conférence de 1973.

24. Plusieurs délégués ont évoqué le document LARC/72/5, qui examine le problème des ajustements agricoles et met en relief l'importance qu'ont à cet égard les programmes d'intégration régionaux et sous-régionaux. L'observateur de la Junta del Acuerdo de Cartagena a signalé la portée des activités de la FAO dans la mise sur pied des mécanismes et des procédures qui concrétisent les progrès de l'intégration et il a déclaré qu'il serait utile que la FAO approfondisse son analyse tant des problèmes du commerce agricole mondial que de l'évolution de la situation agricole en Amérique latine.

LISTA DE PARTICIPANTES - LIST OF PARTICIPANTS - LISTE DES PARTICIPANTS

ESTADOS MIEMBROS DE LA REGION - MEMBER NATIONS IN THE REGION - ETATS MEMBRES DE LA REGION

ARGENTINA

Delegado	Hector A. FERNANDEZ MENDY Subsecretario de Agricultura y Ganadería Ministerio de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Suplente	Angel MARZOCCA Director Nacional Asistente de Investigaciones Especiales Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria	Buenos Aires
Suplente	Carlos SANCHEZ AVALOS Jefe de Organismos Agrarios Internacionales Ministerio de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Suplente	Jorge A. DEL AGUILA Consejero Agrícola Embajada Argentina en los Estados Unidos de Norte América	Washington D.C.
Suplente	Marcelo Alejandro PICO Asesor en Nutrición Subsecretaría Salud Pública Ministerio de Bienestar Social	Buenos Aires
Suplente	Juan Carlos VIGNAUD Representante Permanente Alternativo de Argentina ante la FAO Embajada Argentina en Italia	Roma

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Delegate	J.M. Ruiz DE CAMBOA Head, Division of Conferences, Organizations and General Affairs Ministry of Foreign Affairs	Brasilia
Alternate	Mauricio CANTALICE DE MEDEIROS Ministry of Agriculture Brazil	Brasilia
Adviser	Carlos J.P. CAMPELO Secretary Embassy of Brazil	Bogotá

COLOMBIA - COLOMBIE

Delegado	Hernando URIBE ANGEL Director Oficina Planificación Sector Agrícola Ministerio de Agricultura	Bogotá
----------	---	--------

Asesor	Esteban RICO Asesor, Ministro de Agricultura Ministerio de Agricultura	Bogotá
Asesor	José Norberto BITRIAGA BRITO Departamento Estadística	Bogotá
Asesor	Salvador CONTRERAS PROEXPO	Bogotá
Asesor	Jaime LOPEZ MOSQUERA Miembro carrera diplomática y consular	Cali
Asesor	Jorge LOZANO FIGUEROA Subgerente Desarrollo Agrícola INCORA	Bogotá
Asesor	Roberto MARTINEZ RUBIO Jefe, Asistencia Técnica INCOMEX	Bogotá
Asesor	Iván MARULANDA GOMEZ Ministerio de Agricultura	Bogotá
Asesor	Valentín OSSA ESCALLON PROEXPO	Bogotá
Asesor	Jaime PAEZ Dirección de Nutrición Instituto Colombiano de Bienestar Familiar	Bogotá
Asesor	Alberto PATIÑO M. Jefe, Departamento de Aguas, C.V.C.	Cali
Asesor	Carlos Ancizar RICO ALVAREZ Miembro Comité Ejecutivo Asociación Nacional de Usuarios de Colombia	Bogotá
Asesor	Manuel Guillermo RICO CALDAS Jefe, Asuntos Agropecuarios INCOMEX	Bogotá
Asesor	Jaime ROMAN Jefe de la División de Colonizaciones de INCORA	Bogotá
Asesor	Alberto SCHLESINGER Jefe, División Política Económica INCOMEX	Bogotá
Asesor	Augusto ZULUAGA Jefe, División de Intercambio Comercial INCOMEX	Bogotá
CUBA		
Delegado	Jorge POLLO GARCIA Segundo Secretario Embajada de Cuba en Chile	Santiago
CHILE - CHILI		
Delegado	Francisco GONZALEZ DEL RIO Director Técnico Corporación de la Reforma Agraria	Santiago

Suplente	José CARVAJAL CAMPILLAY Director, División Institucional Oficina de Planificación Agrícola Ministerio de Agricultura	Santiago
----------	---	----------

EQUADOR - EQUATEUR

Delegado	Aquiles LARREA C. Director General del Desarrollo Agropecuario Ministerio de la Producción	Quito
----------	--	-------

Asesor	Juan CASALS Gerente, Fondos Fiduciarios Banco Central	Quito
--------	---	-------

Asesor	Manuel ARIAS Economista Junta Nacional de Planificación	Quito
--------	---	-------

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA - UNITED STATES OF AMERICA - ETATS UNIS D'AMERIQUE

Delegate	Chester R. BENJAMIN Deputy Director Directorate for Agricultural Agencies Bureau for International Organization Affairs Department of State	Washington D.C.
----------	---	-----------------

Alternate	Martin KRIESBERG Coordinator International Organization Affairs Economic Research Service Department of Agriculture	Washington D.C.
-----------	---	-----------------

FRANCIA - FRANCE

Délégué	Gabriel LISETTE Représentant Permanent de la France auprès de la CEPAL	Paris
---------	--	-------

Conseiller	Jean de VAISSIERE Inspecteur général de l'Agriculture	Paris
------------	--	-------

JAMAICA - JAMAIQUE

Delegate	Irving JOHNSON Agricultural Planner Ministry of Agriculture	Kingston
----------	---	----------

Alternate	Lyndon E. McLAREN Chief, Technical Officer Ministry of Agriculture	Kingston
-----------	--	----------

MEXICO - MEXIQUE

Delegado	Manuel BOLTVINIK Jefe de Departamento del Centro de Acciones Concertadas - CONACYT	México, D.F.
----------	--	--------------

Asesor Federico TORRES ARROYO México, D.F.
Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología

NICARAGUA

Delegado	Guillermo R. OTERO	Managua
	Jefe, Departamento de Sanidad Vegetal	
	Ministerio de Agricultura y Ganadería	

PAISES BAJOS, REINO DE LOS - NETHERLANDS, KINGDOM OF THE - PAYS BAS, ROYAUME DES

Delegate	Hendrik Clemente GIRIGORIE Officer in Charge of Fisheries and Agriculture Ministry of Social and Economic Affairs	Curaçao
----------	---	---------

PANAMA

Delegado	Antonio A. AVILA M. Jefe, Departamento de Programación Ministerio de Agricultura y Ganadería	Panamá
----------	--	--------

Suplente	Moisés DARWISH HERRERA	Panamá
	Economista Planificador,	
	Departamento Planificación	
	Ministerio de Agricultura y Ganadería	

TRINIDAD Y TOBAGO - TRINIDAD-TOBAGO - TRINITE-ET-TOBAGO

Delegate E. J. HAMILTON Port of Spain
 Chief Technical Officer
 Ministry of Agriculture, Lands and Fisheries

Alternate	Foster BISSESSAR	Port of Spain
	Director, Agricultural Planning	
	Ministry of Agriculture, Lands and Fisheries	

VENEZUELA

Delegada	Sra. Soledad de LARTITEQUI Analista de Planificación Oficina Ministerial de Programación y Presupuesto Ministerio de Agricultura y Cría	Caracas
----------	---	---------

Suplente	Eleazar LARA PANTIN	Caracas
	Jefe, Coordinación Técnica	
	Instituto Nacional de Nutrición	

Asesor	Ramón J. DUQUE CORREDOR	Caracas
	Consultor Jurídico	
	Instituto Agrario Nacional	

OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON DE LA REGION
OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LA REGION

CANADA

Frank SHEFRIN
Chairman, Canadian Interdepartmental
FAO Committee
Department of Agriculture
Ottawa

POLONIA - POLAND - POLOGNE

Roman MLYNIED
Consejero Comercial
Embajada de Polonia
Rio de Janeiro

REINO UNIDO - UNITED KINGDOM - ROYAUME UNI

Kenneth G.W. FROST
Secretary, FAO National Committee
Overseas Development Administration
London

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS
REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD (OMS) / ORGANIZACION PANAMERICANA DE LA SALUD (OPS)
WORLD HEALTH ORGANIZATION / PAN AMERICAN HEALTH ORGANIZATION -
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE / ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE

Roberto RUEDA-WILLIAMSON
Asesor Regional de Nutrición
Washington D.C.

BANCO INTERNACIONAL DE RECONSTRUCCION Y FOMENTO - INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION
AND DEVELOPMENT - BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT

Michael SAPIR
Senior Economist
Washington D.C.

OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO - INTERAMERICAN DEVELOPMENT BANK - BANQUE
INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

César CAINELLI
Jefe, Planificación de Proyectos
Washington D.C.

INSTITUTO INTERAMERICANO DE CIENCIAS AGRICOLAS - INTERAMERICAN INSTITUTE OF
AGRICULTURAL SCIENCES - INSTITUT INTERAMERICAN DES SCIENCES AGRICOLES

Ignacio ANSORENA
Director Encargado
Bogotá

INSTITUTO DE NUTRICION DE CENTROAMERICA Y PANAMA - INSTITUTE OF NUTRITION OF CENTRAL
AMERICA AND PANAMA - INSTITUT DE NUTRITION DE L'AMERIQUE CENTRALE ET DU PANAMA

Eduardo MONTES UMAÑA
Ingeniero Agrónomo
División de Nutrición Aplicada
Guatemala

JUNTA DEL ACUERDO DE CARTAGENA - CARTHAGENA AGREEMENT

Tomás de Jesús LOPEZ RAMIREZ
Especialista Agropecuario
Lima

ORGANIZACION DE LOS ESTADOS AMERICANOS - ORGANIZATION OF AMERICAN STATES -
ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Augusto CORREA
Economista Principal
Departamento de Asuntos Económicos
Washington D.C.

SECRETARIA PERMANENTE DEL TRATADO GENERAL DE INTEGRACION ECONOMICA CENTROAMERICANA
PERMANENT SECRETARIAT OF THE GENERAL TREATY ON CENTRAL AMERICAN ECONOMIC INTEGRATION
SECRETARIAT PERMANENT DU TRAITE GENERAL D'INTEGRATION ECONOMIQUE DE L'AMERIQUE CENTRALE

Luis Arturo DEL VALLE
Jefe, Sección de Desarrollo Agropecuario
Guatemala

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM NON GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CENTRO INTERNACIONAL DE AGRICULTURA TROPICAL

Kenneth BUHR
Técnico en Legumbres Alimenticias
Cali

FEDERACION CAMPESINA LATINOAMERICANA .

Luis Francisco VERANO PAEZ
Presidente, Acción Campesina Colombiana
Bogotá

SECRETARIA - SECRETARIAT

Juan Felipe YRIART
Subdirector General
Departamento de Desarrollo
Roma

Pedro MORAL LOPEZ
Representante Regional a.i. para América Latina
Santiago

J. O'HAGAN
Economista Principal, Servicio de Materias
Primas y Análisis General de Productos
Roma

Carlos WIRTH
Secretario del Comité
Montevideo

Luis LOPEZ CORDOVEZ
Oficial de Informes del Comité

Lima

John A. MENZ
Oficial Regional de Planificación Agrícola

Santiago

Fernando FUENZALIDA
Economista Agrícola
División Agrícola Conjunta FAO/CEPAL

Santiago

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE, SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES
ET NUTRITIONNELLES

I. INTRODUCTION

1. Le Comité technique sur les politiques alimentaires et nutritionnelles de la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est réuni à Cali (Colombie) les 23, 24 et 25 août 1972.

Cérémonie d'ouverture

2. M. Pedro Moral-López, Représentant régional par intérim de la FAO pour l'Amérique latine a ouvert les débats. Après avoir évoqué l'évolution de la question, depuis la réunion du Comité des vingt et un à Bogota (opération panaméricaine) qui a mis en relief le rôle prioritaire de la nutrition dans le développement agricole, jusqu'à l'élaboration d'un programme mixte entre la FAO, l'OPS/OMS, la CEPAL, l'Unesco et le FISE pour promouvoir les politiques alimentaires et nutritionnelles dans les pays d'Amérique latine et aux Caraïbes, il a souligné l'importance particulière des optiques multidisciplinaires adoptées pour l'exécution de ce programme dans le cadre des politiques sociales et économiques de développement. En conclusion, il a rappelé aux pays que le développement dépend d'eux et que l'aide des organisations internationales s'inscrit dans les programmes nationaux, axés principalement sur le facteur humain.

3. M. Marcel Ganzin, Directeur de la Division FAO des politiques alimentaires et de la nutrition, a présenté la question soumise aux débats du Comité technique. Il a signalé que c'est au début du XXe siècle que l'on a commencé à s'intéresser à ce problème, au moment où l'on a découvert le rapport entre la malnutrition et l'incidence de certaines maladies. A l'époque, les politiques alimentaires envisageaient une large gamme de mesure dissociées dont on ignorait les conséquences. Ce n'est que ces dernières années que l'on est parvenu à définir des politiques alimentaires et nutritionnelles générales, comme l'indique désormais le nom de la Division qu'il dirige à la FAO.

4. L'un des principes sur lesquels se fonde la nouvelle manière d'envisager le problème est que l'on admet que l'homme est avant tout un consommateur et que son alimentation, outre son caractère vital, représente une activité quotidienne soumise à des traditions profondément enracinées. Le problème de la sous-alimentation tient une large place dans les politiques alimentaires, mais il ne faut pas oublier l'autre aspect du problème qu'est la surconsommation et, en toile de fond, le problème de l'approvisionnement en vue de satisfaire aux besoins alimentaires normaux de la masse de la population. Pour arriver à une politique intégrée, il faut tenir compte des points de vue des nutritionnistes, des économistes, des agronomes, etc.

5. M. Ganzin a signalé que l'un des points de départ était l'évaluation de la situation actuelle, à l'aide d'enquêtes sur la consommation et les budgets familiaux. La FAO est en train de mettre au point des méthodes d'enquête adaptées aux conditions des pays en développement, où les moyens matériels et économiques sont limités. Il faut encore tenir compte des effets mêmes du développement, accompagnés de l'augmentation des revenus, sur les secteurs de la population où subsiste une certaine rivalité entre les besoins alimentaires et le désir encore insatisfait d'acquérir d'autres biens.

6. M. Ganzin a conclu en faisant la distinction entre la nutrition, fondement scientifique sur lequel on établit les objectifs dans ce domaine, et l'alimentation qui constitue le moyen d'assurer cette nutrition. Il a ensuite défini les politiques alimentaires comme représentant un ensemble d'éléments éducatifs, économiques, techniques et juridiques permettant de concilier, dans une mesure jugée réalisable par les planificateurs, les niveaux projetés de la demande, ceux prévus en matière d'offre et les besoins nutritionnels.

Election du Bureau

7. Le Comité technique sur les politiques alimentaires et nutritionnelles a élu comme Président le délégué du Chili, M. Gonzalo Donoso; le délégué de l'Argentine, M. Marcelo Alejandro Pico a été élu Vice-président et M. Eleazar Lara Pantin, de la délégation vénézuélienne, Rapporteur.

Ordre du jour du Comité

8. Le Comité a approuvé l'ordre du jour ci-après:

I. Questions préliminaires

1. Ouverture de la session
2. Election du Président, du Vice-président et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Discours liminaire du Représentant régional par intérim de la FAO pour l'Amérique latine.

II. Débat général

5. Exposé de la question
6. Nécessité d'effectuer des enquêtes nationales de consommation alimentaire auprès des diverses couches socio-économiques de la population, en vue de dresser un tableau évaluatif, permanent et évolutif de la situation alimentaire et de l'état nutritionnel de la population;
7. Détermination d'objectifs qui associent la production, la commercialisation et la consommation des aliments, dans le cadre de la planification du développement agricole et socio-économique général des pays;
8. Etablissement de plans nationaux d'alimentation, notamment du point de vue de la nécessité de (a) pallier les carences de la consommation de protéines, qui posent un problème grave en Amérique latine et (b) permettre de programmer de manière satisfaisante l'aide alimentaire internationale;
9. Création et renforcement des infrastructures technico-administratives dans les domaines de l'alimentation, de la nutrition et de la formation de spécialistes des questions agricoles et halieutiques.

III. Examen et adoption du rapport

Participants:

9. Assistaient à la réunion du Comité technique sur les politiques alimentaires et nutritionnelles, des délégués des pays ci-après:

Argentine	Equateur	Pays-Bas
Brésil	Etats-Unis	Panama
Colombie	France	Pérou
Cuba	Jamaïque	Trinité et Tobago
Chili	Mexique	Venezuela

10. Les pays suivants étaient représentés par des observateurs:

Canada	Pologne
Danemark	Saint-Siège

11. Assistèrent également des représentants des organisations de la famille des Nations Unies citées ci-dessous:

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)
Organisation mondiale de la santé (OMS/OPS)
Projet interinstitutionnel de promotion des politiques alimentaires et nutritionnelles nationales.

12. Avaient envoyé des observateurs les organisations intergouvernementales ci-après:

Banque interaméricaine pour le développement (BID)
Instituto de Nutrición de Centro America y Panama (INCAP)

13. Les noms des délégués, observateurs et fonctionnaires qui ont assisté à la réunion figurent à la fin du rapport.

II. RESUME DES DEBATS

14. Le Comité technique a étayé ses délibérations sur le document LARC/72/9, présenté par le Secrétariat et intitulé "Politiques alimentaires et nutritionnelles".

15. Avant de passer à l'analyse détaillée de l'ordre du jour, les délégations ont jugé bon de formuler quelques observations préliminaires qui peuvent se résumer ainsi:

- a) La situation nutritionnelle de la Région déborde, estime-t-on, le simple problème de la carence d'éléments nutritifs. Une coordination s'impose entre les différents secteurs dont les activités influent directement ou indirectement sur le niveau nutritionnel de la population.
- b) Intégration et cohésion sont indispensables entre les différentes politiques sectorielles pour atteindre des objectifs concrets, par exemple satisfaire la demande biologique et sociale d'aliments.
- c) Il faut que les politiques alimentaires et nutritionnelles nationales soient conçues compte tenu des réalités de la situation politique générale de chaque pays.

16. Selon une délégation, la nutrition de la population et l'approvisionnement adéquat en denrées alimentaires constituent un objectif important du développement économique. En attendant que soient atteints les objectifs de la politique globale de développement et de redistribution des revenus, il faudrait prévoir des objectifs et des programmes d'action provisoires permettant de répondre aux besoins des groupes vulnérables. Les politiques des gouvernements doivent tenir compte des schémas alimentaires, même si les aliments qui les composent contiennent des éléments nutritifs en quantités supérieures à celles requises.

17. Une autre délégation a appelé l'attention sur l'importance du facteur international pour le problème que pose une nutrition convenable. Le développement entraîne la concentration des revenus dans les centres urbains et, partant, un déséquilibre dans le secteur rural. L'expansion des marchés internationaux pour les produits agricoles des pays en développement influe sur l'emploi et les revenus des populations rurales. Aussi, le relèvement des prix de ces produits peut-il remédier en partie à ce déséquilibre.

18. Le Comité est convenu de la nécessité de procéder à des enquêtes de consommation dans le cadre du processus d'évaluation intégrale de la situation alimentaire et nutritionnelle, en tenant compte des différences qui, bien souvent, interviennent entre les diverses zones d'un même pays.

19. Le Comité a été d'avis de considérer les enquêtes alimentaires et nutritionnelles comme un moyen essentiel de l'évaluation qui doit précéder l'élaboration de la politique

nutritionnelle et alimentaire. En ce qui concerne la conception de ces enquêtes, on a fait remarquer que tous les secteurs appelés à se servir de leurs résultats doivent y participer pour que les informations recueillies soient d'utilité pratique. On a également jugé nécessaire de fonder les analyses de la composition des aliments et le calcul des besoins en calories et en principes nutritifs sur des tables nationales et des recommandations adaptés à la population du pays.

20. On a souligné le coût élevé de ces enquêtes et les difficultés auxquelles on se heurte pour obtenir le soutien financier nécessaire à leur réalisation en bonne et due forme. A cet égard, le Comité a appris avec plaisir que la FAO met au point des méthodes adaptées aux besoins des pays en développement et étudie la possibilité d'obtenir le financement de ces enquêtes par des banques internationales et régionales et d'autres organismes financiers.

21. Plusieurs délégations ont fait part de l'expérience acquise par leur pays en ce qui concerne ces enquêtes et l'élaboration de programmes alimentaires à partir de ces dernières. Le Comité a noté la nécessité d'entreprendre des programmes, même si l'on ne dispose pas encore de toutes les données de base souhaitables pour procéder à une évaluation complète, car il convient de s'attaquer d'ores et déjà à ce problème.

22. Le Comité a estimé que l'évaluation effectuée d'après ces principes permettra de fixer les buts et objectifs que chaque pays doit atteindre pour assurer une nutrition satisfaisante à ses habitants. Il s'est entendu pour affirmer que lesdits buts et objectifs doivent être étudiés dans le cadre d'un plan général de développement et non isolément. On a souligné qu'il convenait d'analyser en détail la situation avant de fixer les objectifs.

23. A propos de l'établissement des objectifs le Comité a reconnu l'utilité des modèles nutritionnels recommandés par la FAO et l'OMS. Il a particulièrement insisté sur la nécessité de laisser aux objectifs une certaine souplesse, car le développement entraîne des modifications de la demande alimentaire du fait de l'évolution des revenus, de la composition rurale et urbaine de la population, et des schémas traditionnels de la consommation.

24. On peut distinguer - a-t-on mentionné - entre d'une part les objectifs nutritionnels qui visent à la réalisation d'un état nutritionnel optimal pour la population et à l'élimination des maladies nutritionnelles, d'autre part les objectifs fonctionnels en rapport avec les facteurs déterminants du problème. Les programmes fonctionnels doivent assurer des disponibilités et une utilisation biologique satisfaisantes des denrées alimentaires. Ces considérations biologiques peuvent venir s'ajouter à ces schémas de consommation.

25. Divers délégués ont fait remarquer que les objectifs doivent différer selon les pays, être fixés pour des durées déterminées et, au début, être esquissés en termes généraux, en attendant que prenne fin l'étape consacrée à l'analyse des diverses politiques sectorielles.

26. On a enfin estimé nécessaire d'établir des priorités, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables, à la possibilité d'accroître la production de certaines denrées pour répondre aux besoins et à celle d'utiliser des produits non conventionnels. Il ne faut pas que les objectifs se bornent à la lutte contre la malnutrition, mais qu'ils satisfassent aussi la demande alimentaire de la population dans les limites des possibilités et moyens à la portée de chaque pays.

27. En ce qui concerne la formulation de plans alimentaires nationaux s'attachant surtout à remédier à l'insuffisance de la consommation protéique, le Comité technique a estimé que l'on ne devrait pas gonfler le problème du déficit protéique pris isolément. Il faut au contraire l'envisager, dans le cadre de l'apport nutritif nécessaire.

28. Le développement socio-économique, le processus d'urbanisation et l'éloignement progressif des centres de production de denrées alimentaires entraînent une demande croissante de produits alimentaires élaborés. Le développement de l'agro-industrie et de la commercialisation est indispensable pour répondre effectivement à cette demande. Les plans doivent étudier les conditions technologiques et les possibilités d'investissement de capital qui permettent de mettre sur pied la structure indispensable. L'industrialisation des produits

agricoles peut constituer une source de revenu supplémentaire pour la population et de devises pour le pays, indépendamment de la valeur nutritionnelle des aliments élaborés.

29. Le développement de l'agro-industrie alimentaire et de la commercialisation doit se concevoir non seulement sur le plan de leur industrialisation, mais embrasser aussi toutes les activités des diverses étapes de la chaîne alimentaire, depuis la récolte jusqu'à la vente au public. Cette conception permettra d'augmenter sensiblement les disponibilités réelles d'aliments et offrira la possibilité d'améliorer la valeur nutritive des aliments, en les enrichissant et en les complétant.

30. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue les effets négatifs que peut avoir la transformation industrielle des aliments sur leur prix et leur commercialisation et la perte de leur valeur nutritionnelle dans les secteurs ruraux et urbains où les revenus sont les plus faibles, à moins que l'on adopte une optique sociale visant à assurer à la grande masse des consommateurs des produits élaborés de bonne valeur nutritionnelle et correspondant à leur pouvoir d'achat réel. Il faut, dans les plans nationaux, concevoir des mesures s'inscrivant dans cette optique sociale.

31. Plusieurs délégations ont appelé l'attention sur la nécessité d'une participation active de tous les secteurs de la population à la formulation des plans.

32. L'assistance alimentaire extérieure doit s'entendre comme un investissement et il faut l'utiliser en harmonie avec les plans nationaux, car si on l'en dissocie, on risque d'altérer les schémas de production du pays bénéficiaire. L'assistance extérieure peut aboutir à un état de dépendance peu souhaitable; par ailleurs, elle doit prendre fin progressivement et selon un plan soigneusement conçu.

33. Plusieurs délégations ont évoqué les structures administratives chargées de formuler les politiques et plans alimentaires et nutritionnels dans leurs pays respectifs. Certains délégués ont mentionné l'existence d'organes responsables de la coordination intersectorielle nécessaire au niveau de la planification nationale.

34. La Banque mondiale a fait état de son intervention récente dans ce domaine d'action et a demandé aux pays et aux institutions représentées à la réunion de la renseigner sur les programmes particuliers qu'entreprennent les pays et qui réunissent les conditions voulues pour une action coopérative.

35. Le modèle conceptuel ci-après concernant une politique alimentaire et nutritionnelle (PAN) a été élaboré et approuvé;

1. Nécessité d'une politique alimentaire et nutritionnelle

La sous-alimentation et la malnutrition affectent de vastes secteurs de la population latino-américaine. Ses effets expliquent en partie les taux élevés de maladie et de mortalité chez l'enfant, ainsi que le développement physique defectueux observé dans les couches économiquement faibles. Cela tient à ce que les efforts économiques déployés par les gouvernements en matière de santé publique et d'éducation n'agissent pas avec l'efficacité que l'on pourrait espérer. Par ailleurs, la sous-alimentation et la malnutrition, en empêchant le potentiel génétique de la race de s'épanouir pleinement, freinent gravement les activités qu'appelle le progrès économique et social du continent.

En dehors et au-delà de toute considération économique ou sanitaire, la satisfaction des besoins nutritionnels et la demande d'aliments constituent une aspiration légitime des peuples. Aussi convient-il d'en faire des objectifs bien concrets du développement socio-économique. Les mesures visant à résoudre les problèmes que posent l'insuffisance de la consommation alimentaire et la malnutrition sont complexes et interdépendantes. Elles doivent s'inscrire dans une politique alimentaire et nutritionnelle nettement définie, la formulation, l'application et l'évaluation des résultats de cette politique devant nécessairement être le fruit d'une participation multisectorielle.

La politique alimentaire et nutritionnelle doit faire partie intégrante du plan national de développement et s'harmoniser, par conséquent, avec les objectifs, la doctrine et la stratégie de ce dernier.

2. Objectifs d'une politique alimentaire et nutritionnelle

- a) Assurer un niveau nutritionnel adéquat à la population
- b) Satisfaire la demande d'aliments.

3. Etapas de la formulation d'une politique alimentaire et nutritionnelle

- a) Evaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle ainsi que des facteurs qui la déterminent.
- b) Formulation des objectifs (quantitatifs et définis provisoirement) de consommation alimentaire et d'amélioration du niveau nutritionnel, en fonction des impératifs biologiques de la population, des schémas de consommation et des intérêts économiques du pays.
- c) Analyse globale des politiques sectorielles et de leur teneur dans les plans et programmes, pour déterminer dans quelle mesure elles permettent d'atteindre les objectifs formulés.
- d) Introduction des modifications nécessaires et possibles dans les politiques, plans et programmes sectoriels ainsi que dans les dispositifs en vigueur, pour en coordonner les efforts dans le cadre d'activités qui permettent de réaliser les objectifs généraux d'une politique alimentaire et nutritionnelle.

La formulation d'une politique alimentaire et nutritionnelle résultera donc d'une confrontation permanente entre l'évaluation de la situation, l'établissement des objectifs, l'analyse des politiques sectorielles et leur reformulation en fonction des objectifs fixés.

Définition de la politique alimentaire et nutritionnelle

On peut définir la politique alimentaire et nutritionnelle comme l'ensemble des mesures d'ordre éducatif, économique, technique et juridique propres à concilier, à un degré jugé réaliste par le planificateur, les niveaux projetés de la demande, les niveaux prévus de l'offre et les besoins nutritionnels.

Ces mesures sont importantes sur le plan économique, et sur le plan social également. Elles sont destinées à atténuer les décalages, contraires à l'intérêt du public, entre ce que le consommateur désire, ce que l'on peut mettre à sa disposition et ce dont il a besoin physiologiquement. Il s'agit d'un exercice interdisciplinaire dans lequel le politique a le dernier mot dans le choix des priorités.

Structure administrative requise pour une politique alimentaire et nutritionnelle

Il convient de créer une Commission nationale de l'alimentation et de la nutrition avant pour objectif de proposer une politique alimentaire et nutritionnelle, harmonisant et complétant les politiques sectorielles qui déterminent directement ou indirectement l'état nutritionnel et l'approvisionnement alimentaire de la population. Cette commission doit obligatoirement être multisectorielle, se situer au niveau le plus élevé de la planification nationale et compter sur l'appui technique nécessaire des spécialistes des différentes disciplines.

LISTA DE PARTICIPANTES - LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

ESTADOS MIEMBROS DE LA REGION - MEMBER NATIONS IN THE REGION

ETATS MEMBRES DE LA REGION

ARGENTINA - ARGENTINE

Delegado	Hector A. FERNANDEZ MENDY Subsecretario de Agricultura y Ganadería Ministerio de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Suplente	Angel MARZOCCA Director Nacional Asistente de Investigaciones Especiales Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria	Buenos Aires
Suplente	Carlos SANCHEZ AVALOS Jefe de Organismos Agrarios Internacionales Ministerio de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires
Suplente	Jorge A. DEL AGUILA Consejero Agrícola Embajada Argentina en los Estados Unidos de Norte América	Washington D.C.
Suplente	Marcelo Alejandro PICO Asesor en Nutrición Subsecretaría Salud Pública Ministerio de Bienestar Social	Buenos Aires
Suplente	Juan Carlos VIGNAUD Representante Permanente Alterno de Argentina ante la FAO Embajada Argentina en Italia	Roma

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Delegate	J.M. RUIZ DE GAMBOA Head, Division of Conferences, Organizations and General Affairs Ministry of Foreign Affairs	Brasilia
Alternate	Mauricio CANTALICE DE MEDEIROS Ministry of Agriculture	Brasilia
Adviser	Carlos J.P. CAMPELO Secretary Embassy of Brazil	Bogotá

COLOMBIA - COLOMBIE

Delegado	Hernando URIBE ANGEL Director, Oficina de Planificación Sector Agrícola Ministerio de Agricultura	Bogotá
----------	--	--------

Asesor	Esteban RICO Asesor, Ministro de Agricultura Ministerio de Agricultura	Bogotá
Asesor	Salvador CONTRERAS PROEXPO	Bogotá
Asesor	Gilberto CHAVARRIAGA Director, Sección de Nutrición Instituto Colombiano de Bienestar Familiar	Cali
Asesor	Hernán CHAVERRA Oficina de Planeación Instituto Colombiano Agropecuario	Bogotá
Asesor	Jaime ESTUPIÑAN División de Producción Pecuaria Instituto Colombiano Agropecuario	Bogotá
Asesor	Jaime GARCIA-PARRA	Bogotá
Asesor	Jaime LOPEZ MOSQUERA Miembro carrera diplomática y consular	Cali
Asesor	Jorge LOZANO FIGUEROA Subgerente Desarrollo Agrícola INCORA	Bogotá
Asesor	Roberto MARTINEZ RUBIO Jefe, Asistencia Técnica INCOMEX	Bogotá
Asesor	Iván MARULANDA GOMEZ Ministerio de Agricultura	Bogotá
Asesor	Valentín OSSA ESCALLON PROEXPO	Bogotá
Asesor	Jaime PAEZ Director de Nutrición Instituto Colombiano de Bienestar Familiar	Bogotá
Asesor	Manuel Guillermo RICO CALDAS Jefe, Asuntos Agropecuarios INCOMEX	Bogotá
Asesor	Jaime ROMAN Jefe de la División de Colonizaciones de INCORA	Bogotá
Asesor	Alberto SCHLESINGER Jefe, División Política Económica INCOMEX	Bogotá
CHILE - CHILI		
Delegado	Gonzalo DONOSO YAÑEZ Secretario General Comisión Nacional de Alimentación y Nutrición	Santiago

Suplente	Francisco GONZALEZ DEL RIO Director Técnico Corporación de la Reforma Agraria	Santiago
CUBA		
Delegado	Jorge POLLO GARCIA Segundo Secretario Embajada de Cuba en Chile	Santiago
ECUADOR - EQUATEUR		
Delegado	Aquiles LARREA C. Director General del Desarrollo Agropecuario Ministerio de la Producción	Quito
Asesor	Juan CASALS Gerente, Fondos Fiduciarios Banco Central	Quito
Asesor	Manuel ARIAS Economista Junta Nacional de Planificación	Quito
Asesor	Alfonso AVILES Consejo de Gobierno del Ecuador	Quito
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA - UNITED STATES OF AMERICA - ETATS UNIS D'AMERIQUE		
Delegate	Chester R. BENJAMIN Deputy Director Directorate for Agricultural Agencies Bureau for International Organization Affairs Department of State	Washington D.C.
Alternate	Martin KRIESBERG Coordinator International Organization Affairs Economic Research Service Department of Agriculture	Washington D.C.
FRANCIA - FRANCE		
Délégué	Gabriel LISETTE Représentant Permanent de la France auprès de la CEPAL	Paris
Conseiller	Jean de VAISSIERE Inspecteur général de l'Agriculture	Paris
Conseiller	Maurice PULVERAIL Conseiller Commercial Ambassade de France	Bogotá

MEXICO - MEXIQUE

Delegado	Manuel BOLTVINIK Jefe de Departamento del Centro de Acciones Concertadas - CONACYT	México, D.F.
Asesor	Federico TORRES ARROYO Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología	México, D.F.

NICARAGUA

Delegado	Vega Luna MAYO Vice Ministro Ministerio de Agricultura y Ganadería	Managua
Suplente	Guillermo R. OTERO Jefe, Departamento de Sanidad Vegetal Ministerio de Agricultura y Ganadería	Managua
Asesor	Jaime FERNANDEZ Asistente Técnico Departamento de Estudios Económicos Banco Central de Nicaragua	Managua
Asesor	Sergio MOLINA Asistente al Presidente Banco Central de Nicaragua	Managua
Asesor	Luis A. NAVARRO Jefe Sector Agropecuario Estudios Económicos Banco Central de Nicaragua	Managua

PAISES BAJOS, REINO DE LOS - NETHERLANDS, KINGDOM OF THE - PAYS BAS, ROYAUME DES

Delegate	A. G. SMIT Director of Agriculture, Animal Husbandry and Fisheries Department of Agriculture	Paramaribo
Alternate	Hendrik Clemente GIRIGORIE Officer in Charge of Fisheries and Agriculture Ministry of Social and Economic Affairs	Curaçao

PANAMA

Delegado	Antonio A. AVILA M. Jefe, Departamento de Programación Ministerio de Agricultura y Ganadería	Panamá
Suplente	Moisés DARWISH HERRERA Economista Planificador Departamento Planificación Ministerio de Agricultura y Ganadería	Panamá

PERU - PEROU

Delegado	Guillermo FIGALLO ADRIANZEN Presidente Tribunal Agrario del Perú	Lima
Suplente	P. Lizardo DE LAS CASAS Asesor en Planificación y Economía Oficina Sectorial de Planificación Agraria Ministerio de Agricultura	Lima
Asesor	C. MORGAN FERNANDEZ Subdirector Asuntos Comerciales Ministerio de Agricultura	Lima
Asesor	Adolfo TOLEDO LAZO Coordinador de Cooperación Internacional Ministerio de Agricultura	Lima

TRINIDAD Y TOBAGO - TRINIDAD-TOBAGO - TRINITE-ET-TOBAGO

Delegate	Foster BISSESSAR Director, Agricultural Planning Ministry of Agriculture	Port of Spain
Alternate	E. J. HAMILTON Chief, Technical Officer Ministry of Agriculture, Lands and Fisheries	Port of Spain

VENEZUELA

Delegada	Sra. Soledad de LARTITEQUI Analista de Planificación Oficina Ministerial de Programación y Presupuesto Ministerio de Agricultura y Cría	Caracas
Suplente	Eleazar LARA PANTIN Jefe, Coordinación Técnica Instituto Nacional de Nutrición	Caracas
Asesor	Ramón J. DUQUE C. Consultor Jurídico Instituto Agrario Nacional	Caracas
Asesora	Sra. Elvira M. VARGAS RODRIGUEZ Economista Sector Agrícola Oficina Central de Coordinación y Planificación	Caracas

OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON DE LA REGION
OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LA REGION

CANADA

Frank SHEFRIN Chairman Canadian Interdepartmental FAO Committee Department of Agriculture	Ottawa
---	--------

DINAMARCA - DENMARK - DANEMARK

Axel S. NIELSEN
Agricultural Counsellor
Royal Embassy of Denmark in Venezuela

Caracas

POLONIA - POLAND - POLOGNE

Roman MLYNIEC
Consejero Comercial
Embajada de Polonia

Río de Janeiro

REINO UNIDO - UNITED KINGDOM - ROYAUME UNI

Kenneth G.W. FROST
Secretary, FAO National Committee
Overseas Development Administration

London

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS
REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

FONDO DE LA NACIONES UNIDAS PARA LA INFANCIA - UNITED NATIONS CHILDRENS FUND -
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Javier TOTO OCHOA
Coordinador General
Proyecto Promoción de Políticas Nacionales
de Alimentación y Nutrición
FAO/OPS/UNICEF

Santiago

ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD (OMS) / ORGANIZACION PANAMERICANA DE LA SALUD (OPS)
WORLD HEALTH ORGANIZATION / PAN AMERICAN HEALTH ORGANIZATION -
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE / ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE

Roberto RUEDA-WILLIAMSON
Asesor Regional de Nutrición

Washington D.C.

Carlos Hernán DAZA
Oficial Médico

Lima

BANCO INTERNACIONAL DE RECONSTRUCCION Y FOMENTO - INTERNATIONAL BANK FOR
RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT - BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION
ET LE DEVELOPPEMENT

H. Michael SAPIR
Senior Economist

Washington D.C.

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO - INTERAMERICAN DEVELOPMENT BANK
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

Cesar CAINELLI
Jefe, Planificación de Proyectos

Washington D.C.

INSTITUTO INTERAMERICANO DE CIENCIAS AGRICOLAS - INTERAMERICAN INSTITUTE OF
AGRICULTURAL SCIENCES - INSTITUT INTERAMERICAIN DES SCIENCES AGRICOLES

Ignacio ANSORENA
Director Encargado

Bogotá

JUNTA DEL ACUERDO DE CARTAGENA - CARTHAGENA AGREEMENT

Tomás de Jesús LOPEZ RAMIREZ
Especialista Agropecuario

Lima

ORGANIZACION DE LOS ESTADOS AMERICANOS - ORGANIZATION OF AMERICAN STATES
ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Augusto CORREA
Economista Principal
Departamento de Asuntos Económicos

Washington D.C.

SECRETARIA PERMANENTE DEL TRATADO GENERAL DE INTEGRACION ECONOMICA CENTROAMERICANA
PERMANENT SECRETARIAT OF THE GENERAL TREATY ON CENTRAL AMERICAN ECONOMIC INTEGRATION
SECRETARIAT PERMANENT DU TRAITE GENERAL D'INTEGRATION ECONOMIQUE DE L'AMERIQUE CENTRALE

Luis Arturo DEL VALLE
Jefe, Sección de Desarrollo Agropecuario

Guatemala

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM NON GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CENTRO INTERNACIONAL DE AGRICULTURA TROPICAL

Kenneth BUHR
Técnico en Legumbres Alimenticias

Cali

INSTITUTO DE NUTRICION DE CENTROAMERICA Y PANAMA - INSTITUTE OF NUTRITION OF
CENTRAL AMERICA AND PANAMA - INSTITUT DE NUTRITION DE L'AMERIQUE CENTRALE ET
DE PANAMA

Eduardo MONTES UMAÑA
Ingeniero Agrónomo
División de Nutrición Aplicada

Guatemala

FEDERACION CAMPESINA LATINOAMERICANA

Luis Francisco VERANO PAEZ
Presidente Acción Campesina Colombiana

Bogotá

SECRETARIA - SECRETARIAT

Pedro MORAL LOPEZ
Representante Regional a.i.
para América Latina

Santiago

Marcel GANZIN
Director, Dirección de Política Alimentaria
y Nutrición

Roma

Fabián RECALDE
Secretario del Comité

Santiago

John BLYDENSTEIN
Oficial de Informes del Comité

Santiago

Leandro CASTRO
Oficial Regional de Mercadeo,
Cooperativas y Crédito

Santiago

Gustavo CONTESSE
Oficial Regional de Tecnología de Alimentos

Santiago

RAPPORT DE LA REUNION AD HOC
SUR L'ETUDE PROSPECTIVE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE POUR L'AMERIQUE DU SUD
(EPDASA) ET LE PLAN PROSPECTIF POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INTEGRATION DE
L'AGRICULTURE EN AMERIQUE CENTRALE (PACA)

I. INTRODUCTION

1. A l'occasion de la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine le Directeur général de l'Organisation a invité les gouvernements des Etats Membres à envoyer des représentants pour tenir une réunion technique ad hoc, destinée à faire connaître aux pays d'Amérique centrale et du Sud les conclusions des études prospectives du développement agricole effectuées par la FAO pour ces deux régions. Cette réunion s'est tenue à Cali les 23 et 24 août 1972.

Cérémonie d'ouverture

2. M. Juan Felipe Yriart, Sous-Directeur général de la FAO, Département du développement, a souhaité la bienvenue aux participants et les a invités à élire le Bureau. C'est ainsi qu'ont été élus Président, M. Juan F. Casals, (Equateur); Vice-Président, M. Mauricio Cantalice de Medeiros, (Brésil) et Rapporteur, M. Guillermo Figallo (Pérou).

Ordre du jour

3. La réunion a approuvé l'ordre du jour ci-après:

I. Questions liminaires

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Président, du Vice-Président et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Discours introductif du Sous-Directeur général de la FAO, Département du développement

II. Débat général

5. Présentation des études
6. Aspects méthodologiques
 - a) Modèle du développement
 - b) Projections de la demande alimentaire
 - c) Options relatives à la production
 - d) Evaluation quantitative des effets des diverses options relatives à la production sur l'emploi
 - e) Estimation des objectifs de la réforme agraire en fonction des options en matière de redistribution du revenu et de développement du secteur agricole.
7. Conclusions des études
 - a) Hypothèses relatives à la croissance de la demande totale et leurs incidences sur la production et la nutrition
 - b) Les exportations et leurs effets sur le développement agricole
 - c) L'emploi
 - d) Le revenu et sa distribution
 - e) Intégration et développement agricole

III. Examen et adoption du rapport

Participants

4. Assistaient à la réunion ad hoc des représentants des pays suivants:

Argentine	France
Brésil	Nicaragua
Colombie	Pays-Bas
Chili	Pérou
Equateur	Venezuela

5. Le Saint Siège était représenté par un observateur.

6. Etaient présents des représentants des organisations internationales ci-après:

- Banque interaméricaine de développement
- Institut interaméricain de sciences agricoles
- Instituto de Nutrición para Centroamérica y Panamá
- Junta del Acuerdo de Cartagena
- Organisation des Etats américains
- Secretaría Permanente del Tratado General de Integración Económica Centroamericana

7. La liste des délégués, observateurs et membres du Secrétariat de la FAO qui assistaient à la réunion figure à la fin du présent rapport.

8. Au nom de l'Organisation, M. Juan Felipe Yriart, Sous-Directeur général de la FAO, a ouvert les débats en évoquant l'importance que revêt pour les Etats Membres et la FAO elle-même l'exécution d'études prospectives du développement agricole. Il a brièvement retracé les origines et l'évolution des travaux effectués par la FAO dans ce domaine, en signalant la part importante qu'ont pris les pays latinoaméricains auxdits travaux et notamment à l'adoption de la résolution qu'a passée la Conférence de la FAO à sa quinzième session en 1969 et qui jette les bases en vue de transformer le Plan indicatif mondial en Etude prospective du développement agricole mondial. Le Directeur général, a poursuivi l'orateur, attache une grande importance à la réalisation, par pays, d'études de ce genre car il y voit un moyen précieux de s'informer des problèmes et perspectives du développement agricole, d'établir une méthode de projections aux fins de planification et de programmer l'aide qu'est censée prêter la FAO. En conclusion, il a déclaré aux délégués que les pays doivent continuer de collaborer avec la FAO, en lui fournissant des orientations et critères qui lui permettent de perfectionner ces études.

II. RESUME DES DEBATS

9. Les débats de la réunion ad hoc se sont essentiellement fondés sur les exposés qu'a faits oralement le Secrétariat sur chacune des questions figurant à l'ordre du jour. Pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Organisation, les exemplaires des deux études envoyées aux délégués en leur sont pas parvenus à temps pour qu'ils puissent les examiner attentivement.

10. Les délégations présentes à la réunion sont convenues que l'EPDASA comme le PACA constituent un effort méritoire et un instrument utile pour les pays. A cet égard, on a fait remarquer que la méthodologie utilisée devrait permettre aux pays d'approfondir l'analyse des politiques les plus propres à accélérer le développement agricole et économique en général.

11. Un délégué a fait observer que, dans son pays, la redistribution du revenu opérée récemment s'est traduite par une brusque expansion de la demande alimentaire, qui, à son tour, rend difficile l'approvisionnement de la population et exige de puiser lourdement

dans les ressources de devises disponibles pour importer des aliments. A cet égard, il a signalé que la méthodologie conçue par la FAO pour évaluer les effets sur la demande de profonds remaniements dans la distribution du revenu constitue un instrument d'analyse fort utile, même si cette méthodologie doit être modifiée pour l'adapter aux conditions particulières de chaque pays.

12. Ces études sont aussi utiles parce que les ressources humaines et économiques que consacrent les pays à la planification, outre qu'elles sont rares, se voient généralement engagées dans la recherche de solutions immédiates ou à court terme, et que, par conséquent, les pays n'ont guère la possibilité d'analyser des perspectives à plus long terme ou d'envisager des variantes en matière de développement. Aussi ces études comblent-elles une lacune relativement importante. Elles offrent aussi un autre avantage aux pays des deux régions, en ce sens qu'en analysant la situation actuelle et les perspectives de tous les pays selon une méthodologie uniforme, elles permettent de comparer l'efficacité des politiques, implicites ou explicites, qu'applique chacun d'eux.

13. On a fait remarquer que les projections de la demande élaborées par la FAO sous-estiment quelque peu la consommation alimentaire dans les couches de la population à faible revenu, les statistiques sur la production et la consommation excluant généralement la production auto-consommée sur place, c'est-à-dire celle de la population rurale vivant aux niveaux de la subsistance. Les circuits de commercialisation étant absents, les rapports entre revenu réel et consommation alimentaire, représentés dans la fonction de la demande, n'apparaissent pas. Ce phénomène ne peut que mener à une surestimation des élasticités de la demande et, par conséquent, à un taux projeté de croissance de la demande légèrement supérieur à ce qu'il serait réellement si les statistiques disponibles englobaient la totalité de la consommation alimentaire effective.

14. Plusieurs délégations ont approuvé l'intention du Directeur général de la FAO de mettre l'accent sur l'exécution d'études prospectives par pays. A cet égard, elles ont été d'avis que la FAO devrait se procurer les moyens nécessaires pour amplifier, approfondir et mettre à jour, de façon permanente, ce type d'études dans les pays latino-américains.

15. A propos de la réforme agraire vue comme instrument de redistribution du revenu, on a signalé que l'analyse, toute sérieuse qu'elle soit, qui en est faite dans l'EPDASA n'en est pas moins un peu limitée, car elle omet les effets que peuvent avoir les modifications des structures agraires sur des problèmes aussi importants que celui de l'emploi. On a reconnu toutefois que l'étude est conforme aux concepts sur la réforme agraire approuvée par la Conférence de la FAO lors de sa seizième session, à ceux formulés par la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, tenue à Caracas en 1970, et aux accords conclus par le séminaire latino-américain sur la réforme et la colonisation agraires, qui s'est déroulé à Chiclayo (Pérou) en 1971.

16. On a fait ressortir toute l'importance de l'EPDASA en ce qui concerne la méthodologie employée pour évaluer les incidences des programmes de réforme agraire et, en général, de restructuration du secteur agricole, sur la redistribution du revenu. Cette méthodologie est particulièrement utile pour certains pays dans lesquels le processus de réforme agraire est déjà en marche depuis plusieurs années et où l'on n'a pas encore une idée très claire du retentissement qu'a eu ce processus sous l'angle des revenus réels des bénéficiaires.

17. Lors de l'examen des facteurs de dynamisation de la demande, on a fait remarquer qu'il n'a pas été procédé à une analyse des effets possibles qu'aurait sur cette demande une éventuelle réduction des prix au niveau du consommateur. Actuellement, il est difficile d'inclure cette variable dans les projections de la demande, faute d'informations appropriées sur l'élasticité-prix de la consommation. Il a toutefois été reconnu que, dans le cas de projections faisant intervenir la redistribution du revenu, ce facteur pourrait avoir quelque importance, notamment pour la forte élasticité des prix qui caractérise la demande dans les groupes les moins favorisés de la société.

18. En venant à la question de savoir si les programmes de réforme agraire et de promotion de l'emploi, en tant que facteurs favorables à la redistribution du revenu sont à envisager

à titre de remplacement ou de complément la réunion a conclu qu'ils revêtent un caractère complémentaire, les seconds étant subordonnés aux premiers. On a signalé à cet égard que, dans le cas des hypothèses de redistribution du revenu retenues par l'EPDASA, la seule expansion de l'emploi ne permettrait pas de relever les revenus de la population rurale à des niveaux compatibles avec les variantes en matière de redistribution du revenu global. En ce sens, l'analyse effectuée tant dans l'EPDASA que dans le PACA, contribue à réaffirmer le caractère indispensable et stratégique de la réforme agraire comme facteur dynamique du processus de redistribution du revenu.

19. La réunion a été informée des programmes particuliers d'alimentation destinés aux groupes vulnérables de la population que formule actuellement l'INCAP, et pour l'exécution desquels il conseille les pays du marché commun d'Amérique centrale.

20. Le représentant de la SIECA a exposé à la réunion les objectifs et la portée de l'étude sur les perspectives pendant la décennie 1970-80 que vient de terminer le groupe SIECA-CNUCED. Il a signalé à quel point le PACA avait été utile pour examiner le secteur agricole dans ladite étude, notamment sous l'angle quantitatif.

21. Avec l'appui des délégations de l'Argentine, du Chili, de l'Equateur et du Pérou, la réunion a approuvé la résolution suivante, fruit de la fusion de deux projets de résolution présentés précédemment, l'un par les délégations du Chili, de l'Equateur et du Pérou, l'autre par la délégation de l'Argentine. Cette fusion, suggérée par la délégation de la Colombie, a été faite par un groupe de rédaction composé des délégations ayant avancé lesdits projets.

RESOLUTION N° 1

La réunion ad hoc sur l'étude prospective du développement agricole pour l'Amérique du Sud (EPDASA) et le Plan prospectif pour le développement et l'intégration de l'agriculture en Amérique centrale (PACA),

Considérant:

1. Que du rapport verbal effectué par le Groupe d'experts chargés de préparer l'étude prospective du développement agricole, ressort la preuve d'un effort technique méritoire tant pour formuler les méthodologies que pour exposer les conclusions - les unes et les autres constituant une analyse systématique des options probables dudit développement et des politiques explicites ou implicites correspondant à chacune des options, - et signaler l'orientation à donner aux principaux instruments destinés à améliorer les revenus et les conditions générales de vie de la population rurale de la région;
2. Que la planification revêt une importance incontestable pour l'ordonnement du développement agricole dans les pays;
3. Qu'il faut en outre tenir compte de:
 - a) La difficulté que soulève l'ensemble des modifications structurelles recommandées par la FAO, pour définir les perspectives à moyen et long termes;
 - b) L'expérience particulière de chaque pays en matière de développement agricole;
 - c) L'intérêt qu'ont certains pays à utiliser rapidement et convenablement la méthodologie conçue dans l'Etude prospective du développement agricole, comme élément précieux pour décider des politiques et stratégies de développement;
4. Qu'il est nécessaire pour la FAO et les divers pays d'examiner ensemble le contenu de l'Etude citée, préalablement à sa diffusion.

Décide:

1. De reconnaître l'effort déployé par la FAO pour élaborer l'Etude prospective du développement agricole pour l'Amérique du Sud (EPDASA);
 2. De recommander au Directeur général de la FAO qu'il organise des consultations officielles avec chacun des gouvernements des Etats Membres englobés par l'EPDASA, afin de vérifier les conclusions de cette dernière, de les compléter et de les approfondir en fonction des politiques, des plans et programmes nationaux;
 3. De mettre l'accent sur le caractère préliminaire de l'EPDASA et d'en limiter la diffusion aux gouvernements des pays englobés par ladite Etude, jusqu'à ce que ceux-ci l'aient approuvé.
22. La réunion a approuvé la résolution suivante présentée par les délégations de la Colombie, du Chili, de l'Equateur, et du Pérou:

RESOLUTION N° 2

La réunion ad hoc sur l'Etude prospective de développement agricole pour l'Amérique du Sud (EPDASA) et le Plan prospectif pour le développement et l'intégration de l'agriculture en Amérique centrale (PACA).

Considérant:

1. Que l'Etude prospective du développement agricole pour l'Amérique du Sud préparée par la FAO et soumise à l'examen des pays constitue un progrès dans l'identification des problèmes fondamentaux qui confronteraient la région à moyen et long terme et représente un effort louable pour présenter diverses options en vue de résoudre lesdits problèmes;
2. Que la méthodologie employée dans l'Etude permettrait aux pays d'approfondir l'analyse des politiques qui, dans le contexte de leurs problèmes particuliers seraient les plus propres à stimuler le développement du secteur agricole et de l'économie générale des pays de la région;
3. Que la Colombie, le Chili, l'Equateur et le Pérou, conjointement avec la Bolivie, sont Membres de l'Accord de Carthagène et que, en tant que tels, ils sont engagés dans un processus d'intégration fixant les objectifs du secteur agricole et prévoyant les mécanismes voulus pour les atteindre;
4. Que la Junta del Acuerdo de Cartagena, organe technique de l'intégration sous-régionale andine, a soumis en avril de cette année à l'examen des Etats Membres de l'Accord, le document intitulé "Bases générales d'une stratégie sous-régionale de développement", dont l'un des chapitres analyse les caractéristiques principales du développement du secteur agricole de la sous-région et énonce les principes fondamentaux d'une politique sous-régionale de développement agricole dans le cadre de l'intégration;
5. Qu'il est nécessaire d'obtenir d'autres données qui permettent d'approfondir l'analyse et de déterminer, par groupes de produits, les mesures à mettre en oeuvre ultérieurement dans le cadre de l'intégration agricole.

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO,

1. Que, parmi les mesures ultérieures dont on décidera pour analyser et approfondir l'Etude prospective du développement agricole pour l'Amérique du Sud, on accorde la priorité à l'exécution d'une étude qui, d'une part, en tenant compte des résultats

présentés dans l'EPDASA pour chacun des Etats Membres du groupe andin ainsi que des critères et principes de politique exposés dans le document de stratégie sous-régionale présenté par la Junta del Acuerdo de Cartagena, analyse, entre autres, le potentiel des échanges de produits agricoles qu'aurait la sous-région; la manière dont l'intégration permettrait d'exploiter ce potentiel plus efficacement et plus largement, en considérant à cet effet les diverses options de croissance de l'offre et de la demande, et d'autre part examine les incidences éventuelles de l'exploitation de ce potentiel d'échanges, permise par l'intégration, sur les politiques, les mécanismes et les mesures de caractère sous-régional et régional;

2. Que, pour la réalisation de cette étude, la FAO travaille en coordination avec les organismes nationaux, la Junta del Acuerdo de Cartagena et d'autres organisations internationales compétentes.

23. La réunion a approuvé la résolution suivante présentée par la délégation du Nicaragua.

RESOLUTION N° 3

La réunion ad hoc sur l'Etude prospective du développement agricole pour l'Amérique du Sud (EPDASA) et le Plan prospectif pour le développement et l'intégration de l'agriculture en Amérique centrale (PACA),

Considérant:

1. Que le Groupe consultatif FAO sur l'intégration économique de l'Amérique centrale (GAFICA) a fait oeuvre très utile en préparant un Plan prospectif pour le développement et l'intégration de l'agriculture en Amérique centrale (PACA) qui fixe des objectifs communs à la région d'Amérique centrale;
2. Que la présentation de perspectives fondées sur des objectifs régionaux limite l'avantage que les pays peuvent tirer individuellement de l'Etude;
3. Que le développement agricole exige une action résolue, moyennant l'exécution de politiques de développement, pour atteindre les objectifs actuellement fixés au niveau de chaque pays;
4. Que, d'une part, le manque d'informations et le niveau de l'étude effectuée par le GAFICA amènent à poser, pour la mise en oeuvre du modèle, des hypothèses qui ne paraissent pas être réalistes au niveau de chaque pays et que, d'autre part, l'étude peut ne pas offrir un cadre adéquat pour l'élaboration de plans nationaux de développement du secteur agricole;
5. Que, vu ce qui précède, il est nécessaire de prévoir des ressources pour obtenir une base statistique appropriée et une coopération plus large avec les planificateurs régionaux.

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO,

1. De conclure les consultations et démarches en vue de l'approbation du PACA, en reconnaissant que ce dernier est le fruit d'un immense effort technique pour mettre au point une méthodologie applicable aux données statistiques disponibles et qui réponde aux fins que l'on se propose;
2. Que le GAFICA fournisse davantage d'informations sur les sources statistiques et la méthodologie employée pour élaborer le cadre quantitatif, en vue de déterminer les applications possibles aux pays;

3. De demander à l'Organisation d'affecter des ressources pour effectuer une analyse au niveau de chaque pays, en collaboration avec des groupes nationaux, afin que celles-ci contribuent plus directement à la formulation de politiques nationales de développement rural.
24. La délégation de la France s'est abstenue de voter les trois résolutions approuvées par la réunion, arguant du fait que les départements français de la Région ne sont pas touchés par les études prospectives du développement. Elle a toutefois remercié la FAO de l'effort fait pour l'élaboration de ces études, en en louant la qualité, et notamment la méthodologie.

LISTA DE PARTICIPANTES - LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

ESTADOS MIEMBROS DE LA REGION - MEMBER NATIONS IN THE REGION - ETATS MEMBRES DE LA REGION

ARGENTINA - ARGENTINE

Delegado	Angel MARZOCCA Director Nacional Asistente de Investigaciones Especiales Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria	Buenos Aires
Suplente	Carlos SANCHEZ AVALOS Jefe de Organismos Agrarios Internacionales Ministerio de Agricultura y Ganadería	Buenos Aires

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Delegate	Mauricio CANTALICE DE MEDEIROS Ministry of Agriculture	Brasilia
Alternate	Carlos J.P. CAMPELO Secretary Embassy of Brazil	Bogotá

COLOMBIA - COLOMBIE

Delegado	Jorge LOZANO FIGUEROA Subgerente Desarrollo Agrícola INCORA	Bogotá
Suplente	Jaime ROMAN Jefe de la División de Colonizaciones INCORA	Bogotá

CHILE - CHILI

Delegado	José CARVAJAL CAMPILAY Director, División Institucional Oficina de Planificación Agrícola Ministerio de Agricultura	Santiago
----------	--	----------

ECUADOR - EQUATEUR

Delegado	Alfonso AVILES Consejo de Gobierno del Ecuador	Quito
----------	---	-------

FRANCIA - FRANCE

Délégué	Maurice PULVERAIL Conseiller Commercial Ambassade de France	Bogotá
Suppléant	Gabriel LISETTE Représentant Permanent de France auprès la CEPAL	Paris

NICARAGUA

Delegado	Vega Luna MAYO Vice Ministro Ministerio de Agricultura y Ganadería	Managua
Suplente	Sergio MOLINA Asistente al Presidente Banco Central de Nicaragua	Managua
Asesor	Luis A. NAVARRO Jefe Sector Agropecuario Estudios Económicos Banco Central de Nicaragua	Managua
Asesor	Guillermo R. OTERO Jefe, Departamento de Sanidad Vegetal Ministerio de Agricultura y Ganadería	Managua
Asesor	Jaime FERNANDEZ Asistente Técnico Departamento de Estudios Económicos Banco Central de Nicaragua	Managua

PAISES BAJOS, REINO DE LOS - NETHERLANDS, KINGDOM OF THE - PAYS BAS, ROYAUME DES

Delegate	Hendrik Clemente GIRIGORIE Officer in Charge of Fisheries and Agriculture Ministry of Social and Economic Affairs	Curaçao
----------	---	---------

PERU - PEROU

Delegado	Guillermo FIGALLO ADRIANZEN Presidente Tribunal Agrario del Perú	Lima
Suplente	P. Lizardo DE LAS CASAS Asesor en Planificación y Economía Oficina Sectorial de Planificación Agraria Ministerio de Agricultura	Lima
Asesor	C. MORGAN FERNANDEZ Subdirector Asuntos Comerciales Ministerio de Agricultura	Lima

VENEZUELA

Delegada	Sra. Soledad de LARTITEQUI Analista de Planificación Oficina Ministerial de Programación y Presupuesto Ministerio de Agricultura y Cría	Caracas
Asesora	Sra. Elvira M. VARGAS RODRIGUEZ Economista Sector Agrícola Oficina Central de Coordinación y Planificación	Caracas

OBSERVADOR PERMANENTE DE LA SANTA SEDE
PERMANENT OBSERVER FROM THE HOLY SEE
OBSERVATEUR PERMANENT DU SAINT-SIEGE

Delegado Felipe B. LONDOÑO Bogotá
 Sociólogo
 Secretariado de Pastoral Social
 Episcopado Colombiano

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO - INTERAMERICAN DEVELOPMENT
BANK - BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

Cesar CAINELLI Washington D.C.
Jefe, Planificación de Proyectos

INSTITUTO DE NUTRICION DE CENTRO AMERICA Y PANAMA - INSTITUTE OF NUTRITION OF
CENTRAL AMERICA AND PANAMA - INSTITUT DE NUTRITION DE L'AMERIQUE CENTRALE ET
DE PANAMA

Eduardo MONTES UMAÑA Guatemala
Ingeniero Agrónomo
División de Nutrición Aplicada

JUNTA DEL ACUERDO DE CARTAGENA - CARthagENA AGREEMENT

Tomás de Jesús LOPEZ RAMIREZ Lima
Especialista Agropecuario

ORGANIZACION DE LOS ESTADOS AMERICANOS - ORGANIZATION OF AMERICAN STATES
ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Augusto CORREA Washington D.C.
Economista Principal
Departamento de Asuntos Económicos

SECRETARIA PERMANENTE DEL TRATADO GENERAL DE INTEGRACION ECONOMICA CENTROAMERICANA
PERMANENT SECRETARIAT OF THE GENERAL TREATY ON CENTRAL AMERICAN ECONOMIC INTEGRATION
SECRETARIAT PERMANENT DU TRAITE GENERAL D'INTEGRATION ECONOMIQUE DE L'AMERIQUE CENTRALE

Luis Arturo DEL VALLE Guatemala
Jefe, Sección de Desarrollo Agropecuario

INSTITUTO INTERAMERICANO DE CIENCIAS AGRICOLAS - INTERAMERICAN INSTITUTE OF AGRICULTURAL
SCIENCES - INSTITUT INTERAMERICAIN DES SCIENCES AGRICOLES

Ignacio ANSORENA Bogotá
Director Encargado

SECRETARIA - SECRETARIAT

Juan Felipe YRIART Subdirector General Departamento de Desarrollo	Roma
Gamaliel CARRASCO Secretario de la Reunión Jefe Equipo América Latina Dirección de Análisis de Políticas	Roma
Fernando FUENZALIDA Oficial de Informes de la Reunión Economista Agrícola División Agrícola Conjunta FAO/CEPAL	Santiago
Nicholas ALEXANDRATOS Economista, Dirección de Análisis de Políticas	Roma
Tomaso CASCIELLO Experto en Planificación Agrícola	Bogotá
Leandro CASTRO Oficial Regional en Mercadeo, Cooperativas y Crédito	Santiago
Luis LOPEZ CORDOVEZ Asesor en Programación de FAO ante La Junta del Acuerdo de Cartagena	Lima
John A. MENZ Oficial Regional en Planificación Agrícola	Santiago
Orlando OLCESE Jefe, Servicio de América Latina Dirección de Servicios Regionales	Roma
Amable ORTIZ Asistente del Subdirector General Representante Regional para América Latina	Washington D.C.
Fernando ROSENZWEIG Jefe GAFICA	Guatemala
Eduardo VALENZUELA Economista GAFICA	Guatemala
Carlos WIRTH Economista División Agrícola Conjunta FAO/CEPAL	Montevideo

INDEX PAR MATIERE DES RESOLUTIONS

<u>Page</u>	<u>Résolution</u>	<u>Sujet</u>
22	1/72	Etudes prospectives du développement agricole.
23	2/72	Programme alimentaire mondial.
25	3/72	Renforcement du Bureau régional et décentralisation de la FAO.
26	4/72	Projet régional d'assistance technique concernant certains aspects du développement rural intégré et établissement d'un groupe de travail interdisciplinaire au sein du Bureau régional.
27	5/72	Renforcement des structures et des projets régionaux de la FAO, sous l'angle de la planification du développement rural intégré des pays.
32	6/72	Ajustements agricoles internationaux (AAI): Adoption de mesures visant à atteindre les objectifs de la DD2.
33	7/72	AAI: Etude demandée à la FAO sur la création d'un Fonds pour la correction des déséquilibres agricoles mondiaux.
35	8/72	AAI: Ratifie l'optique que la FAO a décidé de donner à l'étude de cette question en vue des débats de la Conférence de la FAO en 1973.
36	9/72	AAI: Etude demandée à la FAO, à l'intention de la treizième Conférence régionale, sur la stratégie que doit adopter l'Amérique latine pour améliorer sa position sur les marchés internationaux.
37	10/72	AAI: Etude demandée à la FAO sur les conséquences des politiques d'autosuffisance en produits agricoles dans les pays développés et en développement.
38	11/72	AAI: Projet d'assistance technique en la matière.
39	12/72	AAI: Codex Alimentarius.
39	13/72	AAI: Accélérer les études portant sur cette question afin qu'elles puissent être utilisées lors des prochaines négociations du GATT.
41	14/72	Elargissement de la participation des pays en développement au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI).
42	15/72	Définit les priorités pour les nouveaux projets à financer par le GCRAI.
44	16/72	Soutien à l'AGRIS et désignation du IICA/CIDIA comme point d'entrée principal de l'AGRIS en Amérique latine.
45	17/72	Etudes demandées à la FAO sur les formes et les conséquences du transfert et de l'expansion des technologies.
48	18/72	Recherches demandées à la FAO, en collaboration avec la CEPAL, sur la commercialisation et les agro-industries.

<u>Page</u>	<u>Résolution</u>	<u>Sujet</u>
50	19/72	Renforcement du Groupe régional de la réforme agraire et critères touchant le financement de projets de développement à mettre en oeuvre dans des zones de réforme agraire.
53	20/72	Création d'un projet régional sur le droit agraire, d'un comité régional d'experts-conseils, et organisation de trois séminaires sur cette question.
54	21/72	Politiques alimentaires et nutritionnelles (PAN): nouvelle manière d'envisager la question du déficit protéique, attention accrue au déficit calorique et aux programmes éducatifs en matière de nutrition équilibrée.
56	22/72	PAN: Formulation de politiques et de plans nationaux en la matière. Organisation de séminaires et d'études pilotes.
57	23/72	PAN: Poursuivre et augmenter l'aide de la FAO au projet inter-institutions de PAN (FAO/OPS/UNESCO/FISE/CEPAL).
58	24/72	PAN: Demande à la FAO d'organiser des séminaires en vue d'introduire l'enseignement de la nutrition dans les universités.
58	25/72	PAN: Demande à la FAO de formuler et de mettre en oeuvre des programmes de démonstration de développement rural intégré et d'amélioration nutritionnelle.
59	26/72	PAN: Demande à la FAO de tenir compte des priorités nationales dans l'orientation de ses études et de son assistance technique.
60	27/72	PAN: Perfectionnement des méthodes utilisées pour réaliser des enquêtes nationales de consommation alimentaire.
60	28/72	PAN: Enquêtes de consommation alimentaire.
61	29/72	PAN: Demande à la FAO d'apporter l'aide technique nécessaire pour formuler des politiques en la matière.
62	30/72	PAN: Création de commissions nationales d'alimentation et de nutrition, et assistance technique et financière aux pays dans ce domaine.
64	31/72	PAN: Demande à la FAO d'effectuer une étude d'évaluation sur la formation en matière de nutrition humaine dans les écoles et les facultés d'agronomie et de médecine vétérinaire.
69	32/72	Priorités pour le Plan à moyen terme: Coordination avec le PNUD.
70	33/72	Demande en vue de créer un "Programme de la FAO pour les handicapés" et possibilités de financement dudit Programme.

